

جديد

وقود صُمم
ليدوم أكثر



الإختيار الأمثل



Optimisez votre budget de communication mobile

OPTIMUM + Mobile

Choisissez le forfait le plus adapté à chacun de vos collaborateurs et faites-les profiter de BONUS allant jusqu'à 100%, de la gratuité de la navigation 3G+, en plus des communications gratuites et illimitées intra-flotte et vers des numéros préférés.

Plus que des Solutions
www.tunisiatelecom.tn/B2B
1288J





Par Taoufik Habaieb

Editorial

Les dividendes de la révolution

L'état de grâce aura duré beaucoup moins longtemps que prévu. Le grand élan d'espoir suscité par le gouvernement Mehdi Jomaa a cédé rapidement la place en Tunisie à une forte impatience : des décisions cruciales, «ici et maintenant». Un mois à peine après son entrée en fonction, on le presse déjà de procéder aux limogeages promis, à l'interdiction des ligues de protection de la révolution et à une radicalisation de la lutte contre le terrorisme. Sans oublier des milliers d'autres cas, individuels, locaux et régionaux, sectoriels et de portée nationale, à résoudre de toute urgence. C'est dire l'ampleur de la tâche. Comme aux premiers jours de la révolution.

Les succès diplomatiques remportés lors des rencontres avec Bouteflika à Alger et Mohamed VI à Rabat, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, à Tunis, aussi stratégiques soient-ils, n'ont pas suffi pour satisfaire les Tunisiens. Ni l'habileté déployée avec les bailleurs de fonds internationaux, le FMI en tête, afin de mobiliser les financements nécessaires. Le concret pour les Tunisiens, c'est la sécurité, des têtes qui tombent, l'abaissement des prix, la création d'emplois et la restauration de la joie de vivre. Sans se soucier du comment, ils laissent au gouvernement la responsabilité de l'inventer, au plus vite. Trois ans après le 14 janvier 2011, le peuple n'a pas encore récolté les dividendes de sa révolution.

Certes, les Tunisiens ont accédé à la liberté et disposent désormais d'une Constitution, deux acquis majeurs. Mais ils n'ont pas encore perçu un changement positif dans leur vie quotidienne et dans les régions défavorisées. Le décalage entre les attentes légitimes et la concrétisation des aspirations profondes, source de mécontentement grandissant, est

pénalisant. Peu importe le diagnostic de ses causes, ce sont ses remèdes qui sont le plus réclamés.

Le gouvernement hésite à dévoiler le bilan, tant la réalité est choquante. L'écart entre les prévisions budgétaires et les fonds effectivement disponibles est hallucinant. L'essoufflement du modèle économique depuis la moitié des années 2000, le déséquilibre croissant des finances publiques, la sous-capitalisation des banques publiques, devenues incapables de jouer le rôle qui est le leur, la paralysie de l'administration dans sa capacité d'exécution sous les gouvernements successifs, ajoutés à l'accroissement exponentiel de la compensation et de la surcharge salariale des agents de l'Etat, placent les décisionnaires face à une situation des plus inquiétantes. Les besoins réels en financements extérieurs immédiats atteignent le double de ce qui était prévu, soit plus que 10 milliards de dinars, au moins. Comment les trouver ?

Le plus effrayant, c'est que sans se soucier de ce monstre de banqueroute qui nous guette, la classe politique s'est lancée d'ores et déjà dans la campagne électorale avec en point de mire Carthage. Chacun se voit déjà président. La lutte s'annonce acharnée, tous sont en lice et la machine à gagner se met en place. On en connaît les dommages collatéraux en termes d'affrontements sur le terrain et dans les médias. Sans compter les pratiques inévitables des tractations en arrière-boutique. On devine déjà le parasitage que subira inévitablement le gouvernement. A moins qu'il ne garde la main, pleinement, sur ses attributions, mettant toutes les cartes sur table en prenant à témoin l'opinion publique et en persévérant dans le rattrapage et l'amorce des réformes. Le plus rapidement possible, il doit servir les premiers dividendes de la révolution. ■

T.H.



A la Une

16



44



A la une

- 16 Rached Ghannouchi : Comment j'ai désamorcé la crise
- 24 Mustapha Ben Jaafar: Les temps forts de la crise

Nation

- 32 La Constitution, et après ?
Par Mansour Moalla
- 37 La constitution n'est pas révisable avant la mise en place des institutions constitutionnelles
Par Rafâa Ben Achour
- 40 Les élites tunisiennes : Diversité des profils et nouveaux engagements
Par Habib Dlala
- 44 Tahar Sioud : Le pionnier de la diplomatie économique
- 51 Raoudha Karafi : L'indépendance, passionnément



Jamel Gafsi

68

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat
• Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra
• Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot
• Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi
• Samy Ghorbal • Mourad Guellaty
• Azzedine Guellouz • Safya Hachicha
• Mohamed Ali Halouani • Houcine Jaidi
• Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi
• Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Maher Kallel • Nouredine Ketari
• Chedli Klibi • Salsabil Klibi
• Habib Mallakh • Samir Marrakchi
• Abdelwahab Meddeb • Emna Menif
• Mansour Moalla • Ahmed Ounçies
• Mehdi Taj • Habib Touhami
• Olfa Youssef • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur de Studio)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi
Lamia Alayet
Myriam Ben Zineb
Samira Chfilla Krifa
Sérine El Anes
Fayçal Mejjadi
Leïla Mnif
Hamdi Mzoughi
Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

56

90

Economie

54 Le Maghreb et son Nord : Perspectives sur fond de crise mondiale
Par Walid Bel Hadj Amor

56 Turkish Airlines : Les secrets d'une fulgurante réussite

64 Haluk Bilgi
Président-directeur général de TAV Tunisie SA
Ravi des développements heureux en Tunisie

68 Jamel Gafsi
Président de Microsoft Engineering Center, Paris-Europe
L'opportunité de se sentir utile et en être récompensé

71 Pour une politique fiscale «énergétique»
Par Habib Ayadi

SOCIETE

80 Démographie et intégrisme
Par Habib Touhami

90 Carnet de voyage : Rabat, la ville-jardin

98 Young Perez, champion : Le récit hallucinant d'une vie tronquée
Par Mohamed Kilani

102 Moncef Guen : Le premier docteur en sciences économiques tunisien

106 Abdelaziz Zenaidi : Ce grand bâtisseur qui nous quitte

108 Hamadi Cherif : Galeriste, homme de goût et gentleman

BILLET

112 Rénovation de la gauche: encore un effort
Par Hédi Béhi



John Kerry De nouvelles idées pour aider la Tunisie

«Je rentre à Washington avec de nouvelles idées quant à ce que les Etats-Unis peuvent apporter comme soutien à la Tunisie». Glissés à la dernière minute dans la déclaration officielle à la presse préparée par le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, à l'issue de sa visite éclair à Tunis, ces propos sont significatifs.

Elle traduit l'ampleur des entretiens «très francs» qu'il a eus notamment avec Mehdi Jomaa, en présence de leurs collaborateurs respectifs. Rapidement, tous deux sont passés au concret, avec des demandes précises, surtout relatives à la lutte contre le terrorisme, remises séance tenante par la Tunisie. La situation en Libye était également à l'ordre du jour. «Nous savons très bien aussi, a dit Kerry, qu'un grand nombre de Libyens résident actuellement en Tunisie et sommes pleinement conscients que ce qui se passe en Libye a un impact profond sur la Tunisie».

Combien ça coûte?



Les entraves
au port de Radès
80^{MD}
de pertes par an

L'encombrement au port commercial de Radès d'où transitent 80% de nos échanges commerciaux extérieurs est pénalisant. Contraints de rester longtemps en rade avant de pouvoir accoster, les navires affrétés sont facturés par leurs armateurs à des coûts de plus en plus élevés. A cela s'ajoutent la disponibilité des quais et les retards dus à l'acconage et la manutention, en raison notamment des moyens rudimentaires affectés et de la gestion des shifts de dockers. Selon Ouided Bouchammaoui, rien que la facture des coûts directs s'est élevée en 2013 à pas moins de 80 MD, sans compter les retards subis par les opérateurs, notamment pour l'importation des intrants nécessaires à l'industrie et l'exportation de produits de durée de consommation rapide.

« Les parties défaillantes doivent trouver les solutions idoines », insiste-t-elle. Et d'ajouter : « Nous devons avoir le courage d'associer le secteur privé à l'exploitation au port de Radès pour améliorer les conditions de travail et le rendre compétitif et aux normes internationales. Le partenariat public-privé peut nous offrir de bonnes opportunités ».

Ben Jemâa Motors S.A.



www.bmw-tunisia.com

Le plaisir de conduire



VOTRE SÉRÉNITÉ EST NOTRE PRIORITÉ.

C'est par souci de votre sécurité que Ben Jemâa Motors vous offre deux ans ou 30.000 kilomètres* de sérénité**, pour toute commande d'une BMW X1 ou BMW X3 neuve, avant le 15 Mars 2014.

* Le premier atteint.

** Offre entretien: 3 vidanges + filtres (air, carburant, climatiseur) + freins (liquide, patins avant) + main d'œuvre.

GAMME BMW X, À PARTIR DE 1299 DT HT / MOIS. N'EN RÊVEZ PLUS. CONDUISEZ-LA.

Offre valable pour un auto-financement de 20.962,845 DT HT. Durée de remboursement: 60 mois. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Ben Jemâa Motors S.A.

16, rue de l'Artisanat - Charguia 2

Tél: (+216) 70 837 355

Fax: (+216) 70 836 574

Email: bjm@bjmotors.com.tn

En partenariat avec:



Hannibal Lease

www.hannibalease.com

Tél: (+216) 71 139 400

Mobile: (+216) 23 463 592

Gnet Security Services



Gnet Security Services

Une gamme complète de services de sécurité qui protège l'ensemble de votre infrastructure IT

Les entreprises peuvent maintenant faire face aux menaces les plus avancées, sécuriser leurs environnements mobiles et sans fil et reprendre le contrôle de leur infrastructure IT grâce aux services de sécurité GlobalNet :

- Sécurité périmétrique
- Firewall hautement disponible
- Système de prévention des intrusions
- Filtrage d'URL
- Protection des applications web
- Antispam et passerelle antivirale mail
- Accès distant sécurisé
- Reporting temps réel

www.gnetbusiness.tn • 70 132 142

gnet)))
Business

Que fait Ali Laarayedh à Paris ?

La photo d'Ali Laarayedh dans les rues de Paris, juste devant le Collège des Bernardins (Vème), prise par *Leaders* a fait le buzz des réseaux sociaux. A peine libéré des charges du gouvernement, Ali Laarayedh a réservé sa première sortie à une table ronde franco-tunisienne sur la réussite de la transition démocratique en Tunisie. Organisée début février par l'association Initiative & Changement, elle a réuni des acteurs politiques, économiques, diplomates, experts et représentants de la société civile dans les deux pays. On reconnaissait en effet du côté tunisien, notamment, Moncef Cheikhrouhou (l'Alliance), Taieb Houidi (Al Joumhoury), Khayam Turki (Ettakatol), Imad Daïmi (CPR), Mehrezia Laabidi et Zied Laadhari (Ennahdha), Naceur Chouikh et Hassen Annabi (Nidaa Tounes) ainsi que Imed Ben Cheikh Larbi (Ordre des avocats), Maher Kallel, Mounir Beltaïfa, Lotfi Hajji et Hédi Jilani (militant à Paris, Fondation Hached). Aussi, la participation des ambassadeurs des deux pays, Adel Fekih à Paris et François Gouyette à Tunis, ainsi que de nombre de députés français, souligne la dimension particulière de cette rencontre.

Evoquant la bipolarisation, Ali Laarayedh a estimé qu'elle risque de persister, mais perdra progressivement de son acuité. Les extrêmes seront

progressivement marginalisés et c'est le centre qui sera le plus fort. Dans ce dispositif, il positionne Ennahdha «*qui se forge chaque jour davantage et évolue beaucoup sur divers plans*». Sans trop s'étendre sur les mutations internes d'Ennahdha, Laarayedh retiendra l'attention de l'auditoire lorsqu'il parlera de la réconciliation nationale. «*Il a fallu beaucoup d'efforts, parmi nos rangs, dira-t-il, pour éviter tout esprit de vengeance ou rancune. Il nous faut regarder vers l'avenir et non nous retourner vers le passé. La Tunisie a eu suffisamment de victimes pour lui en rajouter d'autres, au nom de la revanche*».



Mohamed VI Engagements tenus

Le Roi du Maroc, Mohamed VI, est expéditif. Moins de 48 heures après avoir reçu (chaleureusement) Mehdi Jomaa, il a veillé personnellement à ce que tous les engagements pris soient tenus. A 100% et immédiatement.



Une nouvelle vocation pour l'ancienne maison du RCD

La grande bâtisse quasi neuve qui abritait le siège de l'ex-RCD ouvrira bientôt ses portes. Elle y accueillera l'ISIE, à la recherche de locaux spacieux et appropriés, ainsi que d'autres instances, telles que la HAICA et autres. A un certain moment, la BAD s'y était intéressée, mais avec la décision de retour au siège historique à Abidjan, l'idée a été abandonnée. Tout récemment, le nouveau gouvernement a envisagé d'y installer certains de ses services. Mais, voilà que la vocation définitive vient d'être fixée : aux instances.

Outre la tour des bureaux qui s'élève sur 18 étages, la bâtisse comprend un immense hall se prêtant à des expositions, une grande salle de réunion en amphithéâtre, qui conviendrait à des projections cinématographiques et des spectacles culturels, et une esplanade très vaste. Imaginez alors toute l'animation qui peut y être organisée.

Philippe de Fontaine Vive Celui qui croit encore plus en la Tunisie

Dès le mois de février 2011, Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), était déjà à Tunis voir comment soutenir la démocratie naissante. Puis, régulièrement, il a multiplié ses visites. Mais, cette fois-ci, il apportera un financement de taille : 150 M€. M. de Fontaine Vive signera en effet ce 4 mars à Tunis, avec Mohammed Akrouf, PDG de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) le contrat de ce financement devant raccorder au réseau gazier tunisien la production de gisements découverts dans le sud du pays (gouvernorat de Tataouine, concession de Nawara) avec la construction d'un gazoduc de 370 km jusqu'à Gabès et une centrale de traitement de gaz dans cette même ville.

Il présidera également l'ouverture du workshop: PME et création d'emploi: les opportunités pour la mésofinance en Tunisie. L'accès aux services financiers est en effet un aspect crucial pour le développement des entreprises et leur capacité à créer des emplois. L'objectif est de proposer des outils et solutions novatrices face aux besoins de ce secteur en Tunisie.

La BEI, premier bailleur de fonds extérieur de la Tunisie avec 4,7 milliards d'EUR de prêts depuis sa première intervention en 1979, s'est fixée pour 2013 un seul objectif : soutenir les priorités économiques et sociales tout en améliorant les conditions de vie des Tunisiens. Ce fut une action concrète et ciblée avec la signature de 90 M€ de financements nouveaux en soutien au développement durable. La BEI a ainsi financé, via un prêt de 40 millions d'euros, la dépollution du lac de Bizerte. Par l'extension du réseau d'assainissement des agglomérations urbaines et divers aménagements de gestion de l'eau, l'objectif du financement est de réhabiliter l'ensemble du site au regard des critères de développement durable : amélioration de



la santé et la qualité de vie des riverains et restauration de la capacité économique des activités de pêche traditionnelle, aménagement du littoral à des fins économiques et sociales dont la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement. Ce projet bénéficie de l'expertise technique et financière de la BEI : en complément du prêt, la Banque met à disposition une enveloppe supplémentaire de 15 M€ financée par la Facilité d'investissement du voisinage. La BEI a également soutenu à hauteur de 50 M€ la réhabilitation de 119 quartiers défavorisés localisés dans 29 gouvernorats. Un financement qui porte sur la rénovation urbaine et le déploiement d'infrastructures socio-éducatives adaptées aux besoins d'une population défavorisée.

Parallèlement à ces nouveaux projets signés, la BEI prépare l'avenir : elle a ainsi approuvé et lancé en 2013, 470 M€ de nouveaux financements.

IT'S NOT **A CAR.**
IT'S AN
ALFA ROMEO



Giulietta



ITALCAR
Représentation de matériel de transport

.Tunis : Showroom : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis – Tél. : 71 655 500 / Fax : 71 655 407 – S.A.V. : Cité El khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis – Tél. : 71 773 322 / Fax : 71 733 399 **.Mnihla** : Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mniha, 2094 Ariana – Tél. : 70 527 806 – Fax : 70 527 816 **.Bizerte** : Speed Car, Route Ain Mariem, 700 Bizerte – Tél. : 72 429 744/ Fax : 72 429 377 **.Nabeul** : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul Tél.: 72 272 702 – 72 272 708 / Fax : 72 272 699 **.Sousse** : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse – Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089 **.Sfax** : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax – Tél. : 74 287 381 – 74 287 382 / Fax : 74 287 375 **.Kairouan** : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kairouan – Tél. : 77 300 575 - 77 300574 / Fax : 77 304 453 – 75 764 552 **.Gafsa** : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151- Tél. : 76 217 632 / Fax : 76 217 016 **.Gabés** : Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi, 6011 Gabés – Tél. : 75 293 205 / Fax : 75 293 225 **.Djerba** : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun – Tél.: 75 764 550 – 75 764 551 Fax :75 764 552 **.E-mail:** italcar@italcar-sa.com



MAC SA, L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE.

Depuis 20 ans, MAC SA a toujours œuvré pour assurer une relation de confiance solide et une expertise fiable. Aujourd'hui, nous sommes devenus une référence dans les métiers de la bourse. Dès à présent, rejoignez une voie sûre où vos investissements seront valorisés.

■ Intermédiation en bourse ■ Gestion d'actifs ■ Finance d'entreprise ■ Recherches et analyses

www.macsa.com.tn

L'année du Canada, l'année de la Tunisie

Le mois d'avril prochain marquera deux nouveaux jalons significatifs dans le renforcement des échanges de la Tunisie avec le Canada. Du 1er au 4 avril, une forte délégation tunisienne d'opérateurs économiques se rendra à Montréal, à l'occasion du Salon international de l'alimentaire (SIAL). Une occasion pour promouvoir les produits tunisiens mais aussi nouer des partenariats utiles. Au-delà de l'alimentaire, le programme de la visite s'étend à d'autres secteurs, notamment celui des TIC, et comprend des visites d'entreprises, des séances de networking et des rencontres avec les Tunisiens établis au Canada, pouvant jouer un rôle utile dans ce nouveau processus. Signe d'intérêt, c'est Tawfik Jelassi, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de la communication, qui conduira la délégation tunisienne. Le deuxième jalon porteur sera l'entrée en service, à compter du 25 avril prochain, du vol régulier direct Tunis-Montréal-Tunis assuré par Syphax Airlines. D'ailleurs, en pré-rodage, Syphax organisera un vol spécial du 1er au 4 avril pour une mission d'hommes d'affaires.



Sébastien Beaulieu, ambassadeur du Canada à Tunis, et son homologue tunisien à Ottawa, Riadh Essid, œuvrent d'arrache-pied pour que l'année 2014 soit l'année d'une grande intensification des relations bilatérales : l'année du Canada en Tunisie et celle de la Tunisie au Canada.

Erratum

Une malencontreuse erreur de mise en page a attribué à M. Chiheb Ben Ahmed, nouveau ministre du Transport, la photo de M. Habib Kechaou, confirmé conseiller social auprès du chef du gouvernement. Nos lecteurs avisés ont dû rectifier d'eux-mêmes.



Chiheb Ben Ahmed

Ministre du Transport



Habib Kechaou

Conseiller social auprès
du chef du gouvernement



Les pays du Golfe, l'Europe et les Etats-Unis

Programme chargé pour Mehdi Jomaa durant les prochaines semaines. S'il est appelé à consacrer beaucoup de temps à la situation intérieure dans le pays avec une attention particulière pour les régions, il ne saura éviter des déplacements importants à l'étranger. Une tournée dans les pays du Golfe est au programme courant mars et une grande visite à Washington est prévue le 4 avril. Probablement aussi, une rapide incursion en Europe... Le tout en speedy.

La valse des dircabs

Elle a un peu tardé, mais commence à prendre forme. La valse des chefs de cabinet et des conseillers, inévitable lors de tout remaniement ministériel, s'annonce plus élargie que prévu. D'ores et déjà, une bonne douzaine de ministères, sur 21 au total, sont concernés. La consigne du chef du gouvernement a été claire : «Pas de chasse aux sorcières, sur la base de dénonciation ou considérations personnelles. Mais une évaluation rigoureuse selon les critères d'indépendance, de compétence et d'intégrité. Je ne veux que des pros, travailler avec des pros».

Bourse

L'UTICA accueille la Bourse

Comment inciter un plus grand nombre d'entreprises tunisiennes à s'introduire en Bourse? Les initiatives ne manquent pas et un partenariat plus soutenu Bourse-Utica est en cours de montage. Premier signal, la deuxième édition du Salon Investia, spécialisé dans la Bourse et les services financiers, se tiendra cette année au siège de l'Utica, du 24 au 26 mars. Cette manifestation sera marquée par la signature d'un accord de partenariat.



L'alternatif s'anime

Le marché alternatif de la Bourse poursuit sa montée en puissance, accueillant en janvier dernier son neuvième titre, Sotumail. Il comptait en effet déjà :

• Carthage Cement • Servicom • AETEC • AMS • Land'or • New Body Line • Syphax Airlines • HexaByte

Signe de succès, le tout premier titre à s'être introduit sur le marché alternatif, SOPAT (en décembre 2007), et s'est transféré au marché principal en juillet 2010. L'engouement pour l'alternatif grandit et c'est ainsi que deux nouvelles sociétés viennent d'y postuler, obtenant l'accord de principe du conseil de la Bourse. Il s'agit de Tawasol Group Holding (TGH) et de la société Manufacture de Sachets et Filets (MSF).

Appartenant au Groupe Chabchoub, TGH comporte des sociétés spécialisées dans les domaines des télécommunications, BTP, communication, promotion immobilière, commerce et hôtellerie. L'offre au public portera ainsi sur la cession de 17 995 844 actions, soit 16,66% du capital social après augmentation. Les intermédiaires introducteurs sont MAC SA et Arab Financial Consultants (AFC). L'évaluation de l'entreprise a été confiée au cabinet MS Louzir.

Quant à la MSF, fondée en 1981 par M. Noureddine Turki, et implantée à Utique, elle est spécialisée dans la fabrication de films en polyéthylène (PE) par extrusion et coextrusion pour l'industrie, l'agriculture et la grande distribution pour le marché tunisien et à l'export. L'offre au public porte sur 2 672 000 actions, soit 27,34% du capital social après augmentation.

Maxula Bourse, qui a effectué l'évaluation, assurera l'introduction en Bourse, et la Banque d'affaires de Tunisie (BAT) sera le listing sponsor.

Cabinet Mehdi Jomaa: 17 départs et une seule nomination

Il a fallu attendre le Journal Officiel (du 14 février) pour connaître les noms des chargés de mission auprès de l'ancien chef de gouvernement Ali Laarayedh qui n'ont pas été reconduits par Mehdi Jomaa. Au total, ils sont au nombre de 17. Et les autres? Certains parlent de 40, 50 voire 60 autres chargés de mission hérités. Précision de la Kasbah : «*Il ne faut pas confondre conseillers et hauts fonctionnaires. Ces derniers sont nommés à des postes importants dans la Fonction publique et divers services de la présidence du gouvernement, en tant que chargés de mission, pour des raisons spécifiques. Ils n'appartiennent pas au Cabinet*». Il en reste quand même ! Mais, il semble que la méthode de Jomaa est d'agir par étapes, le temps de procéder à l'évaluation et de trouver le bon remplaçant ! Si 17 conseillers sont partis, une seule nouvelle nomination a été décidée, celle de Hatem Attallah, le conseiller diplomatique.

Le mouvement diplomatique, très attendu

La révision des nominations concerne aussi les postes diplomatiques et consulaires tunisiens à l'étranger. Sont particulièrement concernés Tripoli, Ryadh, Genève et le Consulat général à Paris. Dès le premier jour, le syndicat du personnel du ministère des Affaires étrangères en a fait une revendication principale. Mais, comme selon la répartition des attributions, la décision en la matière appartient au président de la République, la décision ne sera pas facile à prendre. Déjà, un cas est en suspens, celui de Khaled Mbarek, membre du CPR et ancien conseiller à la Présidence que Moncef Marzouki tient absolument à nommer ambassadeur à Berne (Suisse). Très embarrassant, lorsqu'on parle de veiller à la neutralité de l'appareil de l'Etat.



- تمويل إجارة مطابق لأحكام المالية الإسلامية
- قسط إيجار قار و بنسب تنافسية على طول المدة
- لا يبدأ دفع الأقساط إلا بعد تسلم العقار
- تأمين شامل للمنتوج من طرف مصرف الزيتونة
- إجراءات مرنة و إجابة سريعة

لرؤية أوضح زوروا فروع مصرف الزيتونة في شهر الإجارة و تمتعوا بعروض استثنائية حتى موفى شهر ماي.

Rached Ghannouchi

Comment j'ai désamorcé la crise

Où est passée son image austère ?

Rarement Rached Ghannouchi aura affiché un visage aussi détendu, barré d'un large sourire. Sans pavoiser, il ne cache pas sa satisfaction de la réalisation de trois grands objectifs du Dialogue national : la constitution, l'Isie et le gouvernement «pour conduire le pays vers des élections incontestables». A quel prix et dans quelles conditions ? Pendant plus d'une heure et demie, dans son bureau au cinquième étage du siège d'Ennahdha à Montplaisir, il a accepté de révéler à Leaders les coulisses de ces derniers mois où tout a failli chavirer. Les chocs successifs de la destitution de Morsi et de l'assassinat de Brahmi l'avaient alerté sur les graves menaces d'une confrontation ouverte à l'aventure et de la nécessité de nouer les fils avec les différents acteurs politiques et de la société civile. Le plus dur était d'y rallier son propre parti et ses élus à la Constituante mais aussi ses partenaires au sein de la Troïka. Sans répit, il se déploiera sur tous les fronts. Dès le 3 août 2013, il essayera de convertir la manifestation massive d'Ennahdha (près de 250 000 personnes) d'une démonstration de force en une amorce de réconciliation nationale.





Le 15 août, il s'envolera pour Paris en vue de rencontrer Caïd Essebsi, ce qui provoquera un grand choc dans son propre camp. Le 5 octobre, il signera sans réserve la feuille de route qui lancera le débat national. Le 14 décembre, il sera aux commandes et les voix de son parti favoriseront le choix de Mehdi Jomaa pour constituer le nouveau gouvernement. Le 27 janvier 2014, il savourera la promulgation de la Constitution. Récit de moments historiques vécus et de fortes pressions subies de toutes parts et témoignage d'une détermination à sauver la Tunisie. Ennahdha aussi, sans doute.

Comment avez-vous choisi Mehdi Jomaa pour former un gouvernement de compétences indépendantes ?

La déclaration de son choix a été pour nous tous un moment de grande victoire. Nous avons pu faire aboutir un processus consensuel à même d'initier l'ultime phase de transition. Le 14 décembre 2013 restera ainsi une journée

de grande réussite. Je me suis pleinement impliqué dans les débats au sein du Dialogue national en privilégiant une démarche rationnelle. Dès le départ, j'ai précisé que nous cherchons à nous mettre d'accord sur un chef de gouvernement capable de réunir autour de lui un large consensus.

Il ne doit être ni des nôtres, ni des vôtres, mais fort de la confiance de tous. Nous ne remettons le pouvoir qu'à la personne de ce profil. Nous sommes au pouvoir et c'est à vous de proposer des candidats. C'est ainsi que le nom de Mohamed Ennaceur a été avancé. Je l'ai refusé en disant qu'il porte une présomption de proximité avec Nida Tounes, ce qui s'est confirmé. Un autre candidat—un universitaire—a été proposé, mais je ne le connaissais pas du tout. Puis on a parlé de Habib Essid, j'ai dit qu'il peut être un bon ministre mais pas un chef de gouvernement. Ne restaient plus en course qu'Ahmed Mestiri, Jalloul Ayed et Mehdi Jomaa. Mestiri ayant été refusé, seuls les

deux derniers ont été retenus. J'ai alors proposé de passer au vote, les deux étant acceptables de notre part. Certains partis, notamment Al Joumhoury, Nida Tounes et le Front populaire, n'étaient pas d'accord et ont préféré se retirer et d'autres se sont abstenus. Nos voix ont pesé de leur poids et c'est ainsi que Jomaa a été choisi.

Vous l'avez alors présenté au président de la République ?

Oui, d'abord, lorsqu'il m'a reçu pour me demander, en tant que chef du parti majoritaire à l'ANC, de lui faire part de notre choix. Je lui avais demandé une lettre officielle à cet effet. Le lendemain, je suis revenu le voir, mais je n'étais pas seul. J'ai tenu en effet à me faire accompagner par les dirigeants du Quartet. Introduit seul auprès de lui et alors qu'il s'attendait à ce que je lui remette la lettre officielle de désignation, comme l'exige la procédure, je lui ai dit que je souhaite le faire en présence du Quartet, s'agissant d'une

Le récit exclusif du 5 octobre 2013

Parmi les moments difficiles récemment vécus, vous évoquez la journée du 5 octobre 2013...

Effectivement ! Toute la semaine avait été diabolique. Il fallait finaliser la feuille de route du Quartet et la faire signer par les différents partenaires et une grande cérémonie était prévue à cet effet au Palais des congrès. Je voulais signer ce document, mais en y mentionnant quelques réserves, car certaines dispositions ne nous semblaient pas acceptables. La feuille de route n'institue pas en effet la concordance et la concomitance des trois processus : la constitution, l'Isie et le gouvernement indépendant. Aussi, elle stipule que le gouvernement doit démissionner dans un délai de trois semaines et que la constitution sera finalisée en quatre semaines. De ce fait, le gouvernement passera le relais dans ce court délai sans que les autres filières aboutissent.

Vis-à-vis de tous, et à commencer par nos propres bases, la justification de constituer un gouvernement indépendant chargé de conduire le pays vers des élections libres est de garantir la transparence du scrutin, loin de la moindre contestation possible. En gardant le pouvoir, nous risquons de voir les élections accusées de manipulation, ce qui entacherait notre démarche globale. Il nous fallait nous assurer que tout était finalisé (constitution et Isie) et que l'opposition n'entendait pas se limiter à prendre le pouvoir.

Le second point d'achoppement, c'est le parallélisme des formes pour ce qui est de l'investiture du gouvernement et sa censure. On ne peut concevoir une investiture à majorité de 50%1 des voix et une censure aux deux tiers des voix. Cela voudrait tout simplement dire qu'Ennahdha se verra retirer le gouvernement et l'Assemblée. Il est vrai que j'ai dit que nous nous retirerons du gouvernement mais pas du pouvoir. Notre Conseil de la choura insiste pour refuser une censure aux deux tiers des voix.

Les parrains du Dialogue national l'ont refusé, la cérémonie de signature a été suspendue et nous sommes restés quatre heures à en débattre à huis clos dans une salle annexe. La situation était bloquée. Pour ma part, je connais mes limites et je sais que les instances du Mouvement ne l'accepteront jamais. Les options se sont réduites à la signature sans réserves, comme demandé, ou l'implosion du Dialogue national. C'était comme si toutes les montagnes de la terre me pesaient sur les épaules et j'imaginai le choc qui se serait produit si le Dialogue avait été miné. Cela aurait réjoui les ennemis de la démocratie, les terroristes, les putschistes et ouvert la voie à toutes les hypothèses les plus menaçantes : pillages, incendies, anarchie...

Ce fut pour moi un moment très difficile, un vrai dilemme. C'est pourquoi j'ai pris la décision de signer la feuille de route en m'abstenant

décision non seulement d'Ennahdha mais aussi émanant du consensus réuni au sein du Dialogue national. Et c'est ce qui a été fait, en passant dans un grand salon, et d'ailleurs Houcine Abbassi a pris la parole à cette occasion.

Quel est le degré de votre soutien au gouvernement Mehdi Jomaa ?

Total ! Pourquoi mettre en doute ce gouvernement qui est tout à fait indépendant et dont la mission est précise et limitée dans le temps. Nous avons tout fait pour le constituer, en faisant passer au double scanner son chef et chacun de ses membres. D'abord au sein du Dialogue national, puis à l'ANC. Aucun parmi eux ne nourrit la moindre animosité à l'égard d'Ennahdha et d'aucun autre parti. Il faut être fou pour le hisser aujourd'hui au pouvoir et le faire chuter le lendemain !

Nous soutiendrons ce gouvernement, particulièrement sur les trois grands fronts

que sont la lutte contre le terrorisme, le développement et la finalisation du processus démocratique.

La destitution de Morsi en Egypte et l'assassinat de Brahmi ont été deux grands chocs ...

Un véritable séisme dans toute la région et en Tunisie. La réaction de l'opposition a été de récupérer ces deux événements à des fins politiques, en essayant de faire assumer à Ennahdha le martyre de Brahmi. Cela voulait tout simplement dire l'annulation des résultats du scrutin du 23 octobre. Ce qu'elle n'a pu réaliser par le verdict des urnes, l'opposition cherchait à l'imposer par l'exploitation des drames survenus en Egypte et en Tunisie. C'est ainsi qu'elle a engagé le sit-in Errahil. Les constituants, qui auraient dû être à leur siège, ont quitté l'Assemblée et l'ont assiégée par leur sit-in. D'autres sit-in étaient organisés dans nombre de villes

lançant des slogans comme «Ya Ghannouchi, ya Saffah, ya Kattel Larouha» et appelant à la dissolution de l'ANC. Pire encore, des sites de souveraineté ont fait l'objet de tentatives d'occupation et des attaques ont été lancées contre des sièges de délégations et de gouvernorats, dans une réminiscence de faits historiques de révolutions qui prennent le pouvoir à partir de la rue.

La réaction de la Troïka et d'Ennahdha a été de dénoncer les assassinats ainsi que le coup d'Etat en Egypte et de riposter au mouvement de rue par un autre mouvement de rue. Le but était de démontrer que la rue n'appartient pas à un seul camp. D'ailleurs, la manifestation du 3 août à La Kasbah, qui a rassemblé près de 250 000 personnes, soit un record du genre, a montré que notre rue est beaucoup plus massive. La situation était très tendue : rue contre rue, ce qui augure une féroce violence, entrée sur la ligne du terrorisme, ■■■

d'y consigner la moindre réserve. Je l'ai fait, comptant sur le Bon Dieu et pariant sur la possibilité de pouvoir ajuster la feuille de route lors des débats au sein du Dialogue national. Je sortais de la petite salle annexe des négociations vers la grande salle du Palais des Congrès avec Houcine Abbassi qui allait annoncer la réussite du Dialogue national lorsqu'il m'a promis d'œuvrer pour réaliser effectivement la concomitance et le parallélisme des processus. Je lui ai dit qu'il n'avait qu'à le déclarer publiquement, ce qu'il n'a pas manqué de faire.

Vous savez, «les autres» voulaient tout simplement prendre le pouvoir, puis on verra. Le duel permanent entre l'opposition et

le pouvoir a créé un regrettable état destructeur d'absence de confiance. Chacun n'explique l'attitude de l'autre que par la volonté de nuire, plongeant dans la théorie du complot.

La concomitance aura été l'un des signes forts de la réussite puisque c'est Ali Laarayedh qui a signé la Constitution. Il est vrai que le Dialogue national, qui ne devait durer qu'un mois, du 5 octobre au 5 novembre, a pris beaucoup plus de temps, se prolongeant jusqu'au 14 janvier, mais il a montré ses preuves. Aujourd'hui, la Tunisie offre un modèle qui force le respect, très attractif. ■



Questions express

Si Moncef Marzouki envisage de se porter candidat, doit-il démissionner de ses fonctions actuelles ?

C'est à lui de voir. Il est le seul à pouvoir apprécier où se trouve son intérêt.

Qu'en est-il des anciens membres du gouvernement appartenant à Ennahdha ?

Ils ont été réintégrés dans les instances du mouvement. Lorsqu'ils avaient rejoint le gouvernement, ils avaient été placés en position spéciale de conseillers au sein du bureau exécutif et pouvaient ainsi participer aux réunions, sans pour autant exercer un droit de vote. Maintenant qu'ils sont revenus, ils sont redevenus membres à part entière, d'ailleurs ils ont déjà participé aux votes.

Vous êtes en train de nouer de nouvelles alliances ?

Pour le moment, nous n'avons pas de nouvelles alliances, mais nous demeurons attachés à gouverner en coalition. Si le peuple nous renouvelle sa confiance, nous comptons participer avec les autres parties, si elles l'acceptent, dans le cadre d'une coalition. Nous demeurons en effet profondément acquis à la démocratie participative et nous veillons à élargir cette coalition autant que possible. Nous n'avons de veto contre personne. Toute partie politique légalement reconnue peut participer avec nous si nos programmes sont concordants.

Comment réagissez-vous face à la montée du terrorisme ?

Avec ferme dénonciation et profonde indignation, et en toute solidarité avec le gouvernement et nos forces armées et sécuritaires. Je vois dans les derniers actes meurtriers perpétrés contre des civils et nos forces des actes de désespoir qui viennent en dehors du contexte général d'unité nationale et à l'encontre de la concorde. Aujourd'hui, la Tunisie resserre ses rangs et fait valoir le Dialogue national, s'engageant sur la voie du développement et de la finalisation de la transition démocratique. Dans cette démarche, nous devons faire de la lutte contre le terrorisme une grande priorité afin que les ennemis n'entravent pas notre avancée. ■



■■■ frappant mortellement au Chaambi huit des héros de la Tunisie, puis à Goubellat... Le processus de transition était sérieusement menacé et des pays qui y fondaient leur espoir commençaient à craindre que la Tunisie n'échoue dans son processus démocratique. Il fallait agir vite pour détendre cette atmosphère délétère.

C'est ainsi que vous avez pris l'initiative d'aller rencontrer Caïd Essebsi à Paris...

Absolument. Il faudrait rappeler que la manifestation du 3 août ne devait pas être, à mes yeux, une démonstration de force et un mépris pour les autres, mais plutôt l'amorce d'une réconciliation nationale.

D'ailleurs, je n'ai cessé d'y appeler tout au long de mon discours, affirmant que le pays est en danger et que le salut est dans la réconciliation. Nous devons réconcilier la Tunisie avec son histoire et ses élites. J'ai souligné la nécessité de réhabiliter la lutte nationale et l'ensemble des acteurs des différents courants, j'ai rendu hommage à l'Etat qui a concrétisé l'indépendance et mis en valeur les acquis dans de nombreux domaines tels que l'éducation, la santé, la libération de la femme. J'ai mentionné que si nous sommes confrontés à la face totalitaire de l'Etat de l'indépendance et du système du parti unique, cela ne veut pas dire que nous rejetons tous les acquis positifs. D'ailleurs, nous les avons préservés et consolidés. Tout cela constituait les préparatifs de ma rencontre avec Essebsi et un élément de la réconciliation historique à laquelle nous aspirons.

Comment a été votre rencontre avec Essebsi ?

L'initiative revient au leader de Nidaa Tounes. Dans une déclaration à la presse, il m'avait invité à le rencontrer. J'ai décidé alors de répondre positivement à son geste. J'ai pris à ma charge cette décision et je suis allé le voir à Paris, des contraintes d'agendas ont voulu que cela se soit passé dans la capitale française où il ■■■

**SOTIPAPIER EN BOURSE
ROBUSTESSE ET CROISSANCE**



www.sotipapier.com

SOTIPAPIER

Période de souscription : du 4 au 17 Mars 2014 inclus.
Prix de l'action : 5 Dinars

Introduction au marché principal de la cote de la Bourse à travers :

- Une Offre à Prix Ferme de 1 580 000 actions dans le cadre d'une cession au public au prix de 5 dinars l'action
- Un Placement Global de 6 500 000 actions auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 DT au prix de 5 dinars l'action

Visa n° 14- 0853 du 17 février 2014 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94117- du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information: Philippe Lacoste
13 rue Ibn Abi Dhiaf, Z.I Saint Gobain, Megrine Riadh, 2014 Ben Arous
Tél : 71 434 957 - Fax: 71 429 256

Intermédiaire en Bourse Introduceur & Evalueur
Immeuble Integra, Centre Urbain Nord
Tél : 71 189 600 - Fax : 71 949 325

Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER
membre d' **INTEGRA**
PARTNERS

Une Banque, un pont entre les deux rives de la Méditerranée.



La TFBank, à travers son réseau en France et en Tunisie, est le partenaire privilégié de vos projets et votre développement à l'International.

TFBank-Siège Social

19, rue des Pyramides - 75001 Paris
Tél. + 33 1 53 45 30 30
contact@tfbank.fr

TFBank-Succursale de Tunis

Angle Avenue Mohamed V - rue 8006
Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. + 216 71 950 100

www.tfbank.fr


TUNISIAN FOREIGN BANK
Partenaire de vos ambitions.

■■■ séjournait. Ce fut une rencontre très courtoise qui a dissipé les appréhensions psychologiques. Nous avons débattu de l'intérêt du pays et de la réussite du processus démocratique, en nous engageant à appeler à l'apaisement.

Et quel en a été l'impact au sein d'Ennahdha?

Ce fut un grand choc ! J'ai dû fournir de grands efforts pour convaincre mes frères de l'opportunité de cette initiative, en affirmant que nous ne sommes pas en conflit avec Essebsi. Nous l'avons pratiqué lors de la période qui a conduit aux élections du 23 octobre, période dont s'honorent tous les Tunisiens, il n'avait pas pris aux vagues d'arrestations à notre rencontre et il n'y a aucune raison de rompre avec lui. Tant que c'est son gouvernement qui nous a reconnus, il est une part entière du paysage politique et si l'intérêt du pays l'exige, nous devons collaborer avec lui. Il était alors important qu'on franchisse ce pas. Avant d'aller à Paris, j'en ai informé nos deux partenaires au sein de la Troïka qui n'avaient pas émis d'objection. D'ailleurs, Si Mustapha Ben Jaafar était parmi ceux qui avaient suggéré et œuvré pour son déroulement. A mon retour, je les ai informés de la teneur de nos entretiens, ils y ont vu un intérêt réel pour le pays contribuant à l'apaisement et à l'instauration du dialogue au lieu de la confrontation. Du reste, l'acceptation au sein de la Troïka a été plus facile que dans nos rangs à Ennahdha.

Beaucoup ont parlé de « deal » au cours de cette rencontre parisienne.

(Sourire) La rumeur s'est rapidement propagée quant à l'accord de partage des pouvoirs, ce qui est sans aucun fondement. Elle s'est enflée de nouveau après les rencontres avec le président Bouteflika, en septembre, alors qu'il n'y a jamais eu de rencontre à trois. Mais elle a fini par s'estomper. Ce qui est affligeant dans cette rumeur, c'est comme si les Tunisiens étaient condamnés à s'entretuer au lieu de dialoguer ensemble. ■

Taoufik Habaieb

Monsieur bons offices



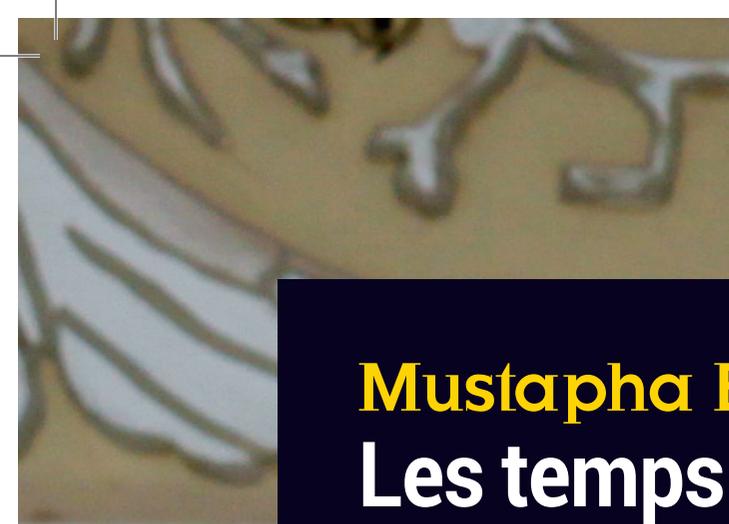
Pour la deuxième fois en une semaine, le chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, s'est rendu début février à Ankara. Si sa rencontre avec le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, a été médiatisée, ses entretiens avec nombre de dirigeants d'autres partis n'ont pas été mentionnés dans les médias.

Puis, à peine rentré le week-end à Tunis, le temps de présider la réunion du Conseil de la choura, le voilà s'envolant lundi à destination de Doha. Qu'est-ce qui se profile derrière cet intense déploiement à l'étranger ? «*En fait, j'ai été sollicité pour une mission de bons offices entre nos frères en Turquie, révèle Ghannouchi. Il s'agit, poursuit-il, de rapprocher les positions des partis Al Adala et Assaada, qui appartient tous deux à la grande famille politique de Necmettin Erbakan, le vieux leader islamiste et ce, dans la perspective des élections municipales qui se tiendront bientôt.*

Ghannouchi a indiqué qu'il avait été sollicité également pour une mission similaire entre les factions palestiniennes «*à la demande d'Ahmed Azzam, l'un des leaders du Fath.*» «*Conscient de la confiance et de la responsabilité que revêt cette mission, je n'ai pas hésité à l'accepter et c'est pourquoi je me rends à Doha pour entamer une série de contacts en commençant par rencontrer Khaled Mechaal.*»

«*La réussite du modèle tunisien de concorde et de dialogue national devient très attractive, souligne le chef d'Ennahdha. Nombre de pays frères s'y intéressent de près et essayent de l'adopter. C'est le cas du Soudan où un dialogue national vient d'être initié entre le parti du Congrès populaire de Hassen Tourabi et celui du Congrès national d'Omar Al Bechir. En Libye aussi, l'expérience tunisienne inspire nombre d'acteurs significatifs. La Tunisie, qui a déclenché la première étincelle de la révolution dans la région, offre aujourd'hui un modèle de démocratie participative qui fera chaque jour davantage ses preuves.*» ■





Mustapha Ben Jaafar

Les temps forts de la crise

«Ce qui s'est passé en Egypte a fait rêver les uns... et réfléchir les autres», résume Mustapha Ben Jaafar.

Pour le président de l'ANC et chef d'Ettakatol, le pays était à la merci, début août dernier, de la moindre étincelle pouvant se déclencher des deux sit-in en confrontation directe sur la place du Bardo. Les Tunisiens fonctionnent à «un fluide particulier» et c'est ce qui a été salutaire. Pour preuve, il met en avant une grande réalisation : *«Aujourd'hui, la Tunisie a une constitution vivante, un peuple vivant, une société vivante»*. Pourtant, jusqu'à début janvier dernier, rien n'était évident, tout pouvait tomber à l'eau. C'est le récit de ces moments difficiles que Mustapha Ben Jaafar a accepté de livrer à Leaders. Avec en prime ce qui lui reste à faire, s'il compte se présenter à la présidentielle, l'impératif d'une campagne électorale à armes égales (dans une allusion au maintien de Marzouki d'ici là dans ses fonctions), le mode de scrutin et les alliances qu'Ettakatol envisage de nouer.

Pour recueillir cette interview, ce petit palais beylical du Bardo qui, à quelques encablures du siège de l'ANC, abrite le Conseil constitutionnel et accueille provisoirement la Haïca, se prêtait parfaitement à la confiance et aux échanges. Entrée pavée avec fontaine d'eau, architecture néo-mauresque avec de fortes empreintes italiennes, céramique, verres, sculptures aux plafonds et lustres d'époque : un petit bijou (à entretenir) au milieu d'un jardin agréable. Le choix du lieu, à la demande de *Leaders*, n'est pas fortuit. Sa symbolique est forte : c'est ici que Mustapha Ben Jaafar s'est retiré lorsqu'il a décidé le 6 août dernier la suspension des travaux de l'ANC. Une décision historique qui a beaucoup

pesé dans la suite des événements. C'est aussi dans ces salons, loin des regards et des pressions, qu'il avait reçu pour la première fois le Quartet et engagé les concertations avec divers acteurs politiques et de la société civile. Une sorte de lieu de retraite pour réflexion et consultation, en toute sérénité. Le lieu a porté bonheur à Ben Jaafar. Il y a été bien inspiré.

Il doit rêver d'en faire son QG de campagne s'il se décide à se présenter à la présidentielle. Mais, Mustapha Ben Jaafar balaye immédiatement d'un revers de main cette tentation. «*C'est une question de principe, confie-t-il, dans une phase de construction de la démocratie, la règle est de partir en compétition avec des chances égales. Concourir en disposant du pouvoir ne serait*

pas le plus approprié. Mais, chacun fera ce qu'il voudra». Moncef Marzouki, suivez mon regard!

Comment rééditer l'exploit de 2011?

Si en 2011, Mustapha Ben Jaafar avait gagné les voix de ses électeurs par ses 40 années de lutte pour la démocratie et son opposition à la dictature et par le programme d'Éttakotol, cette fois-ci, il aligne en plus de nouveaux atouts. Il traîne aussi certaines images négatives qu'il s'efforcera sans doute de gommer. Sa vérité incontestée aura été la Constitution. «*Vous avez aimé la révolution, vous aimerez sa constitution*», dira-t-il ! Pour la faire aboutir, dans sa mouture du 1er juin



2013, il a tenu à présider lui-même 70 séances de la commission de synthèse, soit des centaines d'heures de confrontations et d'arbitrage. Puis, avec l'initiative de créer une commission des accords à convenir (*tarwfoukat*), pas moins de 50 séances additionnelles étaient nécessaires. En s'y investissant, il a gagné ses galons d'un des pères de la nouvelle Loi fondamentale.

Ben Jaafar a également joué un rôle discret que des analystes qualifient d'important au sein de la Troïka. «*Ah, s'il n'y avait pas Ettakatol et Si Mustapha, vous ne pourriez imaginer quels malheurs allaient survenir*», n'hésite pas à avancer l'un de ses proches, sans vouloir pour autant étayer ses propos. Le déficit de

communication aura été pénalisant. «*Sur 40 ans, vous allez retrouver les mêmes attitudes: discrétion et réserve caractérielles*», se laisse dire Ben Jaafar, comme pour s'excuser. Mais, cette fois-ci, sous le feu roulant des questions de *Leaders*, il a fini par apporter des réponses instructives. «*Heureusement qu'on a le Quartet, c'est un atout précieux*, se félicite-t-il. *D'ailleurs, Houcine Abbassi a bien précisé les choses : le Dialogue national soutient l'ANC et ne se substitue guère à elle. Rached Ghannouchi y a incontestablement joué un grand rôle, s'impliquant personnellement et ralliant à lui sa direction, toujours là, au moment difficile pour infléchir la décision de son parti dans le bon sens*». Et le CPR ? «*Je préfère parler d'Ettakatol*», répond-il. Parlons-en alors ! «*Tout va redémarrer. On*

s'est beaucoup plus occupé de l'intérêt général au détriment du parti, explique-t-il. *Nous avons des atouts que même nos adversaires ne peuvent nier : des résultats*». De quoi lui garantir des votes massifs lors des prochaines élections législatives et présidentielle ?

Les interrogations ne manquent pas. Ben Jaafar et son parti ont-ils servi de faire-valoir à la Troïka, plus particulièrement à Ennahdha ? L'exploit du 23 octobre 2011 peut-il être réédité ? Et quels seront les atouts majeurs à mettre en jeu ? Si elles ne sont pas exhaustives, les révélations et les réponses recueillies nous éclairent sur la démarche accomplie et celle qui sera adoptée. ■

Hédi Béhi, Raouf Ben Rejeb et Taoufik Habaieb

Ben Jaafar aux heures les plus difficiles

Au terme de deux années et demie de présidence à la tête de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar a tout lieu d'être satisfait de son bilan. L'ANC a mené à bien sa mission première, l'adoption de la constitution, élu le bureau de l'ISIE et votera probablement dans les prochaines semaines la Loi électorale. Pourtant, celui qui se veut «la force tranquille» a le triomphe modeste : «La constitution est l'affaire de tous». Par contre, il ne tarit pas d'éloges sur Rached Ghannouchi, sans lequel «rien n'aurait été possible». Dans une interview d'une heure et demie, il revient sur les heures difficiles qui ont précédé cet heureux dénouement, les deux assassinats, la suspension des travaux de l'ANC. Mais se projette déjà dans l'avenir. Serait-il candidat à la prochaine présidentielle ? Mustapha Ben Jaafar feint la surprise. «Je ne m'attendais pas à une telle question», répond-il sur un air faussement ingénu. On a compris. Il y sera. Entretien.

Même aux heures les plus difficiles après l'assassinat de son collègue Mohamed Brahmî, Mustapha Ben Jaafar dit qu'il n'a jamais perdu espoir. Il a une conviction intime que le caractère du Tunisien, fruit d'une riche civilisation, d'une culture plusieurs fois millénaire et d'un esprit singulier nourri aux sources du savoir et du réformisme, finit toujours par triompher de l'adversité. «*Il y a une exception tunisienne*», observe-t-il. S'il a un regret à exprimer, c'est qu'au lendemain des élections du 23 octobre 2011, ■ ■ ■



■■■ «les forces politiques ne se sont pas mises d'accord sur la constitution d'un gouvernement d'intérêt national», comme proposé par son parti. «Le choix du schéma classique majorité/opposition, reconnaît-il, était tout à fait inadapté à la phase de transition que vivait le pays qui venait de sortir d'une longue nuit de dictature», ajoutant qu'il aurait mieux valu «faire le choix de l'union nationale». «Que de temps aurait-on gagné et que de bourrasques aurait-on évitées», dit-il. De ses deux ans et demi de présidence de l'ANC, il ne retient que ce qui est positif. «De par mon caractère, je ne suis pas porté à faire le bilan de ce qui n'a pas marché», affirme-t-il. La décision la plus délicate qu'il a eu à prendre a été celle de suspendre les travaux de l'Assemblée le 6 août 2013 après le retrait des députés de l'opposition. Il en revendique la paternité. «Je n'en ai parlé à personne, ni à mes camarades du parti, ni à mes partenaires (au sein de la Troïka)». C'est une décision prise au dernier moment et ajoutée à l'adresse qu'il a faite au peuple. «Le matin du 6 août, nous avons tenu une plénière. Nous avions la majorité même qualifiée pour mener nos travaux, mais je voyais qu'au Bardo, deux rassemblements se faisaient face et étaient séparés par des barbelés et que la moindre étincelle pouvait mettre le feu aux poudres. Je voyais les germes de la confrontation et cela était politiquement et moralement insoutenable. Il fallait désamorcer la situation qui était explosive et j'ai pris mes responsabilités», avoue-t-il. Il estime avoir été mal compris, mais à aucun moment, ses partenaires ne lui ont manqué de respect, rappelle-t-il.

Discrétion et efficacité

A partir de ce moment, Mustapha Ben Jaafar a fait le tour de tout le monde, partenaires comme adversaires, pour chercher une solution à la crise. Docteur Patience a fait de la discrétion son credo. Poussant toutes les portes, même celles où il n'aurait jamais osé s'aventurer auparavant, il ne faisait cas ni du protocole ni de son amour-propre. Le souci de «l'efficacité primait sur toutes les autres considérations». Avec «constance et persévérance», ce sont ses mots, il n'a pas lésiné sur les efforts qui ont été payants en fin de compte. A-t-il sollicité auprès de Rached Ghannouchi aide et soutien dans sa démarche ? «Indiscutablement», répond-il sans réfléchir. Il rend hommage au président d'Ennahdha qui a compris très vite où se situe l'intérêt de son parti et partant l'intérêt national, et ce n'était pas facile pour lui de convaincre ses troupes qui se voyaient appelées à accepter d'être dépouillées d'un pouvoir qu'elles croyaient avoir gagné de haute lutte. «Ghannouchi a toujours été là pour infléchir la position de son parti dans la bonne direction», dit-il avec reconnaissance.

Les événements en Egypte, avec la prise du pouvoir par l'armée le 3 août, ont-ils joué ? «En politique tout joue», estime-t-il, comme pour dire que le scénario à l'égyptienne a fait réfléchir tout le monde et a été pour quelque chose dans l'attitude conciliante du président d'Ennahdha. Il affirme que le parti islamiste a accepté beaucoup de compromis. Il n'aime pas parler de «concessions» car celles-ci peuvent être remises en cause, dès que le rapport de force change. Jamais à aucun moment il ne mentionne le nom du CPR, son autre allié de la Troïka, ni à plus forte raison celui du président Marzouki. Est-ce parce qu'il s'agit d'un allié qui dérange ? On ne le saura pas. Mais il ne faut pas être grand clerc pour deviner sa pensée. ■■■

Questions express

Etes-vous pour le maintien de l'exclusion ?

Je reste sur deux principes. Le premier, c'est qu'on n'a pas fait une révolution pour rien et ne pas apporter de réponses aux aspirations profondes du peuple. Le second, c'est que le décret-loi 2011-35 de mai 2011 relatif à l'élection de l'ANC avait spécifié en son article 15, au titre de l'éligibilité, les catégories de personnes frappées d'exclusion et a fonctionné dans ce sens. Il faudrait garder cette approche, mais nous avons à présent un outil entre les mains : la justice transitionnelle. Il va falloir l'activer et accélérer sa mise en œuvre.»

Comment assurez-vous le financement d'Ettakatol ?

C'est une grande question. Comme d'habitude, depuis la fondation de notre mouvement, nous avons compté sur notre autofinancement, bénéficiant des contributions de nos militants. Plus on gagne en popularité, plus nos chances de recueillir plus de fonds privés sont grandes. Notre espoir est de voir le financement public des partis politiques clairement établi et ses modalités précisées. Cela mettra les partis à l'abri de toute présomption. D'ailleurs, une loi sur les partis est plus que nécessaire.»

Quel mode de scrutin préférez-vous ?

Le scrutin de listes a fait ses preuves. Mais il faut l'améliorer, surtout pour la présidentielle, en envisageant un système de parrainage des candidats.

Concernant les législatives et la présidentielle, êtes-vous pour leur concomitance ou leur séparation au moment du vote ?

La question n'est pas encore tranchée. Il ne s'agit pas de faire plaisir aux uns ou aux autres, mais de privilégier l'intérêt général. Il est vrai qu'organiser ces deux votes le même jour est plus économique en termes de coûts. Mais si on est obligés d'aller au-delà de fin 2014, on peut envisager une séparation des scrutins.



www.citroen.tn

LE MONDE ENTIER DANS VOTRE VOITURE



 Citroen Tunisie
 @citroen_tunisie

NOUVEAU CITROËN C4 PICASSO

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



AURES AUTO DISTRIBUTEUR OFFICIEL CITROËN

SIÈGE SOCIAL LA CHARGUIA : TÉL. : 71 806 100 / SUCCURSALE LES BERGES DU LAC : TÉL. : 71 960 002 / SUCCURSALE EL MGHIRA : TÉL. : 79 408 429 / SUCCURSALE NABEUL : TÉL. : 72 272 470
SUCCURSALE HAMMAM SOUSSE : TÉL. : 73 371 390 - 73 371 392 / AGENCE MONASTIR - SMA : TÉL. : 73 464 441 - 73 464 442 / AGENCE MAHDIA - AUTO HB : TÉL. : 73 653 820
SUCCURSALE SFAX : TÉL. : 74 286 200 - 74 286 087 / AGENCE MNIHLA - SOMAS : TÉL. : 70 527 700 / AGENCE EZZAHRA - LE GARAGE : TÉL. : 71 455 395 / AGENCE MANOUBA -
UNIVERS AUTO : TÉL. : 71 601 290 / AGENCE BHAR LAZREG - HORIZON CAR : TÉL. : 71 854 850 / AGENCE HAMMAMET - ASH : TÉL. : 72 261 100 / AGENCE SFAX - CPR AUTO : TÉL. : 74 467 900
RAC SFAX - ETS BELALYA : TÉL. : 74 296 540 / AGENCE GABES - GAMA : TÉL. : 75 295 600 - 75 295 700 / AGENCE DJERBA - SOGEMA : TÉL. : 75 655 050
E-MAIL : info@citroen.com.tn

B A I T Y

ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION



PROTÉGEZ VOTRE BIEN LE PLUS CHER.

Simple et complète, l'assurance Multirisques Habitation de **CARTE ASSURANCES** est composée de garanties indispensables. Destinée aux particuliers, propriétaires ou simples locataires, vous bénéficiez de garanties performantes pour protéger votre patrimoine familial. Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



■ ■ ■ Jeter les ponts de la confiance

Mustapha Ben Jaafar n'est pas peu fier du résultat obtenu. Son parti a été le soutien le plus indéfectible du Dialogue national. C'est lui qui a fait accepter que l'Uggt, avec les autres organisations de la société civile, soit le parrain de ce dialogue compte tenu du rôle national incontournable de la Centrale syndicale. C'est Ettakatol qui a jeté les ponts de la confiance, ce mot magique, entre l'ensemble des forces politiques. Alors qu'on attendait qu'il nous fasse une longue tirade d'autosatisfaction après la ratification de la Constitution, il a été plus que modeste. Il n'en revendique pas la paternité. C'est le «fruit du travail de tous», dit-il avec humilité. «Chacun y a mis du sien», reconnaît-il. Les débats ont été rudes, surtout en commissions, sans jamais dépasser la limite du tolérable. La Constitution adoptée à une très large majorité le 27 décembre doit beaucoup au projet déposé le 1er juin 2013, soutient-il. Il rappelle que la Commission de Venise, autorité en la matière, a salué ce projet. Les améliorations apportées ont été le fruit de la Commission des consensus dont il a présidé les travaux et qui a tenu une cinquantaine de réunions.

Des atouts pour gagner la partie

Concernant le gouvernement de Mehdi Jomaa, Mustapha Ben Jaafar se réjouit qu'il ait pu «décrire» le climat politique dans le pays. C'est déjà un succès. «Il a des atouts pour gagner la partie sans invectives, ni diabolisation ou tiraillements». Il faut maintenant «lui donner ses chances pour réussir la bataille contre le terrorisme». En bon médecin qui sait de quoi il parle, il compare le terrorisme à un «cancer» qu'il faut extirper. Il peut mener la «bataille dans la solidarité et la rigueur», en fournissant aux forces armées et de sécurité les moyens pour gagner cette bataille. Sur son parti, Mustapha Ben Jaafar est dans la méthode Coué. Malgré les vagues de défections que son parti a connues depuis trois ans, réduisant notamment de moitié sa représentation à l'ANC, il estime qu'Ettakatol a gagné en «notoriété» et cela lui donne «des chances pour améliorer son score au cours du prochain scrutin législatif». «Nous sommes en train de mettre de l'ordre au sein de notre parti», ajoute-t-il, précisant que la direction de la campagne électorale a été confiée à un «éléphant» du parti, M.Khétil Zaouia, ancien ministre des Affaires sociales : «Certains de ceux qui ont fait défection commencent à revenir au bercail, après avoir compris les raisons de notre alliance avec les islamistes», allusion à peine voilée au changement d'attitude d'Ennahdha qu'il attribue à «la persévérance d'Ettakatol». Pense-t-il reconduire la même coalition après les élections ou à chercher de nouvelles alliances? La question lui semble «prématurée» mais il n'écarte aucune formule. Sans le dire, il exclut seulement une alliance avec Nidaa Tounes de Béji Caid Essebsi. Car il soutient avec force qu'il est contre la «bipolarisation» de la vie politique. Il écarte d'un revers de main l'objection du journaliste qui lui rappelle que cette bipolarisation existe dans la plupart des démocraties : «Nous ne sommes pas prêts à cette forme de clivage politique». Par contre, il est favorable à une coalition avec l'Alliance démocratique : «Elle est dans l'ordre des choses compte tenu des affinités entre les deux formations». Avec Al-Joumhourî d'Ahmed Néjib Chebbi, il avoue que ce sera plus difficile, même si les deux partis partagent la même sensibilité politique, mais les deux hommes ne sont pas prêts à se rapprocher,



d'autant plus qu'ils convoitent la présidence de la République. Mustapha Ben Jaafar est favorable à des dispositions dans la loi électorale en cours de discussion, pour l'exclusion des tenants de l'ancien régime à l'instar de l'article 15 dans la loi ayant permis l'élection de l'ANC. Il faut accélérer le processus de mise en œuvre de la justice transitionnelle pour que cette exclusion ne concerne que les personnes qui devraient l'être.

■ La signature de la Constitution, en apothéose

A nous deux, Carthage !

Serait-il candidat à la prochaine présidentielle? Mustapha Ben Jaafar feint la surprise. «Je ne m'attendais pas à une telle question», répond-il sur un air faussement ingénu. On a compris. Il y pense sérieusement. Et s'y prépare, malgré les sondages qui le créditent de 2% d'intentions de vote. Mais, n'ayant pas discuté de la question au sein des instances de son parti, il ne veut pas s'avancer sur ce terrain. Même si la chose va de soi pour les militants de son parti. En tout cas, s'il saute le pas, il s'engage à démissionner de la présidence de l'ANC. «Cela est évident», commente-t-il. Après les élections, Mustapha Ben Jaafar tient «mordicus» (un terme qu'il affectionne apparemment et qu'il répètera à plusieurs reprises au cours de notre entretien) à son idée de gouvernement d'intérêt national qu'il n'a pu imposer en 2011, mais qui devra être mise au goût du jour, préférant parler pour la prochaine étape de «gouvernement de cohésion nationale». Pendant les dix années à venir, les défis de la lutte contre le chômage et pour corriger les disparités entre les régions sont tels qu'il nous faut mettre en place une stratégie à long terme à laquelle doivent être associées toutes les forces politiques et de la société civile. Les tiraillements partisans ne devraient pas être de mise. ■

R.B.R.



Par Mansour Moalla

On a enfin un chef de gouvernement et une nouvelle phase, la cinquième, s'ouvre dans le parcours d'une révolution perdue dans des affrontements entre les fractions politiques.

La Constitution, et après ?

Quinze mois après le délai légal, la Constitution a été enfin établie et accueillie avec ferveur et enthousiasme. Un nouveau gouvernement «provisoire» composé de «compétences nationales» indépendantes a été formé, les partis politiques s'étant révélés incapables de le former. Ce fut heureusement une fin pacifique pour une crise profonde qui n'a que trop duré. L'après-constitution pose des problèmes importants. Ils concernent le sort de ce gouvernement, l'évolution politique, économique et sociale durant cette dernière période «transitoire», la cinquième, et enfin les élections qui doivent la clôturer.

Le sort du gouvernement

Ce gouvernement est indépendant et n'appartient à aucun parti. Ce qui fait sa force mais aussi sa faiblesse. Il part avec un préjugé favorable mais il doit gagner le soutien massif de l'opinion publique, celui du monde politique étant incertain. Aussi doit-il agir vite, fort et bien. Après il sera peut-être trop tard, Bourguiba a proclamé très vite le statut personnel libérant la femme tunisienne : «*Je ne pourrai plus le faire après*», avait-il avoué. Il en est de même aujourd'hui pour les problèmes les plus urgents. Une présence active s'impose. Le gouvernement doit se tenir en contact permanent avec le public et l'informer le plus largement possible sur ce qu'il entreprend, ce qu'il compte faire, sur ses projets et ses difficultés comme sur ses réalisations et ses succès. La prudente discrétion constatée depuis sa formation commence à inquiéter et a été comprise comme de l'indifférence vis-à-vis d'une population qui a trop souffert jadis du mépris des précédents gouvernements. Une rupture de ton et de comportement est de nature à l'aider dans sa mission. Ce gouvernement considéré comme non partisan est attendu dans un certain nombre de domaines essentiels : la sécurité du pays, le redressement de la situation économique, le traitement des problèmes sociaux les plus importants dont le chômage et l'emploi et le développement des régions restées en retard.

Sécurité et terrorisme

Les événements ont mis en évidence l'aggravation de l'insécurité. La lutte contre la violence et le terrorisme doit recevoir la toute première priorité. Elle doit être fortement organisée et soigneusement planifiée. Tous les moyens nécessaires doivent être mis en œuvre à cet effet, qu'ils soient techniques, financiers ou humains. Une grande coordination s'impose dans ce domaine. A cet égard, on peut penser à la constitution d'un grand

La lutte contre le terrorisme est aujourd'hui le principal enjeu national. Il restera qu'en parallèle et sans trop attendre, des mesures économiques et sociales ponctuelles doivent être prises pour adresser au pays des messages d'espoir.

ministère de la Sécurité publique regroupant les services de sécurité au ministère de l'Intérieur et ceux de la Défense nationale et ce, pour réaliser une meilleure coordination supervisée directement par le chef du gouvernement. Par ailleurs, la solidarité nationale doit se manifester vigoureusement et s'exprimer par la création dans chaque gouvernorat et chaque délégation d'un «comité de sécurité» représentatif groupant les représentants des forces vives et patriotiques pour suivre l'évolution de la sécurité sur le plan régional et local en oubliant les préoccupations, électorales ou autres, de chaque catégorie, la patrie étant en danger et notre sort à tous étant en jeu jusqu'à ce que ce fléau disparaisse. Il serait alors indiqué d'associer dans le Conseil national de la sécurité publique les autorités compétentes avec les représentants de la société civile et des organisations politiques. La lutte contre le terrorisme sera ainsi une préoccupation nationale et solidaire.

Si le pays se mobilise ainsi, si chacun de nous, là où il est, devient concerné, le terrorisme reculera. On ne doit plus attendre qu'il attaque, tue et sème la panique, terrorisant citoyens, investisseurs et touristes. Il faut aussi des moyens financiers : on peut et on doit les trouver d'abord à l'intérieur et aussi, s'il y a lieu, à l'extérieur. En ce qui concerne l'effort national propre, il est nécessaire de revoir nos priorités. Des sacrifices s'imposent. Une part, sinon la totalité, des milliards de dinars de la fameuse Caisse de compensation pourront servir à renforcer les effectifs et les équipements de l'armée, de la police et de la garde nationale. On peut alors envisager une augmentation appropriée des bas salaires, le SMIG en particulier, pour remplacer la subvention aux biens de première nécessité dont les céréales et leurs dérivés en particulier. En outre, quelques milliers ou dizaines de milliers de jeunes éduqués et aujourd'hui sans emploi pourront, encadrés par les professionnels, venir surveiller et défendre nos frontières et nos montagnes. Une mobilisation totale, oui, et attend du gouvernement qu'il en prenne l'initiative et la direction. Il est certain qu'alors, il sera pleinement soutenu par l'ensemble de la population qui, convaincue, acceptera les sacrifices matériels qui s'imposent.

Le redressement économique et l'apaisement social

La lutte contre la violence et le terrorisme, si elle est ainsi renforcée, contribuera au redressement économique et à la paix et la concorde sociales. Elle rétablira la confiance, nécessaire au redémarrage de l'investissement, à la promotion de la croissance économique et à la réduction des déficits du budget et de la balance courante de nos paiements extérieurs. L'agitation sociale deviendra inappropriée dans ce contexte et le sens patriotique et solidaire jouera son rôle : l'absence d'enjeu national a toujours réveillé les égoïsmes et les querelles. La lutte contre le terrorisme est aujourd'hui le principal enjeu national. Il restera qu'en parallèle et sans trop attendre, des

mesures économiques et sociales ponctuelles doivent être prises pour adresser au pays des messages d'espoir. Outre les deux catégories de déficit dont souffre le pays depuis l'Indépendance et qu'on vient d'évoquer, celui-ci doit faire face à deux déséquilibres excessifs en matière de chômage et d'emploi d'abord et en second lieu en ce qui concerne la disparité entre les régions du Nord et de l'Est, plus avancées, et celles du Sud et de l'Ouest qui le sont beaucoup moins. Chômage et déséquilibre régional sont deux dangers qui menacent la stabilité du pays. On ne peut remédier au chômage qu'en créant des emplois. Le chômage qui existe est à traiter sans attendre. Il est évalué entre 500.000 et 700.000 demandeurs d'emploi. Des statistiques publiées par la Direction des impôts ont indiqué que sur 1.260.000 entreprises identifiées en Tunisie, 700 à 800.000 sont actives et saines, puisque payant des impôts. On peut envisager dans l'immédiat de demander à ces dernières d'employer au moins une personne. Mais il faut étudier cela de près : classer les « chômeurs » par catégorie, âge et spécialité et identifier les entreprises concernées, ce qu'on peut faire rapidement si l'on s'y met. Quant à l'emploi et au chômage des années à venir, on ne peut le traiter qu'en améliorant substantiellement notre capacité de création d'emplois et la porter à environ 80.000 emplois par an qui semble être le niveau nécessaire pour faire face à la demande annuelle d'emplois, demande composée à plus de 60% par des candidats ayant un niveau avancé d'éducation. Problème capital qui appelle une expansion considérable des investissements créateurs d'emplois mais aussi de production de biens exportables en même temps. C'est le principal défi qui s'impose au pays et on ne peut guère le traiter, le pays plongé dans la violence et menacé par le terrorisme.

Quant au déséquilibre régional, qu'on perçoit tous les jours, il est aussi prioritaire que l'emploi. Il faut s'y impliquer très fortement. On peut répartir les régions défavorisées en trois ou quatre groupes comprenant chacun plusieurs gouvernorats et ayant à leur tête un membre du gouvernement, ministre ou secrétaire d'Etat, et en mettant à leur disposition les moyens nécessaires, humains et financiers, pour identifier les problèmes les plus urgents et les projets les plus rapides à réaliser tout en mettant en place un dispositif pour étudier un plan de cinq ans pour le développement de chacun de ces groupes. Comme action rapide et message d'espoir, on peut penser à l'émission d'un emprunt national de solidarité d'un milliard de dinars à des conditions favorables et le consacrer aux besoins les plus urgents dans ces régions dont notamment le logement et l'eau, premiers besoins naturels de l'homme.

L'évolution du domaine politique

La force de la mobilisation contre le terrorisme et la nécessité de redresser l'économie vont imposer au monde ■■■

■■■ politique de revoir ses thèses et de réétudier ses choix et ses comportements. L'action politique et la confrontation électorale ne doivent plus constituer une source d'excitation, de violences et de fractures sociales. Elle ne doit pas être une deuxième catégorie de terrorisme comme on l'a vu au cours de ces trois années de transition : milices armées, assassinats politiques, menaces de mort incessantes. Cette action doit pouvoir devenir un échange d'idées et de propositions concrètes à l'appréciation des électeurs de manière civilisée et digne d'un pays qui veut devenir une grande nation respectée. Les partis politiques doivent donc évoluer et changer. Il y a lieu d'abord de ne plus utiliser la religion comme un moyen de propagande politique, ce qui nous a conduit à des lieux de culte où on sème la discorde au lieu de la paix et la fraternité. Cette utilisation est destructrice aussi bien pour la religion qui risque de devenir violente que pour la politique qui peut devenir un facteur de division menaçant l'avenir du pays.

On peut avoir un parti centriste conservateur : c'est ce qui doit devenir le parti qui se veut aujourd'hui «islamique», dans un pays musulman, ce qui est un non-sens. Il n'a qu'à voir ce que sont devenus les pays musulmans entraînés dans cette direction: l'Égypte, la Libye, la Syrie, l'Irak, le Pakistan, etc. Les pays industrialisés ne sont devenus des pays développés qu'en rendant leur autonomie à la religion et à la politique. Il en est de même des partis qui se voulaient socialistes, communistes ou révolutionnaires. Ils en sont bien revenus. Le stalinisme, le maoïsme, le nassérisme ont disparu en faisant beaucoup de dégâts. Tout ce qui est artificiel ne dure pas : ce n'est que trop vérifié par l'histoire.

On peut donc, à côté du nouveau parti centriste conservateur, avoir un autre parti centriste novateur, progressiste, plus démocratique et plus social regroupant ceux qui se réclament de cette mouvance. Ces derniers sont trop dispersés. Ils doivent s'unir et si possible fusionner, sinon leur dispersion leur coûtera cher et ils risquent d'être éliminés par un concurrent plus uni et plus discipliné. Les questions de personnes doivent passer à l'arrière-plan et ne pas compromettre une évolution de nature historique. Les pays les plus avancés en Europe et en Amérique ont évité la dispersion et disposent de deux formations importantes correspondant à la nature des choses : conservatisme ou progrès. Leurs gouvernements sont stables et efficaces et ils se relaient au pouvoir parce que le pouvoir use et l'alternance est inévitable. Une évolution politique dans le sens qui vient d'être indiqué est aussi nécessaire que la lutte contre la violence et le terrorisme. La dispersion ne peut qu'affaiblir le pays et l'exposer encore plus aux dangers du terrorisme. Avoir deux grands partis politiques solides et bien structurés est une précieuse contribution à la lutte contre le danger terroriste.

Les élections

Si l'évolution politique qu'on vient de décrire pouvait intervenir et si l'on peut vaincre violence et terrorisme, on peut espérer avoir

des élections utiles susceptibles de stabiliser le pays et de lui permettre de consacrer toutes ses énergies au développement de son économie et à l'épanouissement de la société.

Ces élections posent quelques problèmes qu'il faudra résoudre sans précipitation. On a été en crise durant trois ans du fait des querelles que l'on connaît et on a passé plus de deux ans à établir la constitution. Vouloir aujourd'hui se précipiter pour établir la loi électorale, en allant au plus pressé et en se contentant de reconduire un mode de scrutin incompréhensible. Ce dernier n'était pas approprié à la situation politique en 2011 qui ne comprenait qu'un seul parti structuré.

Aujourd'hui, la société civile s'est considérablement élargie au point de contribuer efficacement au changement de gouvernement. Il faut en tenir compte. Elle a son rôle à jouer dans les futures élections. Or le mode de scrutin de 2011 organise le monopole des partis dans ce domaine au point que l'on vote pour un parti et l'on ignore les noms des candidats qu'on ne regarde même pas. C'est l'anonymat qui explique en partie l'importance de l'abstention. Seul le scrutin uninominal à un ou deux tours permet la participation au vote de la société civile. Il s'agit, en effet, d'élire une seule personne dans une circonscription plus réduite. Les candidats peuvent être nombreux. Mais ils sont plus faciles à identifier dans le cadre de cette circonscription. Les partis politiques peuvent présenter chacun un candidat. Il doit être meilleur que les autres pour être élu. Un candidat de la société civile peut être meilleur et émerger. Le niveau et la qualité des élus ne peuvent que s'améliorer du fait de cette compétition. Les partis ne pourront plus présenter n'importe quel candidat comme ils le font pour les listes. Hommes et femmes sont sur un pied d'égalité. Les femmes ne sont plus un simple décor. Elles doivent se faire apprécier pour être élues, surtout si elles sont soutenues par les partis. L'artifice des listes de 2011 sur ce point ne peut tromper personne. Il est populiste et démagogique et purement électoraliste. Des pays démocratiques depuis longtemps comme la Norvège et la Suède n'ont pas utilisé cet artifice pour promouvoir la femme. Cet artifice est humiliant et il est à éviter.

Dans les deux derniers gouvernements, elles restent largement minoritaires, ce qui est difficile à expliquer. Pourquoi les pousser à être députés et les repousser quand il s'agit de gouverner ?

De nombreuses autres questions concernent cette dernière période transitoire. On aura peut-être l'occasion de les examiner plus tard. L'essentiel aujourd'hui est que le gouvernement réussisse, que le terrorisme soit vaincu, que la classe politique se ressaisisse et que les élections réussissent. Si l'on parvient à réaliser tous ces objectifs, on aura mis la Tunisie sur la bonne voie et on aura rendu l'espoir au pays, à ses habitants et à ses électeurs.■

M.M.

Partagez plus vite et mieux
l'information dans votre
entreprise



**Sage ERP
Génération i7**
à partir de
13 700 DT*

Evoluez vers une nouvelle ère
de gestion d'entreprise conjuguant
communication, collaboration, mobilité
et maîtrise d'investissement.

Avec les solutions Sage Génération i7 :

- Partagez des informations fiables et communes
- Améliorez l'analyse et le suivi de votre activité
- Accédez à vos données en situation de mobilité

**Pour un diagnostic avant le 20 mars,
contactez-nous :**

Sage en Tunisie : +216 71 105 855
info@sage.ma - www.sage.ma



*Pour 4 utilisateurs, offre sous conditions
et valable jusqu'au 28 mars 2014

الإدخار مع QNB يُربحك أكثر مما تتوقع.



لجنة غير ملزمة بالشراء. قانون المسابقة مودع لدى عدل الأشهاد السيد: نورالدين الخفيفي
العنوان: 44، شارع النخيل زعفراني، 2051 المحكمة الابتدائية الأولى، تونس 2
قانون المسابقة متواجد في المقر الرئيسي للبنك، العنوان: هجج مدينة العلوم، ص.ب. 320-1080 تونس



إدخار مع QNB وتأهل لدخول السحب على جوائز فاخرة :

الجانزة الأولى : سيارة شيفروليه كروز

الجانزة الثانية : 5 دفاتر إدخار بقيمة 1000 دينار الدفتر الواحد

الجانزة الثالثة : 5 أبل أي باد ميني

*تطبق الشروط والأحكام

آسيا، إفريقيا، أوروبا، الشرق الأوسط qnb.com.tn



La constitution n'est pas révisable avant la mise en place des institutions constitutionnelles

Le propre d'une constitution rigide est que ses procédures d'élaboration et de modification sont différentes de la procédure législative ordinaire. Elles se caractérisent par un formalisme accentué et par une solennité particulière.



Par Rafâa Ben Achour

Ce formalisme confère aux règles inscrites dans la constitution –indépendamment de leur objet – une force juridique qui les situe au sommet de l'ordonnement juridique et fait que la règle immédiatement inférieure à la constitution doit être conforme à cette dernière. C'est ce qu'on appelle le principe de constitutionnalité par analogie avec le principe de légalité bien connu en droit administratif.

La constitution tunisienne du 27 janvier 2014 (comme sa devancière de 1959) est une constitution rigide. Son élaboration a été le fait d'une Assemblée nationale constituante

élue en vertu du décret N° 2011 – 108 du 3 août 2011, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale constituante et du décret-loi N° 2011-35 du 10 mai 2011, relatif à l'élection d'une Assemblée nationale constituante tel que modifié par le décret-loi N° 2011 - 72 du 03/08/2011. Ces différents textes ont chargé l'ANC de doter le pays d'une constitution suite à la suspension de la constitution du 1er juin 1959 par le décret-loi N° 2011 – 14 du 23 mars 2011 portant organisation provisoire des pouvoirs publics.

La loi constituante N° 2011 – 6 du 16 décembre 2011 relative à l'organisation provisoire des pouvoirs publics a prévu dans son article 3 une procédure spéciale, différente de la procédure d'adoption des lois organiques et ordinaires, pour l'adoption de la constitution ; et c'est en vertu de cette procédure que le projet de constitution a été voté en première lecture, d'abord article par article à la majorité absolue des membres de l'ANC, ensuite le texte ■■■

faites de vos enfants
les adultes de demain

CARTE JEUNESSE

Sécurité

Contrôle

CARTE JEUNESSE

Responsabilité

Indépendance



Besoin de donner de l'autonomie à votre enfant ? Envie de garder un œil sur ses dépenses ?
Alors n'hésitez plus et offrez-lui la Carte JEUNESSE!

www.bt.com.tn

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

■ ■ ■ dans son ensemble a été approuvé par un vote à une écrasante majorité de 200 voix sur 216. La majorité des 2/3, requise par le texte, ayant été de loin dépassée, le texte n'a pas eu besoin d'être soumis à une seconde lecture (par référendum à la majorité des électeurs).

Depuis quelques jours, certaines voix de membres de l'ANC se sont élevées pour réclamer une révision de la nouvelle Constitution; un mois à peine après son adoption et sa promulgation, le 27 janvier 2014. La demande de révision concerne essentiellement l'article 148 relatif aux dispositions transitoires et notamment le § 3 de cet article qui dispose que «*les élections présidentielles et législatives auront lieu dans un délai de quatre mois à partir de la finalisation de la mise en place de l'ISIE sans que cela puisse dépasser, dans tous les cas, la fin de l'année 2014*». La raison invoquée pour justifier la pertinence de la demande de révision réside dans le fait qu'un retard important a été déjà enregistré, d'une part dans le processus de mise en place de l'ISIE et d'autre part dans la procédure d'élaboration de la loi électorale. A ces arguments on ajoute le fait que l'atmosphère sécuritaire générale dans le pays (terrorisme) n'est pas propice à l'organisation d'élections honnêtes et transparentes conformes aux standards internationaux.

Face à ces demandes de révision, force est de constater que l'ANC est incompétente pour introduire la moindre modification du texte constitutionnel. En effet, l'ANC a non seulement épuisé la compétence constituante à elle attribuée par la loi constituante portant organisation provisoire des pouvoirs publics (OPPP), mais la nouvelle constitution a attribué la compétence de révision à la future Assemblée des représentants du peuple (ci-après ARP) et éventuellement au peuple.

I – L'ANC a épuisé sa compétence constituante

La loi constituante du 16 décembre 2011 a reconnu dans son article 2 à l'ANC trois types de compétences :

- une compétence constituante (à titre principal) (qui aurait dû être la seule) ;
- une compétence législative ;

- une compétence électorale (élections des présidents de la République et de l'ANC)
- une compétence de contrôle du gouvernement.

Avec l'adoption de la constitution, le 26 janvier 2014, l'ANC a épuisé sa première compétence et les dispositions de la loi relative à l'OPPP ont épuisé leur effet de droit. En effet, et en vertu de l'article 148 de la constitution, un certain nombre d'articles de la loi sur l'OPPP ont été expressément maintenus en vigueur. Il s'agit notamment des articles 5, 6, 8, 15 et 16 qui sont maintenus jusqu'à l'élection de l'ARP. Il en est de même pour les articles 7, 9 à 14 et l'article 26 qui restent en vigueur jusqu'à l'élection du président de la République. C'est enfin le cas des articles 17 à 20 de la même loi qui restent en vigueur jusqu'à ce que l'ARP accorde sa confiance au premier gouvernement.

A l'exception de ces articles, tous les autres articles de la loi sur l'OPPP ont cessé d'exister. Il en est ainsi surtout des articles 2 et 3 de la loi OPPP relatifs aux compétences de l'ANC et notamment à sa compétence constituante. En d'autres termes, l'ANC a, à partir du jour où la constitution est entrée en vigueur, le 10 février 2014, définitivement perdu son pouvoir constituant. Même si sa dénomination n'a pas changé, elle n'a plus aucune compétence sur le texte de la constitution. Elle ne peut plus le toucher : ni pour ajouter, ni pour retrancher, ni pour ajuster. A partir de cette date fatidique du 10 février 2014, les compétences de l'ANC sont strictement limitées à certains domaines limitativement déterminés par l'article 148 §1 alinéa 5 de la Constitution qui dispose que : «*L'Assemblée nationale constituante poursuit l'exercice de ses compétences législatives, électorales et de contrôle, décidées dans la loi organique relative à l'organisation provisoire des pouvoirs publics ou dans les lois en vigueur jusqu'à l'élection de l'Assemblée des représentants du peuple*». Dans ce §, le constituant ne fait que confirmer la fin de tout rôle constituant de l'ANC et donc, sur le plan juridique, son incompétence absolue à réviser le texte du 27 janvier 2014.

De ce qui précède, il apparaît clairement que ceux qui préconisent une révision de la nouvelle constitution et notamment du § 3 de l'article 148 relatif à la date butoir d'organisation des élections présidentielles et/ou législatives

occultent le fait que l'ANC n'est plus constituante et qu'elle n'a plus que des compétences législatives résiduelles.

En même temps qu'elle a mis fin au pouvoir constituant de l'ANC, la nouvelle constitution a attribué le pouvoir constituant dérivé à l'ARP et exceptionnellement au peuple.

II – L'attribution de la compétence constituante à l'ARP et au peuple

Comme toute constitution rigide, la nouvelle constitution tunisienne du 27 janvier 2014 a prévu une procédure spéciale pour sa propre révision, procédure plus compliquée et différente de la procédure législative ordinaire. En effet, la constitution a consacré son chapitre VIII (articles 143 et 144) à la révision de la constitution. Concernant l'initiative de la révision, elle appartient «*au président de la République ainsi qu'au tiers des députés de l'Assemblée des représentants du peuple*». Il ressort de cet article que les députés de l'ANC n'ont pas ce pouvoir, ce qui corrobore ce qui a été énoncé plus haut. Concernant l'organe compétent pour procéder à la révision, il s'agit de la prochaine ARP qui statue à la majorité de 2/3 de ses membres. La procédure peut s'arrêter à ce stade et la loi de révision pourra être promulguée par le président de la République. Cependant, «*le président de la République peut, après l'accord des deux tiers des membres de l'Assemblée, soumettre la révision à référendum, l'adoption se fait dans ce cas à la majorité des votants*».

Ainsi aucune modification de la constitution ne peut être initiée tant que l'ARP et le président de la République n'ont pas été élus. Jusqu'à cette date, le texte de la constitution est figé. De ce fait, il appartient à l'ANC de prendre la mesure de sa responsabilité et d'accélérer d'une part la mise en place de l'instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité et d'autre part la loi électorale au lieu d'envisager l'impossible et irrégulière voie de la révision de la constitution. Plus que tout autre organe, l'ANC doit tenir au respect du texte dont elle est l'auteur et ne pas commencer la nouvelle ère constitutionnelle par un faux pas de nature à hypothéquer l'avenir constitutionnel. ■

R.B.A



Les élites tunisiennes Diversité des profils et nouveaux engagements

Ni les élites politico-administratives en place, ni l'opposition officiellement reconnue mais quasiment décorative, ni celle confinée dans les geôles ou en cavale à l'étranger, n'avaient su anticiper l'insurrection qui a balayé en quatre semaines un régime prédateur, de nature mafieuse, pratiquant un népotisme sans scrupules aggravé par une bureaucratie complice et corrompue.



Par Habib Dlala

Les signes avant-coureurs de la crise sociale et régionale qu'étaient les émeutes du bassin de Gafsa (en 2008) et les événements de Ben Guerdane (de juillet 2010) n'ont pas suffi pour alerter nos élites, des plus contestataires aux plus réservées, qui assistaient impuissantes à la grande manœuvre préélectorale devant permettre à Ben Ali, comme à chaque fois, de briguer un nouveau mandat en 2014 ; de même qu'elle assistait, sans broncher, à la baisse du taux de croissance (à 3% en 2010) et à la recrudescence du chômage des diplômés mal dissimulée par les projets présidentiels

«high-tech». Quant aux jeunes élites innovantes et ambitieuses, elles succombaient à la récupération politique qui n'épargnait pas (en partie) les compétences tunisiennes établies à l'étranger. Pendant ce temps, l'élite académique nationale s'engluait dans une réforme universitaire forcée (LMD) qui n'a pas manqué d'amplifier et de diversifier le chômage des jeunes diplômés, chômage que les structures d'incubation et d'accompagnement de projets innovants ne pouvaient, loin s'en faut, éponger ou ralentir.

Dans ce contexte, la révolution tunisienne, bien qu'acéphale et orpheline de toutes les élites tunisiennes, a pourtant bien eu lieu, déclenchée par les marginaux et les exclus. Mais, aucune révolution n'aurait survécu en l'absence de leadership, ou en ayant des élites indifférentes ou peu influentes. En Tunisie, des groupes d'acteurs engagés et entreprenants (avocats et syndicalistes d'abord) sont intervenus pour encadrer les mouvements sociaux à leur «stade insurrectionnel régional». Dans la «phase gouvernementale provisoire», ils ont agi en plus grand nombre pour piloter les réformes politiques et électorales nécessaires à la

préservation des objectifs de la révolution. Formée de syndicalistes, d'universitaires, d'avocats et magistrats, de représentants des partis politiques, de militants des droits de l'Homme et de personnalités indépendantes, la Haute instance de la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique poussait le pays vers une transition consensuelle à la faveur d'élections libres, pluralistes et transparentes. L'urgence d'asseoir une légitimité consensuelle se substituant au vide constitutionnel du moment détournait les élites, petites bourgeoises pour la plupart, des objectifs sociaux de la révolution.

Comptant sur son réseau «dormant» de militants et sur des sympathisants conquis par d'éphémères promesses ou de menus présents, le mouvement islamiste Ennahdha, qui a fini par bouder la Haute instance, a réussi à remporter le scrutin du 23 octobre 2011. Assimilées à un simple plébiscite autour d'une émotion identitaire sciemment créée et instrumentalisée, ces élections sont gagnées aux dépens des élites modernistes libérales et progressistes, éparpillées et taxées de laïcité ou de rebut de la francophonie. D'obédience foncièrement «frériste» («Ikhouani») et composant avec les «illumines» wahhabites rigoristes, la fauconnerie islamiste s'est retournée, usant de toutes sortes d'intimidations, de menaces et de violence contre les élites politiques, culturelles, syndicalistes et universitaires et contre Bourguiba à qui on persiste à «refuser» le bénéfice de la miséricorde divine. Et c'est à travers Bourguiba que cette fauconnerie s'acharnait à renier et la pensée réformiste dont le leader de l'indépendance a été le dépositaire et le principe d'Etat-nation, clé de voûte de l'Etat moderne qu'il a patiemment instauré.

Au stade de la transition démocratique post-électorale, on n'en est plus en fait à chasser les démons de la tyrannie «benaliste», mais à contenir les excès d'une élite théocratique qui croit pouvoir inscrire son projet en marge de la ligne tracée par les réformateurs, de Khéreddine à Bourguiba. Déconnectée des évolutions profondes qui agitent le corps social tunisien et frustrée par de longues années d'enfermement, d'exil ou de

clandestinité, l'«élite élue» s'empressait de préparer l'instauration d'un Etat théocratique, membre d'une communauté d'Etats commandée par la charia et structurée par le réseau international des Frères musulmans.

Dès son arrivée au pouvoir, cette «élite» conquérante, qui a appris, faut-il le reconnaître, à se comporter comme un parti capable de tisser des alliances et de négocier des virages politiques difficiles, est restée d'abord fidèle à son idéologie et ses méthodes de travail. Dès le début, elle a procédé à un lessivage identitaire soutenu par un travail de proximité exécuté par des entités parallèles ne cachant pas leur salafisme et fondé sur la manipulation d'une jeunesse en détresse, la récupération des mosquées et le noyautage des associations de charité et de prédication. Le projet d'Etat religieux, qu'elle «promettait» à sa base sous le label «dapsusique» du «VIe Califat», se réaliserait en fait sous la forme d'un Etat quasiment importé, antinomique de l'Etat national moderne. En témoigne la tendance, encore vivace à la veille de son départ, et alors qu'on s'apprêtait à «désislamiser» le projet de constitution de juin 2013, d'introduire des concepts ou des pratiques institutionnelles d'essence médiévale tels que l'«Itawa», tribut forcé payé à l'Etat (en signe d'obéissance!), ou le «waqf» (constitution de biens de mainmorte). En témoigne aussi le projet de loi organisant les mosquées et fagoté à la va-vite, l'ascendant confessionnel qu'il prône et le détournement de services publics qu'il envisage et qui préfigure l'instauration d'un Etat dans l'Etat. On n'oubliera pas aussi l'accusation d'apostasie lancée en pleine ANC contre l'un des plus proches de Chokri Belaïd, ainsi que la poursuite de la conquête des postes-clés de la hiérarchie administrative et religieuse du pays, déjà largement engagée, du chef de gouvernement au *omda*, et du Grand Mufti à l'imam de quartier.

A quelques semaines de leur départ forcé, et après avoir échoué à élaborer la constitution, sans le talent des élites contestataires (de la société civile aux experts constitutionnalistes), à stabiliser les agrégats économiques nationaux, à équilibrer le budget de l'Etat et à sécuriser le pays, les élites islamistes continuaient, sans raison valable, à bomber le torse, comptant

sur leur «petite» majorité à l'ANC. En fait, la dissolution brutale de la confrérie en Egypte ne laissait plus de marge de manœuvre à l'élite islamiste d'Ennahdha, acculée déjà à abandonner tour à tour la théorie de la «culture sociale», la charia, son ambition «internationaliste», les restrictions aux droits universels, et à admettre le dialogue national, véritable planche de salut tendue par le Quartet. Il ne lui restait plus qu'à tenter de s'approprier, dans une ambiance festive, une constitution «tunisifiée» et «désislamisée»(!) et à chercher de nouvelles alliances. L'avenir n'autorisera plus ni double discours ni volte-face; il promet à ces élites, obligées de se draper de démocratie et de modération, davantage de concessions et de reconversions idéologiques.

Nidaa Tounès, la seule alternative au conservatisme politique

Quant à l'élite moderniste, libérale ou progressiste, mal servie par les élections du 23 octobre, elle n'a pas saisi l'enjeu électoral (identitaire) du moment. De toutes les façons, gagner était une vaine illusion au moins pour deux autres raisons aussi: d'une part, l'atomisation des formations politiques qui représentent cette élite et qui gravitent autour d'authentiques militants, parfois d'allure éléphantesque mais peu charismatiques, et d'autre part, l'absence d'assises populaires et régionales, limitées à des individualités citadines ou néo-citadines petites bourgeoises. Elle a, en fait, omis d'atteindre et de conquérir un tant soit peu les masses populaires déshéritées. Seul Al Aridha, aujourd'hui en déliquescence, l'avait fait, à sa manière.

Mais le principal est de survivre à l'échec. Face à une majorité «augmentée» (par deux alliances contre-nature) et avide de pouvoir, l'élite moderniste n'avait plus qu'un choix: se ranger dans l'opposition. Mais, contrairement aux cadres et députés d'Ennahdha, solidement établis dans la «confrérie» et disciplinés, de nombreuses personnalités de l'opposition (partisans ou indépendants), y compris celles appartenant aux partis alliés d'Ennahdha, sans expérience pour la plupart et mal acquis à leurs engagements partisans initiaux qu'ils sont censés défendre, se livrent à un nomadisme politique déconcertant. La défection ■■■

■■■ de personnalités se plaignant parfois du comportement hégémonique des leaders «historiques» a favorisé dans certains cas la création de «sous-partis», coques vides ou entités au bord de la déprime. Certaines formations en mal d'audience et surtout par réalisme politique ont par contre choisi de se lier aux fronts favorisés des sondages et à des degrés divers potentiellement éligibles. Refuge des hautes compétences et creuset de tous les recyclages idéologiques et politiques, Nida Tounès représente aujourd'hui la seule alternative possible au conservatisme politique. Par-delà l'hétérogénéité des élites qu'il a rassemblées en si peu de temps, il apparaît autant comme garant de l'Etat moderne que comme contrefort face au «frérisme» et à la théocratie. Et s'il se tient malgré la diversité de ses composants, c'est parce qu'il s'inscrit en droite ligne dans l'histoire moderne et contemporaine du pays que son leader charismatique semble si bien représenter. Sa stratégie de rassembleur tous azimuts lui a permis d'admettre dans le giron de l'Union pour la Tunisie puis dans celui du Front du salut, un nombre croissant de leaders et de cadres de partis plus que les partis eux-mêmes. En bonne place dans les sondages, mais bien derrière Nida, le Front populaire, qui forme une coalition progressiste regroupant partis de gauche, nationalistes et personnalités politiques, n'échappe pas en fait à la règle. Il est déjà loin le temps où l'action politique progressiste se limitait à la contestation (universitaire). Piégée par un environnement façonné et régi par un libéralisme triomphant, la gauche tunisienne, qui n'a pas gagné un seul siège dans le bassin minier de Gafsa (!), se trouve acculée à construire une nouvelle démarche idéologique, la social-démocratie (idéologie du «moindre mal», dirait Samir Amine), et un discours social composant avec l'authenticité identitaire du peuple tunisien.

Le dynamisme de la société civile

Mais, l'incontestable acquis de la révolution reste la multiplication des acteurs de la société civile, même si la structure de celle-ci est encore atomisée et son implication sociale, locale et régionale limitée, et même si les associations de charité et de prédication leur faussent compagnie. Le tissu associatif tunisien réunit désormais un large spectre de militants:

indépendants libéraux pour la plupart, dont certains ont souffert de l'oppression, ou nouvelles personnalités attachées à la défense des droits de l'homme et de la femme, à l'Etat de droit, à la modernité, à la transparence financière, au développement équitable et à la qualité de l'environnement. Grâce à l'enthousiasme de ces élites militantes souvent jeunes et à forte participation féminine, et malgré l'insuffisance de leurs ressources financières et la pauvreté du cadre institutionnel limitant leurs actions aux côtés de l'Etat, la société civile a su réaliser d'étonnantes percées politiques et sociales. Le Quartet, qui regroupe harmonieusement des élites chevronnées, élites entrepreneuriales et syndicales, hommes de droit et défenseurs des droits de l'Homme, a été le creuset d'une étonnante évolution consensuelle qui a conduit au départ d'Ennahdha, à la rédaction d'une constitution globalement acceptable et à la formation d'un gouvernement de technocrates indépendants censés mener le pays aux élections (fin 2014). A ceux-là s'ajoutent des experts authentiques, qualifiés et indépendants, technocrates parfois établis à l'étranger, et d'autres de fortune, seulement «patentés» par certains médias, et prétendument spécialistes de jihadisme, de géopolitique ou de géostratégie.

Ecartées d'un revers de la main par des foules ardentes, les élites «déchues» qualifiées de «azlam Annidham», résidus de l'ancien régime, compétences jadis privilégiées alliant complaisance et désir immodéré de pouvoir et de privilèges, hauts cadres acculés à exécuter les basses besognes pour le compte d'un général répressif, lui-même otage d'une famille mafieuse, sont à leur grand bonheur épargnées jusqu'ici par la justice transitionnelle. Ces élites ont d'abord choisi la discrétion totale, puis l'apparition furtive dans les médias et enfin le recasement dans les partis se réclamant désormais de l'héritage bourguibien ou plus généralement destourien. En cherchant à briser l'élan de leur principal concurrent (Nidaa), lui-même réceptacle de personnalités politiques et élites d'argent présumées innocentes en quête de placement, les islamistes ont ouvert la voie aux «RCDistes» ressuscités et pressés de se recaser dans des rassemblements politiques «destouriens» de plus en plus nombreux, de plus en plus visibles. Invoquant

la légitimité historique du libérateur et fondateur de l'Etat moderne et arguant des compétences administratives et managériales qu'ils détiennent, les barons de l'ancien régime et les notabilités destouriennes converties à la démocratie qu'ils avaient refusée aux Tunisiens du temps de Ben Ali tentent de se frayer un chemin dans le champ politique, prêts à s'unir et à se rapprocher, dans leur quête de reconnaissance et selon les opportunités du moment, des formations politiques «prometteuses», d'Ennahdha ou de Nidaa. Ainsi, le primat du politique (sur l'économique et le social) devient flagrant. Et si tel est le champ investi par les élites de tous bords, deux leçons sont à tirer:

1/ Comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, l'éparpillement politique frisant parfois le narcissisme partisan est source d'échec. Nul doute que les élites modernistes gagneraient en épaisseur en se re-polarisant autour d'un grand projet de société négocié. Il suffirait de le vouloir. La lisibilité (électorale) du champ politique s'en ressentira. En tout cas, les élites l'ont bien prouvé quand elles ont adhéré au dialogue national et recadré dans un temps record une constitution en panne.

2/ Comme la dignité, qu'on acquiert, certes par la liberté, mais aussi par l'emploi, la justice, la formation et la santé, constitue l'un des ressorts fondamentaux de la révolution, il est important que la Tunisie des élites, celle d'en haut, rencontre la Tunisie contestataire, celle d'en bas. Les élites devraient être capables d'écoute sociale active et de négocier les transferts de pouvoir nécessaires à engager un développement régional autocentré et en même temps ouvert au «reste du monde» et à ébaucher des plans-programmes «impactants», spécifiques ou «duplicables», assortis de cellules territorialisées de pilotage, d'accompagnement et d'évaluation.

On ne le dira jamais assez : ce sont les sans-emploi, les marginaux, les salariés et les catégories moyennes meurtries ou rétrogradées par la hausse vertigineuse des prix qui rempliront les urnes dans l'espoir de recouvrer leur dignité; ils l'avaient déjà fait, sans en tirer le moindre avantage, pour l'identité. ■

H.D.

EVERTEK
Achetez Smart

EverMiracle

CHANGE YOUR MIND





Tahar Sioud

Le pionnier de la diplomatie économique

Parfois on entre dans une profession comme on entre en religion par conviction. Parfois on y entre par concours et c'est le plus commun. Mais on peut aussi y entrer par un «concours de circonstances», c'est-à-dire par l'alliance du hasard et de la chance. Bienheureux celui qui est de cette catégorie.



Cest le cas de notre invité de ce mois, M. Tahar Sioud, diplomate chevronné, l'«Européaniste» de notre diplomatie comme on qualifie d'«Orientaliste» celui dont la spécialité est cette région du monde. Il était avant la lettre le pionnier de la diplomatie économique. Il est, à ce que je sache, le seul diplomate qui a été et est encore un «banquier qui a réussi». Footballeur dès son jeune âge, il a été membre fédéral et président de la FTF. Il a été aussi membre du gouvernement, non pas par les aléas de la politique, mais comme une consécration de son cheminement professionnel.

Un concours de circonstances

Nous sommes au milieu des années soixante à Paris. Tahar Sioud y poursuivait ses études

de droit et de sciences politiques. Il logeait à la Maison de Tunisie. Footballeur à ses moments de loisirs, il n'était pas inconnu au bataillon. La Tunisie indépendante avait besoin de cadres et on allait les chercher là où ils se trouvaient. C'est ainsi qu'accompagné de nombre de ses congénères, il était l'invité du ministre-conseiller de l'Ambassade de l'époque, Azouz Lasram. Celui-ci réunissait la fine fleur des cadres en herbe pour les inciter à entrer dans le corps diplomatique. Se préparant à épouser sa femme française qu'il a connue à Paris, il décline l'offre et reste dans la capitale française où il rejoint l'agence de la Société tunisienne de banque. Mais la diplomatie, il ne tarde pas à la rejoindre après un petit tour à la Radiodiffusion télévision tunisienne (RTT) dans le sillage d'un célèbre Mahdaoui comme lui, M. Habib Cheikh, nommé directeur général, qui le prendra comme chef

de cabinet et en fait le second personnage de la Maison de l'Avenue de la Liberté. Quelques années plus tard, il suit son mentor nommé ministre des PTT. Cependant, tout en vouant considération pour son ministre, il ne voulait en aucune façon être catalogué comme inféodé à une personne, ou appartenant à un clan ou à une région. Il veut voler de ses propres ailes. C'est ainsi qu'une fois de plus, il trouve Azouz Lasram sur son chemin. Rentré de Paris, celui-ci est nommé ambassadeur-directeur de la Coopération internationale. Appelé à remplir les fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, à l'époque dirigé par M. Mohamed Masmoudi, il propose à Tahar Sioud d'être directeur adjoint, faisant pratiquement les fonctions de directeur. Mohamed Masmoudi essaie plus tard de le nommer directeur des affaires ■ ■ ■

■ **Tahar Sioud** présentant ses lettres de créance au Roi Albert II de Belgique

■■■ administratives et financières (Daaf), poste sensible et de confiance, mais par un subterfuge, il échappe à cette nomination. Toujours dans le souci de ne pas être catalogué.

Bruxelles, la capitale de l'Europe

La chance lui sourit et marque sa carrière durablement lorsqu'à la faveur d'un autre concours de circonstances, il est affecté comme ministre-conseiller à Bruxelles. On appelle le titulaire de cette fonction «Second».



■ Dans le carrosse royal avec son épouse (La Haye)

Généralement, ce poste est risqué car les relations sont souvent conflictuelles entre les deux hommes. Arrivé deux mois après son ambassadeur, M. Ismail Khélil, qu'il ne connaît pas, la méfiance cède le pas très vite à la confiance. Bruxelles est déjà la capitale de l'Europe. De six (France, Italie, Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), la Communauté économique européenne s'est élargie en 1973 à la Grande-Bretagne, l'Irlande et au Danemark. C'était le premier élargissement, il y en aura d'autres. Un accord commercial liait à l'époque la CEE à la Tunisie. Pour adapter l'accord à l'élargissement de six à neuf, il a fallu ouvrir des négociations. C'est la tâche à laquelle s'attelle Tahar Sioud. L'Europe vient à sa rencontre et elle ne le lâche plus. La diplomatie économique, il en fait comme M. Jourdain fait de la prose. Il est un des pionniers dans ce domaine. Il défend bec et ongles les intérêts de la Tunisie. L'Europe choisit de considérer

les trois pays du Maghreb central (Tunisie, Algérie et Maroc) comme une entité appelée à réaliser son intégration et décide de négocier en même temps et de la même manière avec les trois partenaires maghrébins. Les «Seconds» des trois ambassades à Bruxelles se réunissent pour coordonner leurs positions. Cette négociation est vite rattrapée par la question du Sahara Occidental qui envenime les rapports entre l'Algérie et le Maroc. Après que les réunions furent organisées à tour de rôle dans chacune des chancelleries, l'Ambassade tunisienne devient le seul lieu où les trois délégations arrivent à se retrouver. En avril 1976, les ministres ou secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères des neuf pays accompagnés par le président de la Commission européenne, le Luxembourgeois Gaston Thorn, font la tournée des trois capitales pour signer l'accord. A Tunis, c'est le ministre des Affaires étrangères, feu Habib Chatty, qui appose sa signature au bas de l'accord. C'est désormais un accord de coopération qui lie les deux parties. Il s'élargit aux domaines de la coopération économique, financière, technique, de la main-d'œuvre, en plus de la coopération commerciale. C'est un moment historique dans les relations de la Tunisie avec l'Europe.

Ambassadeur à Abu Dhabi

Mission accomplie, Tahar Sioud regagne Tunisie. Pour le récompenser, il est nommé ambassadeur de Tunisie à Abu Dhabi, un poste important s'il en fut. L'Etat des Emirats arabes unis vient tout juste d'être constitué sous la férule de Cheikh Zayed Ibn Sultan. La riche Fédération peut contribuer financièrement au développement de la Tunisie. Mais autant il est aisé de travailler dans ce pays, surtout pour le représentant du président Bourguiba tenu en haute estime, autant les choses ne sont pas aussi simples car il faut s'immerger dans les traditions locales et d'abord connaître les «clés» pour ouvrir les serrures les plus difficiles. Le directeur général du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, Nasser Nuwais, un proche de Cheikh Zayed, est une de ces «clés». Pour le rencontrer, Tahar Sioud, sportif accompli, mais surtout footballeur, se met au tennis où Nasser Nuwais débute son apprentissage avec un entraîneur tunisien. Ayant réussi à faire sa connaissance, il convie



■ Tahar Sioud remettant ses lettres de créance au Cheikh Zayed

son nouvel ami à visiter la Tunisie. Suprême honneur pour son hôte, il est invité à un dîner restreint au domicile personnel du Premier ministre de l'époque, feu Hédi Nouira. C'est Tahar Sioud qui convainc l'entourage de Si Hédi de faire ce geste. Avant de repartir, M. Nasser Nuwais signe l'accord portant création de la Société arabe des engrais phosphatés et azotés (Saepa). Encore une fois, mission accomplie pour Tahar Sioud. Il peut rentrer tranquille. Sauf que cette fois, il a failli rester plus longtemps dans la capitale émiratie. Délégué de la Tunisie auprès du Fonds monétaire arabe dont le siège s'y trouve, il a été choisi pour être le directeur exécutif de ce fonds représentant le Maghreb. Mais les circonstances en ont voulu autrement. Transitant par Paris pour acquérir des meubles pour son appartement de fonction à Abu Dhabi, il est rattrapé par les affaires tunisiennes.

La banque de nouveau

Nous sommes en août 1980. Depuis avril, un nouveau Premier ministre est aux commandes. Mohamed Mzali succède à Hédi Nouira. Le nouveau chef de gouvernement fait revenir dans son équipe des poids lourds, parmi lesquels M. Mansour Moalla, nommé de nouveau ministre du Plan et des Finances. Ce dernier propose Tahar Sioud au poste nouvellement créé de sous-gouverneur de la Banque centrale chargé des questions internationales. Tahar Sioud ne peut ■■■

Compte épargne en actions CEA



BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

DÉDUIRE **100%** du **PLACEMENT EFFECTUÉ**
(maximum **50 000 DT**) du revenu imposable
au titre de l'année fiscale

Le dernier délai de réalisation du versement est
fixé à la **date limite de dépôt de la D.U.R**

LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER UNE
ÉCONOMIE
D'IMPÔT DE **40%** POUVANT
ATTEINDRE **17.500 DT** PAR AN

Le bénéficiaire de cet avantage concerne tous les
contribuables personnes physiques y compris les
PROFESSIONS LIBÉRALES soumises au régime
forfaitaire

Atelier216

TUNIS CENTRE URBAIN NORD
Tél.: (+216) 71 189 600

TUNIS BELVÉDÈRE
Tél.: (+216) 71 794 822

LA MARSA
Tél.: (+216) 71 983 533

NABEUL
Tél.: (+216) 72 272 472

KÉLIBIA
Tél.: (+216) 72 295 395

SOUSSE
Tél.: (+216) 73 273 195

MONASTIR
Tél.: (+216) 73 906 808

SFAX
Tél.: (+216) 74 404 424

DJERBA
Tél.: (+216) 75 623 300

LES BERGES DU LAC II
Tél.: (+216) 71 267 367

دار السلامة



بأقل من 1/2 دينار في النهار*

من اليوم مع دار السلامة متاع تأمينات ستار تهني على دارك بأقل من نص دينار في النهار. تأمينات ستار توفرك 3 formules بش تختار منهم إلي تناسبك. لمزيد من المعلومات مرحبا بيبك في أقرب فرع ستار و إلنا زورونا على موقع الواب www.star.com.tn

* وفق الشروط المنصوص عليها بال عقد

مع دار السّلامة،

متهني على داري متمع بنهاري

■■■ refuser. A la BCT, il a pour mission de créer des banques de développement avec les pays pétroliers frères. Connaissant le milieu bancaire, fort de son expérience émiratie, il y réussit à merveille. Six banques respectivement avec l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats et la Libye ainsi que la BCMA, disparue depuis, voient le jour. Les cinq premières sont toujours là et sont devenues pour certaines des banques universelles. C'est d'ailleurs l'une de ses fiertés. Il passe huit ans à la BCT. Parmi ses faits d'armes, un rapport qui décide Bourguiba à se séparer de Mzali et de nommer à sa place Rachid Sfar. La situation économique et financière du pays est devenue catastrophique. Les institutions financières internationales, le FMI en tête, ont tiré la sonnette d'alarme. Le Plan d'ajustement structurel est devenu inéluctable pour sortir de l'ornière. Tahar Sioud en est l'un des maîtres d'œuvre.

La Haye, les meilleurs souvenirs

En 1988, double mission accomplie, il revient à la diplomatie, cette fois en tant qu'ambassadeur à La Haye, accrédité auprès des Pays-Bas, mais aussi du Danemark. Il garde de son séjour dans la capitale néerlandaise les meilleurs souvenirs. C'est là où il s'est senti le mieux. Jusqu'à présent, il parle de ce poste avec une nostalgie non dissimulée. Avec la Reine Béatrix, il a établi les meilleures relations. Il se souvient de lui avoir donné le bras, suprême privilège pour un représentant diplomatique, lors du déjeuner officiel qu'elle a organisé en son honneur pour lui faire ses adieux. Rentré à Tunis, riche de son expérience européenne, il prend la tête de la Direction générale des affaires européennes. Cela tombe bien : la Tunisie va ouvrir des négociations avec l'Union européenne pour établir un accord de partenariat qui remplace l'accord de coopération de 1976. La tâche qui attend Tahar Sioud est immense. Il s'y attelle comme d'habitude avec sérieux et pragmatisme. La Tunisie prend des longueurs d'avance sur ses voisins et peut s'enorgueillir d'être le premier pays du Sud de la Méditerranée à conclure un accord de nouvelle génération avec l'UE.

Bruxelles de nouveau

Anticipant la signature de l'accord qui interviendra le 17 juillet 1995, Tahar Sioud



■ Tahar Sioud au milieu du conseil d'administration de la BIAT

prend ses fonctions comme ambassadeur accrédité auprès de la Belgique, du Luxembourg et de l'Union européenne. Il y veille à la mise en application progressive de l'accord. Il milite mais sans succès pour la création d'une représentation permanente autonome auprès de l'UE. Rentré à Tunis, il est promu secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères. Alors que le ministère a compté jusqu'à trois secrétaires d'Etat, chacun s'occupant d'une zone géographique, il fait exception en étant seul à remplir cette fonction. Les relations avec l'Europe font tout naturellement partie de ses attributions, mis aussi les affaires arabes et africaines. Il est même envoyé comme émissaire spécial auprès du président Yasser Arafat à Ramallah. Les missions itinérantes, surtout à caractère économique, envoyées dans les capitales où la Tunisie ne dispose pas de représentations diplomatiques lui sont confiées aussi. En janvier 2001, il accède aux fonctions de ministre du Commerce. En le désignant, on lui explique que ce poste lui a été confié pour mettre en œuvre l'accord de coopération avec l'Union européenne qui prévoit un démantèlement tarifaire échelonné dans le temps. Il ne reste pas longtemps à ce poste, moins de deux ans. En 2003, il revient à Bruxelles en tant qu'ambassadeur. Il n'y reste que deux ans aussi. Jamais deux sans trois, pourrait-on dire à juste titre. C'est dans la capitale de l'Europe qu'il a passé le plus clair de sa carrière diplomatique.

L'alternance diplomatie/banque

A 68 ans, il rentre à Tunis. Il est arraché à une retraite amplement méritée pour prendre la présidence du conseil d'administration de la Biat (Banque internationale arabe de Tunisie), la première banque privée du pays. Encore une fois, l'alternance diplomatie-banque se confirme. Le football, qui l'a accompagné tout au long de sa carrière, le rattrape. En 2007, il se porte candidat à la présidence du bureau fédéral de la FTF. Un bureau de consensus

où figure l'actuel président de la Fédération, Wadii Jary. Quatorze mois plus tard, il démissionne, préférant se consacrer exclusivement à la Biat. Quittant la présidence du conseil d'administration, il demeure administrateur de la Banque jusqu'à maintenant. Envisageant de créer une fondation caritative, l'actionnaire principal de la Biat, M. Ismail Mabrouk, ne trouve pas mieux que Tahar Sioud pour lui confier cette responsabilité. L'homme accepte sans réfléchir. Aider les jeunes par des bourses d'études, porter assistance aux régions démunies et aux personnes défavorisées : ce sont les actions qu'il aime faire, surtout après les changements notables que connaît le pays après le 14 janvier 2011. A 77 ans (il les aura en juin prochain), c'est pour lui une consécration.

Bercé par la Méditerranée

Né en 1937, à Mahdia, la belle ville, capitale des Fatimides, port fameux et promontoire d'où Moez al-Fatimi est parti fonder Le Caire, Tahar Sioud a été bercé par la Méditerranée, mer commune aux Européens du Sud et aux Africains du Nord qui veille sur sa carrière et dont il essaiera de faire, non une barrière de séparation mais un trait d'union. Outre la banque, M. Tahar Sioud partage son temps libre entre sa ville natale et le Sud de la France où sa femme dispose d'un modeste pied-à-terre hérité de ses parents. A Tunis, il n'oublie pas pour autant la diplomatie. Il est en effet membre du bureau de l'Association des anciens ambassadeurs et consuls généraux que préside son ami Ahmed Ben Arfa. Il ne manque pas aussi de donner des conseils avisés à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. Alternant coups de colère et satisfecit, pour lui homme de caractère et de conviction, l'indifférence et les approximations ne sont pas de mise. Il est de cette race de Tunisiens qui n'a pas sa langue dans sa poche. Il porte sa patrie en bandoulière. Fierté sans chauvinisme. Ouverture mais aussi attachement aux racines. ■ Raouf Ben Rejeb

Concours

www.atb.tn
www.atbchallenge.com



Edition 2013

Date limite de soumission
des travaux : 28/03/2014

LIBRE COURS À VOTRE CRÉATIVITÉ

Tous les tunisiens ayant moins de 35 ans peuvent
participer au concours, avec des projets dans
les catégories Art, Technologie ou Business



FCA!

L'ATB, organise la 8^{ème} édition du concours ATB challenge, destiné aux jeunes Tunisiens porteurs de projets novateurs et originaux dans l'art et la culture, les sciences et les technologies, le management et l'initiative entrepreneuriale. Vous pouvez participer et gagner le trophée ATB challenge 2013 et bénéficier d'un grand soutien de l'ATB.

Le premier prix sera d'un montant de **10 000 DT par catégorie**.

Les deuxième et troisième prix seront des prix d'encouragement d'un montant de **1000 DT par catégorie**.



Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute



ATB

البنك العربي لتونس

Raoudha Karafi

L'indépendance, passionnément

Une bataille homérique vient de prendre fin à l'Assemblée nationale constituante, après un bras de fer impitoyable livré par les magistrats, avec à leur tête leur syndicat et surtout leur association. Celle-ci s'est révélée très professionnelle dans cette passe d'armes, décidant de lever le mot de grève aussitôt l'essentiel de ses revendications obtenues, même si le résultat final était loin de totalement la satisfaire.

Tout en gardant ses réserves, elle a estimé que le chapitre de l'autorité judiciaire finalement voté est en mesure de servir de cadre général pour l'institution d'une autorité judiciaire libre en Tunisie. Il s'agit d'une vision de maturité politique, réaliste, tout en demeurant intransigeante sur les principes. Cette position de sagesse, hautement professionnelle, tient beaucoup à la personnalité des juges militants du bureau exécutif de l'Association des magistrats tunisiens (AMT), qui venaient de porter à leur tête une nouvelle présidente, tout en offrant la présidence d'honneur à la présidente sortante. Ainsi, depuis le 11^e congrès des 7 et 8 décembre 2013, Raoudha Karafi, vice-présidente de l'ancien bureau exécutif, a été élue présidente à une forte majorité.

R. Karafi est née le 29 juillet 1964 dans une famille originaire de Kasserine, plus exactement de Hydra Thala, désormais un haut lieu de la Révolution, mais aussi connu pour avoir abrité une école primaire aux canons modernes dès 1929. C'est dans cette région aux traditions ancestrales ouvertes sur la modernité qu'elle a ses racines, sa famille étant réputée pour avoir contribué activement à la création, à Thala, d'une section de l'enseignement zeitounien. C'est pareil enracinement dans l'identité populaire — une organicité — qui est dans le même temps dynamique, s'ouvrant aux valeurs humanistes, qui fait peut-être le trait majeur de la personnalité de Raoudha

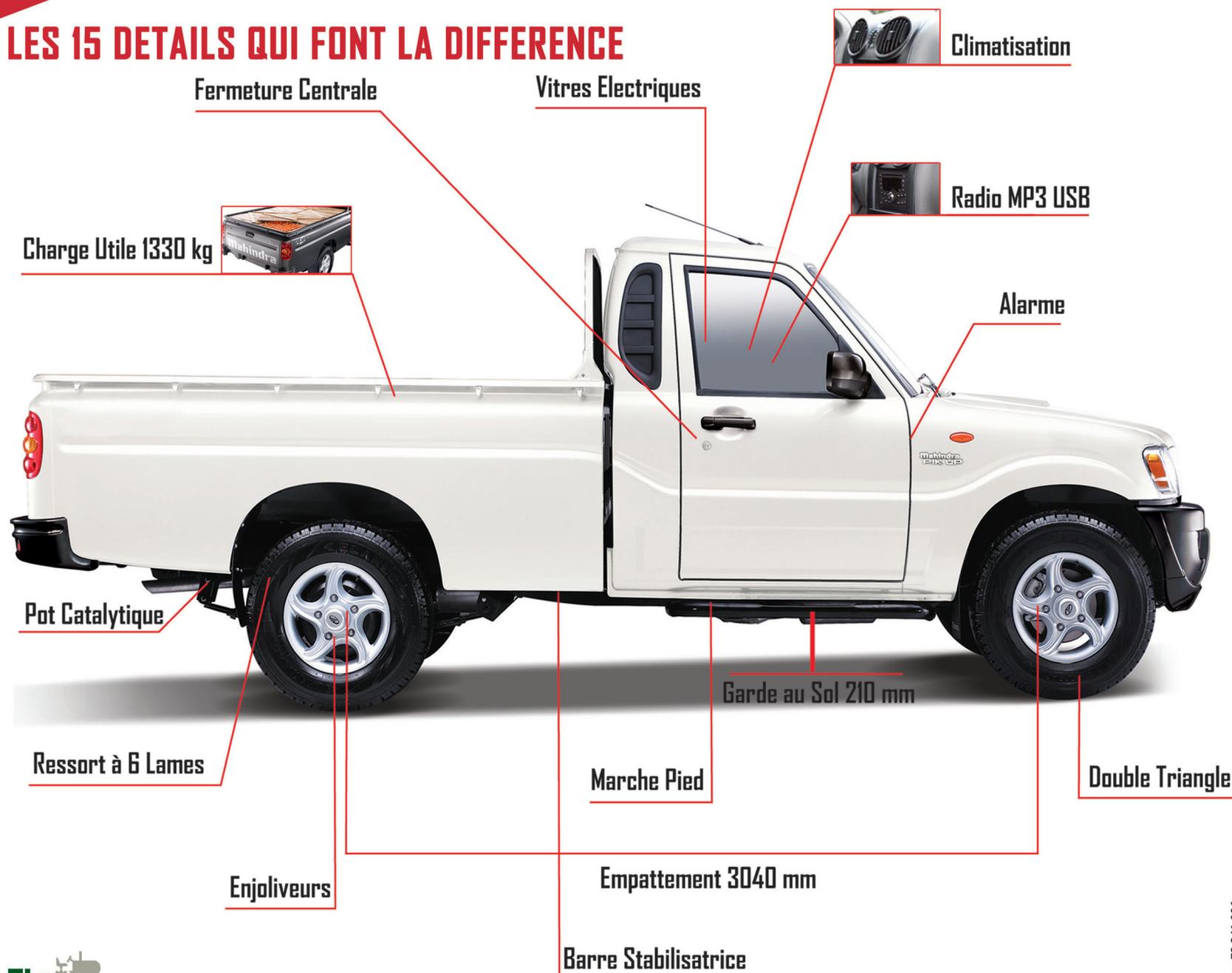
Karafi. Native de Tunis où la famille s'installa après les déboires de la guerre, la petite Raoudha vit le jour dans le quartier de Hafsia, débordant de vie, élevée entre les rues Achour et Ibn Dhiyf, un véritable poumon culturel de cet endroit au charme si attachant d'un Tunis multiculturel et haut en couleur avec des lieux de culture formels et informels au moindre recoin.

Les valeurs qui ont fait d'elle une femme de caractère lui viennent de sa famille qui, si elle était modeste dans ses moyens matériels, était bien riche de valeurs morales, notamment ceux du devoir, de l'intégrité et de la compétence. Si elle les honore parfaitement aujourd'hui, elle reconnaît volontiers le devoir à son père Ammar et à sa mère Cherifa Zahi qui veillèrent, comme sur la prunelle de leurs yeux, à assurer son avenir et celui de leurs six autres enfants afin d'arriver au faite du savoir universitaire malgré les sacrifices endurés. Elle garde une nostalgie réelle de sa scolarité entre l'école primaire du docteur Cassar et le lycée de la rue du Pacha, ces hauts lieux du savoir de la République des années soixante-dix. Elle a toujours de l'admiration pour les pédagogues qui la formèrent, imbus de valeurs républicaines. Ayant une haute idée de l'enseignement, s'y impliquant totalement, ils encadraient leurs élèves dans et hors des cours, les activités culturelles étant

variées avec des clubs de philosophie, de pensée islamique, d'histoire, de musique ou de théâtre, tout ce qui permettait à l'élève d'avoir un accès aux valeurs humanistes, d'ouverture à l'altérité. Assurément, ce fut pour cette femme qui pratique volontiers la culture des sentiments, un si doux temps déjà évanoui, les années quatre-vingt-dix ayant vu ■■■



LES 15 DETAILS QUI FONT LA DIFFERENCE



■ ■ ■ la dictature réprimer la moindre manifestation de liberté d'expression.

Le parcours d'une résistante

Une fois le bac en poche, en 1984, et après s'être armée aux meilleures sources de l'école juridique tunisienne à la faculté de Droit et de Sciences politiques de Tunis, elle fit le choix stratégique d'intégrer la magistrature en 1988. Ce fut d'abord par cette conviction que dire le droit et rendre la justice étaient parmi les plus importantes occupations en société où la justice est la base de la civilisation. C'était aussi sur l'encouragement de sa mère à laquelle elle rendait ainsi hommage en investissant un monde encore par trop fermé, presque exclusivement masculin. Bardée de valeurs, elle entra donc dans le métier comme on entre en sacerdoce; aussi diagnostiqua-t-elle très vite la cause de ses maux : la magistrature n'était soumise que parce qu'elle était à genoux et tenait à le rester, la servitude étant toujours volontaire, ainsi que l'avait démontré depuis longtemps l'auteur de *Contr'un*. Ne pouvant se résoudre à la servilité, elle intégrait la seule aire de liberté pour les juges intègres qu'était l'Association des magistrats tunisiens, elle s'y appliqua, avec des compagnons de route aux idéaux aussi conquérants qu'elle, à faire de la résistance, leur devise étant l'expression de Vergniaud: «*Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux: levons-nous!*»

Corps et âme, elle se livra à la mission de l'impérieuse nécessité d'une justice indépendante, condition sine qua non pour honorer la mission de protection des droits et des libertés incombant au juge. Aussi, très vite, elle se retrouva au bureau exécutif à l'issue du dixième congrès de décembre 2004. Elle forma avec les autres militants du bureau exécutif une escouade de choc ayant une mission de salubrité publique dont ces magistrats intègres s'acquittèrent à

un tel point d'efficacité qu'elle finit par ne plus être supportée par le pouvoir en place qui prit le risque de comploter contre ces juges qualifiés de rouges. Ainsi, le 30 juillet 2005, le ministre injuste de la Justice orchestra un putsch, réquisitionnant le siège de l'association, y installa un bureau fantoche et dispersa abusivement les membres du bureau légitime et leurs plus fidèles soutiens à travers la République loin de leurs attaches. De ces années de plomb où aucune exaction ni bassesse ne leur furent épargnées, Raoudha Karafi retient surtout une solidarité absolue ayant animé les combattants pour la liberté que furent ses compagnons du bureau légitime. Ce fut le secret de leur succès final, leur militantisme n'ayant jamais cessé, participant bien évidemment à la révolution de tout le peuple tunisien, car elle était d'abord dans les têtes.

Dans son combat auprès du peuple, la revendication première de l'association, cause et effet des excès du régime, revenait sans cesse autour de l'exigence logique et éthique de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Aussi, fort logiquement, l'une de ses premières actions après la révolution fut d'exiger l'assainissement de la justice en priorité impérative. Hélas, elle eut à faire face à une absence évidente de volonté politique de la part des gouvernements successifs avant et après les élections. Les tergiversations du pouvoir et sa mauvaise volonté amenèrent l'association à faire une véritable guerre de sa bataille pour la rupture définitive avec les dérives hégémoniques du passé et le maintien de la mainmise du pouvoir. Les actions se multiplièrent et connurent leur point d'orgue à l'occasion des débats sur la constitution. Le chapitre de l'autorité judiciaire voulu en trompe-l'œil focalisa bien évidemment le combat autour de questions comme le refus du retour au système de nomination directe des hauts

magistrats par le pouvoir exécutif (art. 103), la composition du Haut conseil de la magistrature avec l'absence de majorité élue de magistrats (art. 109), la constitutionnalisation de la dépendance du parquet de l'exécutif par le système des instructions (art. 112).

De sit-in en grèves sur tout le territoire de la République, on finit par obtenir un succès permettant d'éviter le pire qui aurait été d'abandonner toute garantie d'indépendance de l'autorité judiciaire dans la constitution. Dans cette issue en paix des braves, loin de l'adolescence politique de certains magistrats trop exigeants, l'association a fait montre d'un professionnalisme certain, gardant l'optimisme volontariste et lucide, demeurant attentive à la situation délicate du pays, nécessitant encore plus d'efforts afin de continuer à œuvrer à la concrétisation des principes retenus par la constitution dans des lois organiques. Il s'agit, assurément, d'un autre défi que l'association aura à relever et à gagner.

Une femme de cœur

Esprit libre et responsable, mais aussi femme épanouie, au cœur serein car débordant d'amour, Raoudha Karafi croit que l'égalité de la femme avec l'homme ne saurait être totale dans la seule reconnaissance des droits qui sont ceux de la femme en tant qu'être humain et citoyenne. Auprès d'elle, l'homme doit être un partenaire, tout autant du fait d'une paternité ou d'une fraternité que de la conjugalité ou la professionnalité, partageant ainsi l'évidence de l'égalité en paroles, en convictions et en actes. Et elle pense avoir eu le destin pour allié en la personne de l'homme de sa vie; ne dit-on pas que la chance sourit à qui la mérite? C'est que cette femme de cœur a une autre passion que son combat, et qui l'alimente; celle qu'elle voue au père de ses deux enfants Sana et Mohamed Chahine, un homme auquel elle avoue devoir beaucoup. Ce professeur universitaire, de civilisation islamique qui plus est, journaliste et syndicaliste est son meilleur supporter, partageant ses valeurs, les défendant sans relâche. Avec Abdesslem Kekli, c'est sans conteste l'amour grandiose qu'elle respire, celui de la plénitude qui permet de déplacer les montagnes afin d'être le plus utile à la multitude. ■

F.O.

Le bureau de l'association

Kalthoum Kennou
Présidente d'honneur

Raoudha Karafi
Présidente

Anas Lahmadi
Vice-président

Noura Hamdi
Secrétaire générale

Sami Ben Houidi
Secrétaire général adjoint

Mohamed Ben Mansour
Trésorier

Mohamed Frej ElManâa
Trésorier adjoint

Abdessatar Khlifi
Membre

Hamdi Mrad
Membre

Mondher Ben Sik Ali
Membre

Mohamed Ben Ltaief
Membre

Abdelhamid Hamdi Abbes
Membre



Par Walid Bel Hadj Amor

Dans le titre même il y a comme une forme de provocation, «positive» j'entends, tant le terme Maghreb n'a pas encore de réalité, à ce jour, ni politique, ni économique. Ce qui est d'autant plus frustrant qu'il y a derrière ce mot Maghreb un profond sentiment d'appartenance fort et ancien.

Le Maghreb et son Nord Perspectives sur fond de crise mondiale

Depuis trois ans, nombreux sont les Libyens qui ont trouvé refuge en Tunisie, bien plus nombreux que les 20.000 Tunisiens échoués à Lampedusa. Durant la guerre de décolonisation mais aussi durant les années noires en Algérie, nombreux sont ceux qui se sont établis durablement en Tunisie. Les populations sont proches, mais c'est la politique qui détruit leurs espoirs.

Lorsqu'on parle du Maghreb dans sa relation avec le Nord, on est obligé de porter son regard sur l'ensemble de la Méditerranée. La Méditerranée, espace de conquêtes et point de départ des plus belles aventures humaines, lieu de brassages multiculturels, est notre bien commun. Lien commun ou barrière commune, c'est selon.

Mais hélas, le constat est amer, la Méditerranée reste la région la moins intégrée du monde... après le Maghreb ! Cela prouve au moins une chose, c'est que l'histoire et la géographie ne suffisent pas à elles seules à impulser une vision politique, et cela même si elles contribuent à forger un sentiment d'appartenance.

Aujourd'hui les riverains de la Méditerranée partagent les mêmes priorités, que sont les questions de croissance, d'emploi, d'agriculture, d'énergie, d'eau et d'autres encore. Mais l'intégration méditerranéenne n'est une priorité pour personne. Il y a d'abord, comme je l'ai dit plus haut, une absence de vision commune de l'avenir du bassin méditerranéen, mais aussi un manque de culture commune des pouvoirs publics et politiques du Nord.

Le Nord de la Méditerranée est en majeure partie déjà intégré à travers l'UE. Mais est-ce un hasard, ou une fatalité, si la crise économique et sociale en Europe a frappé plus durement les pays du Sud, ceux justement qui forment l'Europe méditerranéenne ? Ces pays qui auraient pu (ou dû) œuvrer pour une intégration régionale méditerranéenne sont aujourd'hui recroquevillés sur eux-mêmes, alors même que cette crise devrait leur ouvrir les yeux sur une réalité géographique incontestable, qui doit être consacrée en nécessité économique et sociale durable.

L'avenir du Maghreb comme de l'Europe se résume à l'intégration. Si nous ne sommes pas en mesure de l'engager maintenant, et tous ensemble, il restera toujours au Maghreb le projet de sixième califat qui lui offre une autre opportunité d'intégration.

Aujourd'hui, le Sud a besoin de la demande du Nord, qui a lui-même besoin de susciter une demande au Sud. Chacun a autant besoin de l'autre pour optimiser son offre. Si le Sud a besoin de la technologie du Nord, le Nord aura nécessairement besoin de la compétitivité du Sud. Il faut être en mesure de construire une chaîne de valeurs commune et intégrée. Si c'est là le sens du nouveau concept de co-localisation, alors oui du point de vue du Sud, on peut y souscrire.

Mais si la co-localisation, c'est de transférer au Maghreb les process à faible valeur ajoutée, pour en faire l'atelier de l'Europe, l'arrière-boutique sale et délabrée, cela ne fonctionnera plus. Les politiques des deux rives doivent le comprendre, rétablir la confiance et proposer d'autres modèles pour doper l'investissement, avant l'explosion sociale qui guette. L'Europe a toujours peur des risques liés à une immigration massive, négligeant l'importance du développement du Sud pour sa propre croissance. Il faut arrêter d'avoir peur si on veut pouvoir se donner une chance, tous ensemble. Les populations et les opérateurs économiques sont fatigués des conflits, des désaccords et des peurs, ils veulent de l'initiative et de l'investissement, de l'espoir en somme.

L'Europe propose aux pays de la rive sud un statut de partenariat privilégié avec à la clé un accord de libre-échange complet et approfondi. Ce que Bruxelles nomme le «Tout sauf les institutions», sauf que dans le même temps, l'UE continue de mettre en œuvre des procédures d'exclusion à l'encontre de la Tunisie et des pays du Maghreb en matière d'éligibilité aux financements et d'accès aux marchés publics. Cette approche du partenariat doit changer, et les investisseurs des deux rives attendent des signaux clairs. Certes, il y a toujours un rapport de force entre partenaires, mais il doit être équilibré et franc.

L'Union pour la Méditerranée était une riche idée, et l'axe retenu de structurer la Méditerranée autour de projets communs est une approche constructive. Cela pouvait au moins compenser la défaillance des appareils politiques, pour engager les opérateurs économiques et associatifs dans une construction commune et durable, qui aurait pu, dans un deuxième temps, s'imposer aux politiques comme un vecteur de croissance. Cette initiative aurait pu, et pourrait encore, conduire à «des réalisations concrètes créant des solidarités de fait», comme le disait Robert Schuman à propos de l'Europe et ainsi constituer un outil de convergence à l'échelle de la Méditerranée et empêcher que les pays ne soient individuellement emportés sous la pression des transformations de l'économie mondiale, et que le Sud ne soit définitivement marginalisé.

Mais avant de donner des leçons à la rive nord, le Maghreb doit se regarder en face et faire le constat sans concession de ses propres échecs. L'absence d'intégration a des conséquences économiques et sociales profondes. D'autant que, sans l'intégration maghrébine de 80 millions d'habitants au pouvoir d'achat en croissance, il y a peu de chances que le Nord s'intéresse durablement au Maghreb, ni que le Maghreb puisse négocier des accords équilibrés avec l'UE. Certes, l'Union européenne peut jouer un rôle de catalyseur dans cette intégration maghrébine, et la France un rôle moteur au sein de l'Union, mais le veulent-elles vraiment? Oui, il y a l'instabilité que vit aujourd'hui la Libye, ainsi que le dossier du Sahara Occidental qui pollue les relations entre le Maroc et l'Algérie, mais seule l'intégration économique apportera des réponses solides et durables.

Pour cela, le Maghreb doit prendre son destin en main. Car là non plus, il n'est pas interdit de construire des initiatives communes visant à renforcer l'intégration à travers des projets et accords communs, tendant à faciliter la circulation des personnes et des biens, favoriser la création de zones franches frontalières, travailler à des projets communs économiquement structurants, intégrer des filières industrielles, adopter des standards et des normes communes. Après des années de blocage, il est heureux de voir que dans quelques jours (le 1er mars), un nouvel accord commercial préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie entrera en vigueur, et qu'en ce moment même se tient à Marrakech le Forum des entrepreneurs maghrébins, initiative privée pour mettre, avec d'autres groupes de la société civile, la pression sur les politiques en faveur d'une intégration économique et sociale la plus large.

Le Maghreb n'a pas d'autres choix stratégiques que celui-là, et le secteur privé a aujourd'hui un rôle majeur à jouer dans la concrétisation de ces choix, pour montrer qu'il croit et investit dans l'édification de ce marché commun, et la Banque maghrébine d'investissement (qui sera installée à Tunis courant 2014) sera l'instrument idéal pour cela.

En parallèle, aucun des pays du Maghreb ne pourra faire l'impasse sur des réformes structurelles, économiques et sociales profondes, rendues nécessaires par l'essoufflement de nos modèles de développement. L'avenir du Maghreb comme de l'Europe se résume à l'intégration. Si nous ne sommes pas en mesure de l'engager maintenant, et tous ensemble, il restera toujours au Maghreb le projet de sixième califat qui lui offre une autre opportunité d'intégration. ■

W.B.H.A.



An aerial photograph of a city skyline, likely Istanbul, featuring a prominent skyscraper under construction with a yellow crane. The building has a distinctive triangular top section. The surrounding city is densely packed with various buildings, and a highway is visible in the foreground. The sky is overcast with grey clouds.

Turkish Airlines

Les secrets d'une fulgurante réussite

Istanbul – De notre envoyé spécial - «Soyez en compétition avec vous-même, me répétait ma grand-mère. J'en ai fait ma devise». C'est ce qu'affirme à Leaders Temel Kotil, 54 ans, président de Turkish Airlines, pour expliquer le succès fulgurant réalisé en quelques années seulement. De simple compagnie nationale, Turkish Airlines s'impose aujourd'hui avec 60 millions de passagers transportés en 2013, vers 246 destinations dont 202 aéroports dans 105 pays sur les quatre continents, la quatrième à avoir le réseau le plus vaste au monde. Un vrai cas d'école.

Etats-Unis, en 1991, il créa le laboratoire Aviation and Advanced Composite, à l'Université technique d'Istanbul (ITU) et sera vice-doyen de la Faculty of Aeronautics and Astronautics Engineering. Sa carrière prendra une dimension particulière au moment où il rejoindra Recep Tayyip Erdogan lorsqu'il avait pris la présidence de la municipalité d'Istanbul. Nommé chef de la planification et de la coordination, il contribuera activement à la grande transformation de la ville et sa conversion en véritable hub pour toute la région, privilégiant le tourisme et ses industries annexes. Soucieux de prendre de l'air et d'enrichir davantage son expérience, il reviendra aux Etats-Unis en 2001 en tant que professeur invité à l'Université de l'Illinois, puis poursuivra ses travaux au sein de Research Engineer in Advanced Innovative Technologies Inc, à Troy, New York, entre 2002 et 2003. Ce parcours est intéressant à citer pour montrer l'importance d'une formation spécialisée, élargie aux nouvelles technologies et pratiques performantes de management, lorsqu'on se prépare à gérer une grande compagnie.

De retour en Turquie en 2003, Temel Kotil rejoindra Turkish Airlines en qualité de DGA en charge de la Technique avant de devenir président en 2005. Ultime consécration, il sera membre du conseil d'administration de l'IATA (en 2006). Quand il vous parle, il vous

Kotil préfère recevoir dans une salle de réunion jouxtant son bureau au 1er étage du siège de la compagnie, à quelques encablures de l'aéroport d'Istanbul. En bras de chemise, pointeur lumineux en main, il déroule devant ses visiteurs une présentation d'aplomb : des chiffres qui font pâlir les champions de l'industrie. Le secret est simple : une grande vision d'avenir, soutenue par une mise en œuvre rigoureuse.

Titulaire d'un PhD en aéronautique de l'Université du Michigan, Ann Arbor aux





tient un langage d'investisseur se souciant surtout de réaliser des profits et de les pérenniser. A lui, en tant que PDG, de soumettre à ses actionnaires les stratégies et à lui d'oeuvrer à leur exécution. Pendant plus d'une heure d'interview, personne ne viendra perturber l'entretien, aucun coup de fil, une disponibilité totale, le sens de la

concentration et de la bonne organisation. En fait, Turkish Airlines s'appuie sur deux grandes armes secrètes: la formation des équipages et le catering. *«Avant tout, nous déclare Kotil, une compagnie aérienne, c'est la performance de ses équipes, de l'hôtesse au commandant de bord, du mécanicien à l'ingénieur de maintenance. Mais, ce n'est pas tout, une fois*

que c'est réglé, il faut que le vol soit le plus agréable possible. Les repas et boissons sont essentiels». Allons donc voir cette base arrière.

L'Académie de l'air: l'art de recevoir et de protéger

Dans la même zone aéroportuaire d'Istanbul, le centre de formation de Turkish Airlines vaut une grande académie de l'air. Pas moins de six simulateurs complets de dernière génération pour divers types d'appareils sont à l'oeuvre, en plus de nombreuses salles d'études, d'avions réels dont certains plongeant dans une grande piscine pour simuler un amerrissage et les opérations de secours. Deux fois par an, chacun des employés navigants doit suivre des sessions intensives de formation. L'expérience du simulateur est ■ ■ ■

Istanbul La destination qui cartonne chez les Tunisiens



Metin Gozuaçik, directeur général de Turkish Airlines, ne cache pas son bonheur. Rapidement, il est passé à deux vols quotidiens Tunis-Istanbul-Tunis (14 par semaine) avec un taux d'occupation bien élevé et une croissance constante du trafic. Les chiffres de 2013 en témoignent: 137 700 passagers, soit près de 80% du trafic aérien entre la Tunisie et la Turquie. Tunisair opère neuf vols par semaine et totalise près de 40 000 passagers.

Qui sont ces passagers, surtout tunisiens, à destination d'Istanbul? Un peu de tout. D'abord, les jeunes mariés, pour qui c'est la première destination préférée: pas de visa, pas cher et très agréable, avec en plus l'attractivité de Harem Sultan. On trouve évidemment les vrais touristes, les commerçants, les hommes d'affaires et ceux qui sont en transit. *«Près de 28% de nos passagers, indique Metin Gozuaçik, utilisent nos lignes pour aller en Asie, dans les pays du Golfe, en Afrique et partout. Parfois, sur un même vol qui part de Tunis, on trouve des passagers qui iront jusqu'à dans 35 pays différents. Ils plébiscitent nos liaisons directes via Istanbul, nos tarifs avantageux et nos services attractifs».*

Cerise sur le gâteau pour ceux qui voyagent en première classe ou en business, le tout nouveau Turkish Airlines Lounge Istanbul. Sur près de 6 000 m², pouvant accueillir en même temps jusqu'à 1000 passagers, il aligne des attractions très fortes. D'abord, l'accomplissement des formalités de police juste à l'entrée du Lounge. Puis, des buffets gastronomiques avec des stands spécialisés pour la cuisine italienne ou asiatique et bien sûr turque, des aires de jeux pour les enfants, une salle de conférences, une bibliothèque, des tables de billard, en plus des salles de prière et lieux de relaxation, douche, etc. Faites attention si la durée de votre transit est courte: vous serez tellement pris par tout découvrir et essayer que vous risqueriez de rater votre prochain vol. Mais, rassurez-vous, on vous le rappellera.



■■■ impressionnante. Entré dans cette grande capsule sur pilier, vous êtes dans un vrai cockpit. On vous installe dans le siège du copilote et vous suivez les instructions du commandant de bord. L'exercice commence: vous êtes en décollage à partir d'un des 246 aéroports que dessert Turkish Airlines dans 105 pays. Devant vous sur l'écran qui fait office de vitre, vous vivez l'action en temps réel. Frissons et émotions compris. L'atterrissage, lui aussi, ne manque pas de surprises.

Hôtesse et stewarts y apprennent tout ce qui concerne leurs tâches: les aspects de sécurité et de secours, l'accueil des passagers et les différentes prestations en leur faveur. *«En fait, résume l'un des instructeurs, ils s'imprègnent de l'art de recevoir et de la responsabilité de protéger. Avec une idée forte: le client, c'est notre invité».*

Saveurs internationales

N'en soyez pas surpris! Lorsque vous êtes invité à déjeuner chez Do&Co, la filiale de Turkish Airlines spécialisée en catering, vous ne trouverez point de restaurant, comme vous vous y attendiez. On vous introduit en effet dans une salle aménagée en première classe d'un avion de la compagnie et on vous sert le repas. Divin! Tout est raffiné comme si vous étiez chez une grande toque parmi les meilleurs chefs étoilés du Michelin. La carte est très fournie: selon tous les goûts culinaires. Fraîcheur et saveurs sont garanties. Vous voulez en découvrir le secret? On vous invite à aller visiter les cuisines à l'étage. Ici on prépare pas moins de 900 000 repas et collations par jour non seulement pour la Turkish Airlines mais aussi d'autres prestigieuses compagnies aériennes qui desservent Istanbul. Chacune emmène sa propre vaisselle, choisit ses menus et précise



ses recettes. Tout se prépare élément par élément puis un assemblage final. Un sandwich passe par ceux qui préparent le pain, mettent une feuille de salade, une tranche de tomate, une lamelle de fromage, etc. Le sandwich est emballé. Il ira rejoindre un plateau où se trouvent déjà le couvert, le godet de jus, etc. Une fois complet et vérifié, le plateau est mis dans un chariot approprié. Grâce à un système informatisé, chaque chariot sera envoyé vers l'appareil et le vol spécifiques.

Confortablement assis sur votre siège en plein ciel, savourant votre repas, vous n'imaginez pas toute l'attention qui avait été portée au sol à sa préparation et toute la rigueur de contrôle diététique et hygiénique exercée.

Teme Kotil le sait bien. *«Pour choisir une compagnie aérienne, un passager pense essentiellement à trois critères: le prix, la connexion avec sa destination et les services à bord. Les maîtriser, c'est réussir. Les coûts, on doit comprimer tout ce qu'on peut comprimer, jamais au détriment de l'essentiel. Les connexions, nous avons l'un des réseaux les plus vastes au monde. Quant aux services à bord, nous n'avons pas le droit à l'erreur! Nous chouchoutons notre passager».* ■



For the third year in a row, we are chosen the best airline in Europe.

Every year, Skytrax, the world's largest airline passenger satisfaction survey asks millions of passengers around the world to choose their favourite European airline.

For the past three years, the answer has always been the same.

Turkish Airlines remains the best airline in Europe.
We would like to thank you and congratulate our employees for making this possible.

Globally Yours | **TURKISH AIRLINES** 



Voted Europe's Best Airline at the 2013
Skytrax Passengers Choice Awards

turkishairlines.com

A STAR ALLIANCE MEMBER 



Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...



- * Piscine privée
- * Piscine publique
- * Rénovation des piscines
- * Vente et installation SPA

- * Structure en Béton Armé
- * Filtration sans Local Technique
- * Toutes Formes, toutes Dimensions





Avis de cession volontaire d'une chaîne d'hôtels

Les sociétés hôtelières propriétaires se proposent de céder en totalité ou par unité séparée les hôtels suivants:

- **Hôtel les Oliviers Palace** à Sfax de catégorie 5 étoiles
- **Hôtel la Kasbah** à Kairouan de catégorie 5 étoiles
- **Le Complexe Méhari Hammamet** à Yasmin Hammamet composé d'un hôtel et d'une résidence 5 étoiles, d'un centre commercial et d'un centre de Thalassothérapie
- **Le Complexe Méhari Beach Tabarka** composé d'un hôtel et d'une Résidence 4 étoiles et d'un centre de thalassothérapie .
- **L'hôtel Ras El Ain** à Tozeur de catégorie 4 étoiles
- **L'hôtel Sun Palm** à Douz de catégorie 4 étoiles
- **L'hôtel Méhari** à Douz de catégorie 3 étoiles
- **Et d'un Campement Saharien** à Douz

Pour plus de renseignements visitez notre site: www.goldenyasmin.com
ou contactez nous par mail: zied.boussarsar@goldenyasmin.com
pour l'expression de votre intérêt .

Curieux s'abstenir...



Haluk Bilgi

Président-directeur général de TAV Tunisie SA:

Ravi des développements heureux en Tunisie

TAV est le plus grand investisseur étranger dans le domaine de la concession aéroportuaire en Tunisie. C'est un domaine nouveau. Ayant fait confiance à notre pays dans une conjoncture délicate avec à la fois la crise financière mondiale et le creux de la vague en matière de tourisme, son PDG, M. Haluk Bilgi, se réjouit des «développements heureux en Tunisie» avec l'adoption de la nouvelle Constitution, la mise en place de l'ISIE et d'un gouvernement de compétences, soulignant qu'il a toujours cru en le génie tunisien.



Comme c'est aussi son intérêt, il affirme la volonté de sa compagnie de contribuer à la promotion de la destination Tunisie. Sans minimiser les revendications de son personnel, il exprime sa compréhension et sa volonté de leur trouver des solutions car, pour lui, «*les ressources humaines sont la plus grande richesse*» de son entreprise.

La Tunisie vient d'adopter sa nouvelle constitution, de mettre en place une nouvelle instance en charge des élections et de se doter d'un gouvernement de compétences indépendantes. Comment y réagissez-vous en tant que grand investisseur étranger ?

Nous ne pouvons qu'être enthousiasmés et ravis de ces heureux développements au même titre que l'ensemble du peuple tunisien. Nous étions pleinement confiants que le dénouement de la situation politique en Tunisie ne pouvait être qu'à la hauteur de ce grand peuple. Bien avant déjà, rappelez-vous, nous sommes venus entreprendre un grand investissement en Tunisie durant une période difficile où l'économie

mondiale passait par une grave crise financière et tous les investisseurs retardaient leurs projets. Les perspectives socioéconomiques de la Tunisie étaient bien claires pour nous, et plus encore la capacité du peuple tunisien à surmonter toute situation difficile. Celui-ci a une fois de plus donné un brillant exemple de maturité politique et de cohésion sociale, gardant constamment les intérêts du pays au-dessus de toute autre considération.

Les yeux du monde entier étaient tournés vers l'issue de la révolution tunisienne, et tous sont venus applaudir la conclusion admirable d'une situation plutôt complexe. La feuille de route élaborée pour assurer une sortie honorable de cette situation a été pleinement mise en œuvre dans ses trois volets: législatif, électoral et gouvernemental, et la Tunisie est entrée dans une nouvelle ère pleine d'espoirs et d'optimisme pour des jours meilleurs. Nous, à la TAV, nous n'avons jamais perdu cet optimisme pour les perspectives de la Tunisie et en tant qu'investisseur et partenaire majeur, nous considérons que toutes les conditions sont maintenant réunies pour assurer une véritable relance économique et sociale et que tous les efforts doivent être conjugués pour

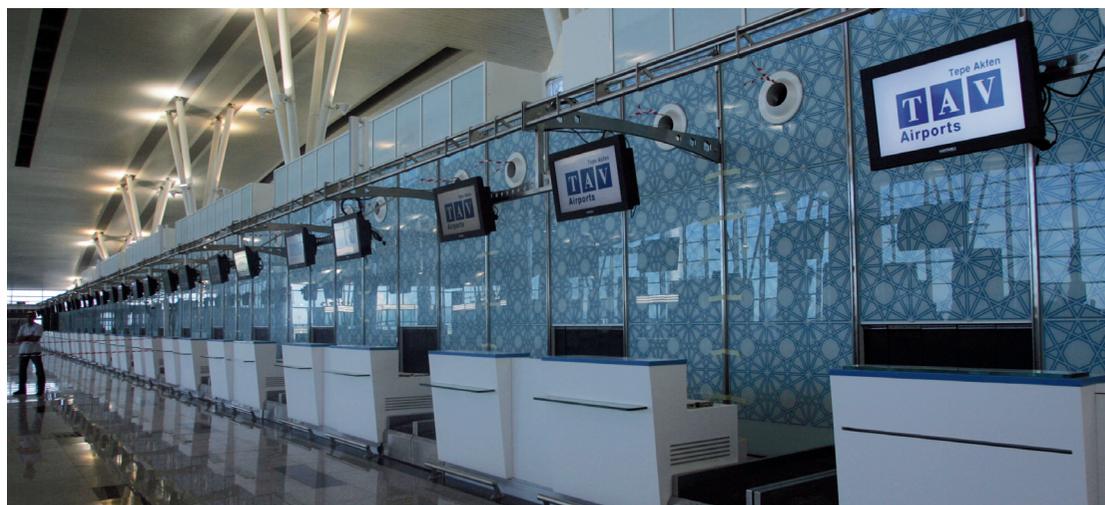
contribuer à cette reprise et compenser les quelques retards ou pertes subis au cours de la période précédente.

Attachés à contribuer à la promotion de la destination Tunisie

La nouvelle ministre du Tourisme suscite l'enthousiasme des professionnels qui sont déterminés à relancer le secteur. Quel rôle peut jouer la TAV dans l'appui à cette relance ?

Nous sommes dès le début très engagés dans la promotion du tourisme tunisien. Notre intérêt et notre engagement à cet égard seront toujours de mise. La promotion des aéroports en soi n'a pour nous aucun sens si elle n'est pas étroitement liée à la promotion des destinations qu'ils desservent.

Nous participons aux plus importantes foires et expositions internationales du tourisme, individuellement ou en collaboration ■■■



■■■ avec les institutions nationales concernées, afin de promouvoir la destination tunisienne et aider à regagner les marchés traditionnels et attirer de nouveaux marchés. Nous poursuivons des stratégies de marketing agressives à l'échelle internationale et nos efforts ont apporté d'encourageants résultats jusqu'à présent. L'amélioration des conditions locales nous sera sans doute d'un grand apport pour réaliser des résultats plus tangibles, et une action concertée entre tous les opérateurs et intervenants du secteur rendra vite au tourisme tunisien sa gloire. La contribution à la promotion des produits touristiques tunisiens et le plus grand soin que nous attachons à assurer d'excellents services aux passagers et aux compagnies aériennes dans les aéroports de Monastir et Enfidha sont deux constantes dans notre plan de travail.

Nos ressources humaines, notre principale richesse.

Quelle évaluation faites-vous de l'expérience de la TAV en Tunisie et comment pensez-vous pouvoir la fructifier davantage ?

Comme je le disais au début, la TAV a fait un énorme investissement en Tunisie, alors que l'environnement économique et financier mondial passait par une crise sévère. Cependant, cela ne nous a pas empêchés de poursuivre

notre chemin et d'honorer nos obligations et respecter nos engagements.

Après la création de TAV Tunisie en mai 2007, nous avons commencé l'exploitation de l'aéroport Monastir Habib-Bourguiba en janvier 2008 et entamé en parallèle la construction de l'aéroport d'Enfidha. Les défis étaient énormes. L'environnement économique international n'était pas propice à la croissance des activités touristiques ou même leur maintien à leur niveau malgré les énormes efforts déployés à cette fin. Les conditions locales post-révolution sont venues par la suite approfondir les difficultés par les mouvements sociaux et les revendications diverses que nous avons tous connus. Néanmoins, contrairement à de nombreux investisseurs en Tunisie, nous avons réussi avec succès à absorber tous les facteurs entravant nos efforts et qui auraient mis nos activités en péril.

Nous avons investi dans nos ressources humaines, que nous considérons comme notre principale richesse, et réussi à faire des percées remarquables dans les deux aéroports que nous gérons en Tunisie. Deux ans seulement après que l'exploitation de l'aéroport de Monastir nous a été confiée, celui-ci a été élu meilleur aéroport émergent en Afrique. La qualité remarquable des services que nous offrons aux passagers nous a valu des prix de satisfaction clientèle de la part de grandes compagnies aériennes. Enfin, et non des moindres, l'efficacité énergétique de nos opérations et les technologies de pointe que

nous appliquons nous ont placés premiers en Afrique en accréditation carbone.

Ces succès, et bien d'autres, ont été réalisés alors qu'on souffrait d'une grave contraction de nos revenus en raison de la diminution des passagers, d'une part, et la hausse des coûts d'exploitation en raison de l'inflation de la facture salariale, d'autre part. Nous n'avons en effet jamais failli, à aucun moment, dans le paiement des salaires et l'octroi d'avantages sociaux au personnel et nous avons constamment contribué à l'effort national de l'emploi à tous les niveaux.

Je ne divulgue pas un secret en disant que nous sommes actuellement bien en deçà de nos attentes initiales. Le gouffre financier dont nous souffrons est constamment couvert par l'injection de fonds par son principal actionnaire, en l'occurrence TAV Airports Holding. Cependant, nous estimons que cela n'est pas peine perdue car nous sommes convaincus que des jours meilleurs sont à venir, que l'amélioration des conditions locales aidera à la relance de l'activité touristique et que tous les aéroports tunisiens seront bientôt aussi fréquentés qu'ils ne l'étaient. De notre part, nous continuerons à être un partenaire actif dans la promotion de la destination tunisienne et un acteur majeur dans le développement des services du transport aérien pour assurer la plus grande satisfaction des passagers et des visiteurs de la Tunisie.

Grande compréhension des revendications de notre personnel

Il y a eu récemment des mouvements de protestation à l'aéroport de Monastir par les employés de Tunisair Handling qui estiment que la TAV les privera de leurs emplois d'ici la fin de l'année. Qu'en est-il exactement ?

Le contrat de concession signé en 2007 entre la TAV et l'OACA stipule, entre autres, de maintenir les opérateurs et fournisseurs de services existant alors à l'aéroport de Monastir

jusqu'à échéance de leurs contrats. Parmi ceux-ci Tunisair Handling dont le contrat d'exclusivité pour opérer à l'aéroport prendra fin en décembre 2014.

Cela dit, nous avons toujours fait preuve d'une grande compréhension des revendications sociales et professionnelles de notre personnel dans les aéroports de Monastir et d'Enfidha et n'avons, à chaque fois, épargné aucun effort pour aboutir à des solutions acceptables par tous, conformément aux accords et législations en vigueur et d'une manière qui préserve les intérêts de chaque partie. Aussi, nous menons actuellement de sérieuses discussions avec les parties concernées pour explorer les scénarios possibles de ce qui en sera après cette échéance, et nous sommes, comme nous l'avons toujours été, fortement attachés au respect des accords et à la sauvegarde des droits des employés et à éviter tout préjudice à une quelconque partie.



L'accord de partage 50/50 du trafic entre les aéroports de Monastir et d'Enfidha et de dévier les vols de Monastir vers Enfidha est-il respecté ? Comment répondez-vous à ces accusations ?

En venant investir en Tunisie, notre objectif était, et l'est encore, d'attirer plus de 10 millions de passagers vers les aéroports de Monastir et d'Enfidha, faute de quoi notre investissement serait infructueux. Il est donc bien évident qu'il est dans notre intérêt que les deux aéroports fonctionnent à leurs pleines capacités. Cependant, les conditions locales et internationales qui ont prévalu au cours des dernières années n'étaient malheureusement pas favorables pour nous aider à atteindre, ou même approcher, notre objectif. Tous les aéroports tunisiens ont enregistré une diminution notable du nombre de passagers et l'aéroport de Monastir n'a pas fait exception à cet égard.

Pour pallier cette malencontreuse situation, nous avons abouti en effet à un accord qui assurerait un équilibre de trafic entre les aéroports d'Enfidha et de Monastir et nous sommes pleinement respectueux de cet accord

pour autant que nous avons la capacité de le concrétiser. En fait, le choix des aéroports de destination est du ressort des passagers eux-mêmes, des tour-opérateurs, des compagnies aériennes et des autorités nationales de l'aviation civile. Aucun opérateur d'aéroport n'a la capacité d'exercer un quelconque contrôle sur ce choix. De notre côté, nous sommes extrêmement soucieux de fournir la même qualité de services à tous les utilisateurs dans les deux aéroports et sommes, comme je l'ai mentionné, très attachés à ce que les deux aéroports fonctionnent à leurs pleines capacités. ■





Jamel Gafsi

Président de Microsoft Engineering Center, Paris-Europe

L'opportunité de se sentir utile et en être récompensé

Ses applications tournent sur plus d'un milliard d'ordinateurs... sans compter les smartphones et autres terminaux interactifs tels que la console de jeux Xbox.

Mais, pour lui, ce n'est pas encore assez. Jamel Gafsi, 43 ans, président de Microsoft Engineering Center en Europe, garde le succès modeste. A la tête d'une équipe de plus de 300 ingénieurs hautement qualifiés, partagée entre l'Europe (Paris) et le siège à Redmond, près de Seattle aux Etats-Unis, il anime ce centre de R&D et d'opération conçu en plateforme pour tout le contenu de Microsoft: musique, vidéo, e-reading, cloud, etc. De son école primaire, rue d'Algérie à Sfax, à ce poste stratégique, tout un parcours d'excellence. Success story.

«L'opportunité qu'une grande compagnie comme Microsoft peut donner est exaltante: elle vous permet de vous sentir utile, valorise vos efforts et récompense votre travail, sans même que vous ayez la peine de le réclamer», souligne Jamel. Seul le mérite paye, lui avait inculqué, ainsi qu'à ses autres frères et sœurs, son père, feu Si Hassen Gafsi, greffier en chef au Tribunal de Sfax pendant de très longues années, un homme d'une grande probité. Dès l'école primaire, l'une des plus performantes, Jamel ne pouvait être que premier de la classe. En allant au Lycée de garçons de Sfax, il découvre que le proviseur, Si Hassen Kanoun, avait inventé avant la lettre, début des années 80, la notion de lycée pilote en créant une classe regroupant les majors de promotion arrivant de différentes écoles. La voie était alors pavée.

Bac en poche avec une très forte moyenne, Jamel Gafsi était naturellement orienté vers la médecine, considérée comme le choix le plus convoité. Sans hésitation, il préférera profiter d'une bourse d'études en Allemagne. Et le voilà décrocher en 1996 son diplôme d'ingénieur en informatique, réseaux et télécommunications à l'Université de Karlsruhe.

La recherche orientée innovation

Pour Jamel Gafsi, il ne faut pas s'arrêter là. Un éminent professeur allemand lui propose de le rejoindre à l'Institut Eurecom, à Sophia Antipolis, près de Nice, en France, et de diriger sa thèse. Une excellente opportunité s'offre alors à lui pour s'adonner à des recherches intensives, suivre des enseignements de haut

niveau et enseigner. Son intérêt portera notamment sur la vidéo mobile, les technologies de diffusion et les larges bandes à grande vitesse. Sa thèse de doctorat (mention très honorable avec les félicitations du jury) marquera une avancée académique et technologique vivement saluée.

Débordant d'énergie et de créativité, Jamel Gafsi montera avec des amis chercheurs, en 1999, une start-up dans le domaine de la diffusion audiovisuelle sur les réseaux internet. Fondateur et viceprésident Business Development, Jamel gagnera rapidement la confiance de grands donneurs d'ordres comme Eutelsat, le Groupe Accor, France Telecom et autres cablo-opérateurs. La dynamique du marché très demandeur en expertise technologique l'incitera à élargir; en 2002, le concept de sa société et de fournir ainsi une plateforme logicielle de e-learning et de communication internet auprès des entreprises telles que SAP, Daimler, Crédit Agricole, etc. Sa société, Castify Networks, a levé près de 10 millions d'euros auprès d'investisseurs européens (anglais, suisses, et italiens) et a pu employer jusqu'à 85 spécialistes de haut niveau. Jamel en était le CEO jusqu'à fin 2005.

L'expérience acquise sera précieuse, mais les contraintes de croissance exigent davantage d'investissement et une expansion sur d'autres continents, notamment l'Amérique du Nord. En pleine réflexion stratégique sur ces questions, Jamel Gafsi est appelé par Microsoft (Management Buy-out). Une grande saga a alors commencé pour lui. Entre l'Europe et les USA, Jamel a réussi à gravir les échelons au sein du plus grand éditeur logiciel au monde pour compter aujourd'hui parmi les très rares partenaires de ce groupe. Non sans sacrifice, car bosser et se démarquer au sein de ce groupe nécessitent un dévouement total et une excellence à renouveler et à prouver au quotidien! ■

«L'opportunité qu'une grande compagnie comme Microsoft peut donner est exaltante: elle vous permet de vous sentir utile, valorise vos efforts et récompense votre travail, sans même que vous ayez la peine de le réclamer»



Magnésium

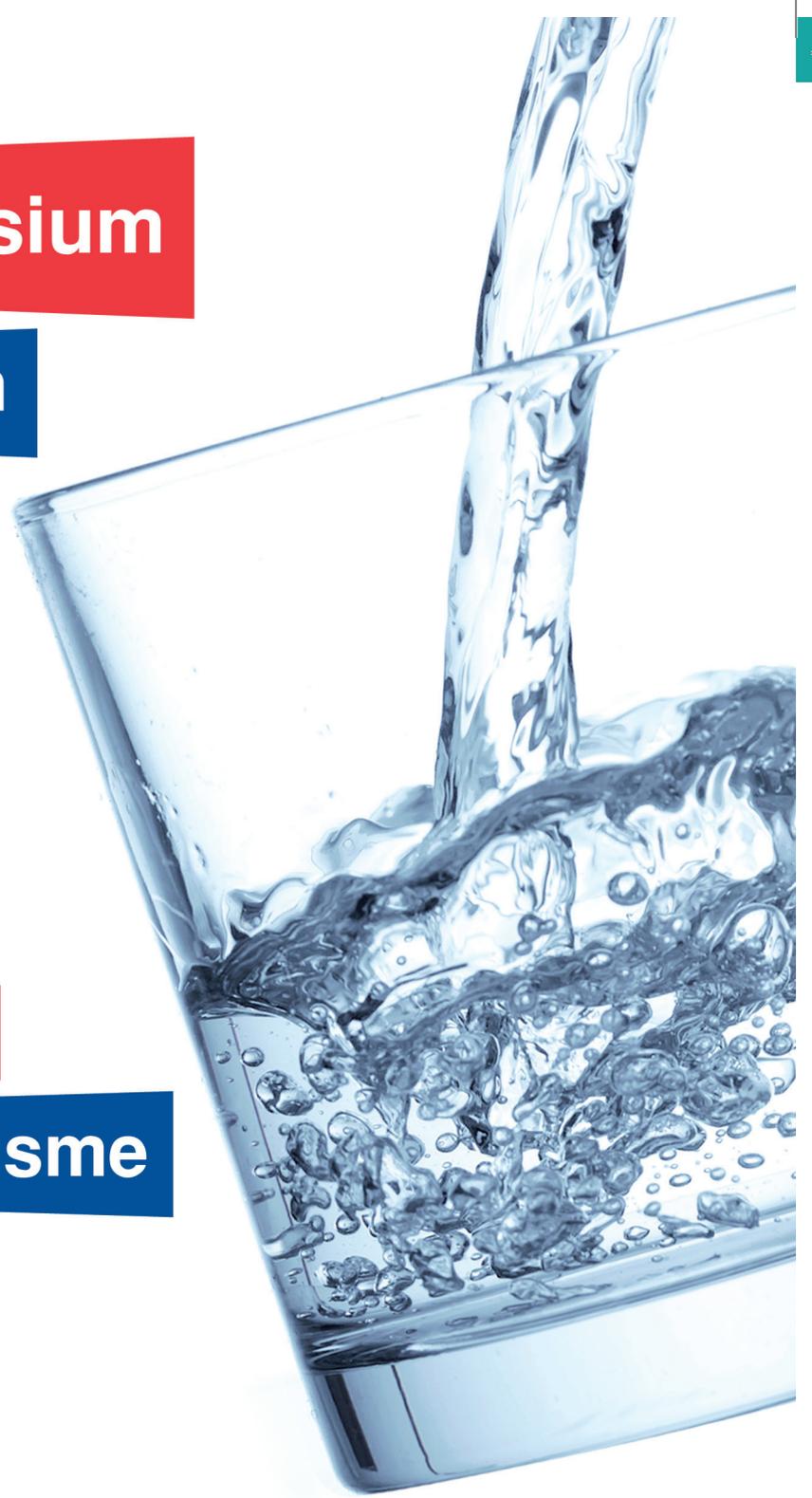
Calcium

Forme

Dynamisme



Calcium
Magnésium



أكثر كلسيوم
و أكثر منيزيوم



Pour une politique fiscale «énergétique»

Que peut-on demander à une politique fiscale ?
Une vision claire des objectifs à atteindre et des instruments de leur mise en œuvre.



Par Habib Ayadi

Disons-le tout net : les Tunisiens n'ont pas droit, jusqu'à présent, à une telle clarté, dès lors que les différents gouvernements qui se sont succédé après la révolution se refusaient, d'une part, à une réflexion de fond sur le financement du budget de l'Etat et des dépenses sociales et, d'autre part, à l'élaboration d'une politique fiscale «écologique» qui transcende les clivages politiques gauche-droite alors que le poids des questions écologiques oblige à tout repenser.

S'agissant plus particulièrement de l'énergie, sa taxation va devenir plus importante dans les ■■■



Nos idées. Votre maison.

FUTURA

C'EST LE TEMPS DE CHANGER ET D'INNOVER



L'INNOVATION QUI FAIT LA DIFFÉRENCE.



La technologie de pointe **ECO TECH** des nouvelles machines à laver FUTURA permet de faire une économie d'énergie et d'obtenir : l'énergie classe A +++.

Cela signifie que les nouvelles machines à laver sont non seulement efficaces sur la saleté, mais préservent aussi l'environnement technologique.

Grâce au cycle ECO, dont les machines à laver FUTURA sont équipées, vous pouvez économiser plus de 50% de l'énergie normalement utilisée dans un cycle standard.



Le Cycle Anti-Allergie est basé sur deux phases : le chauffage de l'eau, au début du lavage et le maintien de la température à 60 °, afin d'éliminer des mites de poussière et de pollen.



Le cycle traitement antitâche permet d'enlever les 20 tâches les plus difficiles.

Une haute Température permet d'enlever les tâches, mais risque d'abîmer en même temps les couleurs. Avec ce cycle, il n'est pas nécessaire de dépasser les 40° C pour enlever les 20 tâches les plus difficiles (comme fruits, sang, chocolat, herbe, feutre).

Sans traitement avant lavage, l'association du mouvement du tambour, de la fonction bio phase à 40° C (qui enlève les tâches rebelles), du lavage à 43° C permet de maintenir la température constante et ainsi éliminer les tâches les plus difficiles.



3 GARANTIE
ANS

 N° Vert 80 100 500

■■■ années à venir, essentiellement pour deux raisons : l'accroissement de la demande nationale et internationale et la taxation écologique. Il est en effet légitime d'utiliser le mécanisme des prix et des prélèvements fiscaux pour donner de bons signaux aux consommateurs sur le coût réel de l'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et plus généralement de la pollution.

La transition énergétique

Les Tunisiens doivent être, dès maintenant, informés sur la nécessité du passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles à une société plus sobre en énergie et en émissions de gaz à effet de serre. Selon les études réalisées par l'ONU, la demande énergétique mondiale est satisfaite à 80% par les énergies fossiles et la combustion d'énergie est à l'origine de 95% des émissions de CO₂. Il est donc manifeste que l'action de l'homme se traduit par de grands dangers pour lui-même, les espèces animales et végétales ainsi que la planète. La solution, selon les experts, passe par le développement durable qui est défini comme étant «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins». Dans le cadre d'un tel développement, la transition énergétique traduit, comme déjà souligné, le passage d'une société fondée sur la consommation d'énergies fossiles peu coûteuses à une société respectueuse de «l'écologie» à travers un mode de vie compatible avec les limites de la planète, notamment par le développement des énergies renouvelables et la prise en considération du principe de l'efficacité énergétique.



Selon les études réalisées par l'ONU, la demande énergétique mondiale est satisfaite à 80% par les énergies fossiles et la combustion d'énergie est à l'origine de 95% des émissions de CO₂.

L'émergence d'une fiscalité «environnementale»

La lutte contre le réchauffement climatique passe par la réduction des émissions de dioxyde de carbone. Pour combattre ce fléau, l'action énergique des pouvoirs publics est non seulement parfaitement légitime mais aussi absolument nécessaire.

Les obligations des accords internationaux

Les engagements et actions menés au niveau mondial et traduits dans les traités multilatéraux internationaux fixent les objectifs de la politique fiscale «environnementale». Il s'agit notamment du protocole de Montréal relatif aux substances détruisant la couche d'ozone signé en 1987 et la convention-cadre

sur le changement climatique de Rio de 1992. Même si le débat «écologique» s'est atténué, suite à l'échec en 2009 de la conférence de Copenhague sur le changement climatique, il a cependant repris, un peu partout d'une part, à l'approche de la conférence de Paris en 2015 et d'autre part avec l'aggravation du dérèglement climatique : inondations en Europe, tempêtes de neige aux USA, etc.

Les outils de lutte contre la pollution

Les outils de lutte contre la pollution sont théoriquement nombreux : réglementation, subventions, imposition de choix de technologie. Mais de tous ces outils, la fiscalité apparaît comme l'une des plus efficaces. Dans cette stratégie, la fiscalité a un rôle à jouer pour assurer le bon respect de la trajectoire de réduction de la consommation ou de l'utilisation des produits polluants et pour inciter les entreprises à un comportement tourné vers le respect de l'environnement et du principe de l'efficacité énergétique. Dans cet esprit, les outils fiscaux peuvent prendre plusieurs formes.

Réglementation coercitive accompagnée de mesures incitatives

Cas du permis d'émission accompagné d'incitations financières et fiscales (subventions directes ou mutations fiscales en vue de l'utilisation d'équipements moins polluants).

Fiscalité «comportementale» dont la finalité est d'influencer le comportement des consommateurs (prix des carburants, vignette additionnelle sur les voitures polluantes ou les grosses cylindrées, etc.).

Des écotaxes dont la finalité est d'inclure dans les prix de biens et services les coûts sociaux qu'ils génèrent pour la dégradation de l'environnement.

Les contraintes et les conséquences d'une politique fiscale «environnementale» en Tunisie

Si les taxes sur la pollution existent, un peu partout, depuis ■■■



■■■ longtemps, elles ont été, le plus souvent, créées dans un but budgétaire, même sous couvert de lutter contre la pollution. Ce n'est que relativement récemment, avec la prise de conscience progressive des dangers pour la planète, que la communauté internationale a décidé de lutter énergiquement contre le dérèglement climatique.

Dans ce cadre, la Tunisie est restée en retrait par rapport à ce mouvement. Toutefois, signataire de conventions internationales relatives à l'environnement, elle ne peut pas ignorer, pour longtemps encore, ses obligations internationales, surtout lorsqu'on sait que le niveau de vie de la population tunisienne dépend pour beaucoup de l'énergie utilisée directement ou indirectement.

Des investissements considérables vont devoir être réalisés dans les années à venir, que ce soit dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, ou dans le secteur des transports, de l'habitat et des énergies renouvelables. Il apparaît donc nécessaire de mener une réflexion quant à la trajectoire à suivre et aux investissements à engager pour réduire la dépendance de notre pays quant aux énergies

fossiles et pour aider les ménages et les entreprises à maîtriser leurs dépenses d'énergie. En attendant la mise en place d'une fiscalité «écologique», digne de ce nom, qui s'inspire des principes issus des conventions internationales et des expériences de certains pays (notamment la Suède) qui ont réussi à mettre en application une fiscalité écologique, il faudrait commencer par supprimer en Tunisie, selon un calendrier raisonnable, tous les privilèges et incitations qui facilitent les activités polluantes.

Les dépenses fiscales encourageant la pollution

Elles désignent l'ensemble des dispositifs financiers et fiscaux qui encouragent directement ou indirectement la consommation d'énergies fossiles et qui sont ouvertement contraires aux objectifs des traités internationaux, aux impératifs de la transition énergétique et du développement durable. Il s'agit notamment des compensations des prix de carburants, la discrimination au niveau des prix entre l'essence et le gasoil, la détaxation de l'énergie pour certaines activités dans le but de sauvegarder des secteurs économiques en difficulté

L'augmentation des prix des carburants doit désormais se situer dans le cadre d'une nouvelle contribution «climat-énergie» et doit être subie par tous, y compris, notamment l'Etat et ses agents et les entreprises.

ou des emplois, etc.

La suppression des privilèges

Le privilège, c'est la loi particulière, c'est le contraire de l'égalité juridique et fiscale (principe fondamental en matière de politique fiscale). En matière de prix des carburants, le point le plus sensible pour l'opinion est représenté par cette inégalité, c'est-à-dire le privilège des bons d'essence, de la voiture de fonction, de la consommation gratuite de l'électricité et du gaz sous forme d'avantages en nature. On peut continuer à demander aux catégories sociales à revenus moyens ou faibles de financer ces privilèges en exigeant d'elles de payer les carburants au prix fort, d'acquitter une vignette «additionnelle» et une «pseudo-redevance» pour les détenteurs de revenus annuels excédant 20.000 dinars. L'augmentation des prix des carburants doit désormais se situer dans le cadre d'une nouvelle contribution «climat-énergie» et doit être subie par tous, y compris, notamment l'Etat et ses agents et les entreprises. Les dépenses des voitures, sauf celles affectées à la production, utilisées pour le transport des personnes, ne doivent plus bénéficier d'aucune déduction comme charge.

Il faut également intensifier les efforts en économie d'énergie. Les pouvoirs publics doivent prendre conscience du poids du chauffage «résidentiel» dans les émissions de CO₂ et plus généralement des autres dépenses énergétiques.

L'existence de technologies permettant de réduire substantiellement cette pollution et d'assurer ainsi l'application du principe d'efficacité énergétique doit bénéficier des faveurs de l'Etat sous forme d'incitations fiscales ■ ■ ■

Les dépenses fiscales encourageant la pollution. Elles désignent l'ensemble des dispositifs financiers et fiscaux qui encouragent directement ou indirectement la consommation d'énergies fossiles et qui sont ouvertement contraires aux objectifs des traités internationaux, aux impératifs de la transition énergétique et du développement durable.

Le "Droit à l'Education"

La BNA s'engage...

Parce que parcourir quotidiennement 14 km à pied ne devrait pas être infligé à un enfant qui a à peine 6 ans pour rejoindre son école, La BNA s'engage dans le cadre du programme FATMA avec l'association Almadanya à prendre en charge les frais de transport de plus de 1100 écoliers dans des zones rurales pour une durée de trois ans.

Partant du fait que l'éducation est un levier important du développement économique et régional, la BNA n'a cessé de multiplier ses actions pour offrir des chances égales aux enfants tunisiens pour une éducation digne et un avenir meilleur.

Grâce à cet engagement envers la société civile, la BNA a su concilier entre ses rôles économiques et sociaux et consolider sa mission de Banque Citoyenne fidèle à ses valeurs d'intérêt général.

Une Banque, Un Esprit Citoyen



PARTENAIRE OFFICIEL

■■■ portant essentiellement sur l'utilisation d'équipements performants, la rénovation thermique de l'habitat, les voitures peu polluantes via des subventions ou des réductions d'impôts.

Parallèlement, il faut imaginer pour les ménages les plus pauvres, qui seront atteints par les hausses de prix de l'énergie et qui ont le plus de mal à faire les investissements nécessaires pour changer de mode de consommation, des taxations différentielles selon le type d'utilisation pour épargner les utilisations indispensables.

L'avènement d'une conscience écologique est d'une importance capitale. Ce qui nous obligera dans les années à venir à modifier en profondeur nos façons de consommer et même de produire.

Le décalage entre la gravité des problèmes environnementaux et la prise de conscience de la classe politique tunisienne actuelle est énorme. Celle-ci semble ignorer la nouvelle dialectique «écologie-économie».

Dans la nouvelle constitution, qui s'apparente plus à une «charte des droits» qu'à une véritable constitution, il n'a été réservé à l'environnement que des recommandations en termes généraux et vagues inscrites dans le préambule et dans l'article 12 de la Constitution.

Il y est dit en effet *«conscient de la nécessité de contribuer à la préservation du climat et d'un environnement sain de manière à garantir la pérennité de nos ressources naturelles et à permettre aux générations futures à vivre dans la sécurité»*.

Par ailleurs, l'article 12 de la



Il faut imaginer pour les ménages les plus pauvres, qui seront atteints par les hausses de prix de l'énergie et qui ont le plus de mal à faire les investissements nécessaires pour changer de mode de consommation, des taxations différentielles.

Constitution précise que l'Etat œuvre au développement durable. Or, tant que cette classe politique continuera à ignorer les impératifs de l'environnement et de la situation économique du pays, tant qu'elle continue à «sacraliser» les élections (alors qu'à force d'être «sacralisée», l'élection finit par aspirer et réduire l'essence même de la politique car la vie démocratique présuppose un espace de délibération sur la construction du commun en matière de développement de l'économie, de redistribution, d'égalité et de

justice), tant qu'elle croit que le pays va bien s'en sortir par ces élections, alors qu'il n'a pas encore accédé à une véritable culture démocratique, et tant que cette classe ne dispose pas d'une politique de développement économique et social et des stratégies pour y parvenir, nulle action d'envergure en matière économique et environnementale n'est envisageable même à moyen terme. ■

H.A.
Professeur émérite
à la faculté des Sciences
juridiques, politiques



L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD



Take the Lead

Avec nous, vos projets



Projets ont de l'avenir.

En véritable partenaire, la BIAT vous accompagne dans chaque étape de votre vie pour vous offrir ce qu'il y a de meilleur en matière de produits et de conseil bancaires.

STRAT&GO

Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.com.tn





Démographie et intégrisme

Les intégrismes religieux ont de commun le fait qu'ils ne réussissent à mobiliser que sur le rejet de la modernité et la sacralisation du passé, un passé au demeurant plus fantasmagorique que réel.



Par Habib Touhami

En cela, ils montrent une incapacité mentale et culturelle à interpréter deux mouvements historiques contradictoires mais conciliables en fin de compte (c'est le cas au Japon par exemple): d'un côté la rationalité et l'universalité, de l'autre la tradition et le repli identitaire. Plusieurs thèses ont

été proposées pour interpréter un phénomène politique et social devenu oppressant en raison des effets collatéraux qu'il génère, dont le terrorisme. Mais ce dont il s'agit ici est d'explicitier plus précisément les incohérences de l'intégrisme dans la sphère strictement démographique.

Partons d'un constat incontestable. Tous les intégrismes religieux sont misogynes et remettent profondément en cause la place des femmes dans la société, en particulier leur liberté de s'éduquer, de travailler et de procréer. Que cette remise en cause soit faite opportunément au nom de l'équilibre familial et de l'éducation des enfants ou pour des motifs honteux comme la polygamie et de motifs moins avouables tels que le chômage, ne diminue en rien le fait qu'elle constitue une régression sociétale anachronique. Très curieusement, cette remise en cause s'appuie sur un constat démographique simple (du moins en apparence) dont l'interprétation est erronée, comme on le verra plus loin: la fécondité des femmes varie en fonction de l'âge, du niveau de leur éducation et de leur activité. Et dans la mesure où tous les intégrismes sont «natalistes», conviction partagée par tous les partis politiques d'inspiration «religieuse», le premier objectif qu'ils s'assignent est bien de mettre des freins à l'accès libre des femmes au travail, à l'éducation et à la contraception. Cette démarche est évidemment complètement irrationnelle.

En effet et contrairement à l'économie et aux finances, les évolutions démographiques n'ont pas beaucoup de sens dans le court et le moyen terme. Si la parité de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères peut avoir une signification à terme, si l'évolution de l'investissement, de la consommation ou d'autres variables économiques peut revêtir une importance capitale à court et moyen terme économique (entre 6 mois et 5 ans); le fait que les naissances, les décès ou les mariages, toutes choses étant égales par ailleurs, augmentent ou diminuent d'une année à l'autre n'a pas beaucoup de signification. C'est seulement sur le long terme que l'évolution de ces données démographiques a un sens. Il est donc ridicule de penser que des lois, fussent-elles «divines», pourraient changer rapidement le cours de la fécondité, de la natalité, du célibat et de l'âge du premier mariage. C'est si vrai que les femmes iraniennes, baignant

pourtant depuis plus de trente ans dans une société et un régime «islamiste» que d'aucuns qualifieraient d'intégristes, n'ont en rien modifié leur comportement à l'égard de la procréation et du mariage. Bien au contraire, la fécondité en Iran est tombée de plus de 6 enfants par femme au milieu des années 1980 à 2,1 enfants en 2000, et cette baisse n'a épargné aucune province du pays, aucune zone, qu'elle soit rurale ou urbaine.

Par ailleurs, la variation de la natalité s'explique par un ensemble de données socioéconomiques, culturelles et démographiques que les démographes eux-mêmes ont beaucoup de peine à agencer et à interpréter. Si l'on observe l'évolution de la natalité en Europe par exemple, on constate que contrairement aux idées reçues, les pays du sud, notamment plus «religieux», vivent une situation démographique beaucoup plus critique que les pays scandinaves réputés plus libéraux et même plus «libertaires». En 2012, seules la France (12,3‰), l'Irlande (15,7‰), la Belgique (11,4‰) ont un taux de natalité supérieur à 10‰ alors que l'Espagne (9,7‰), l'Italie (9,0‰), la Grèce (9,0‰), le Portugal (8,5‰) se situent en dessous du seuil évoqué. Par contre, la Finlande (11,0‰), la Suède (11,9‰) et le Danemark (10,4‰) tirent mieux leur épingle du jeu. A titre de comparaison, le taux de natalité se situe en Tunisie à 18,8‰ en 2011 contre 17,1‰ en 2005, en signalant qu'en 2011 la région du Nord-Ouest enregistre le taux le plus bas (14,5‰) alors la région du Sud-Est enregistre le taux le plus élevé (21,8‰).

En somme, la volonté exprimée ou sous-jacente des intégristes et des partis «religieux» à imposer une fécondité «dirigée», car c'est de cela qu'il s'agit en fin de compte, se heurte au simple bon sens si elle ne se heurte plus fondamentalement encore au droit inaliénable des femmes de choisir et de programmer leur procréation en dehors de toute pression sociale et politique. Au demeurant, le mimétisme social joue son rôle dans la baisse de la fécondité. Ainsi et plus particulièrement en Tunisie, ce phénomène transcende les régions, les



catégories socioprofessionnelles et les inégalités au plan culturel. De sorte que les femmes qui défendent la polygamie peuvent s'avérer celles sur qui ce mimétisme s'exerce aussi. Certes, des différences persistent encore à cet égard, mais elles s'estompent de plus en plus en raison, notamment, de la généralisation de la famille nucléaire et des hauts niveaux de célibat dans certaines régions plus rurales et moins développées (Kébili par exemple).

Bref, la prétention des intégristes et des «religieux» à se saisir des données démographiques pour les interpréter à leur guise dénote une méconnaissance absolue des lois qui régissent la démographie. Et s'il est vrai que l'hypothèse de projection de la population de l'INS, qui se vérifie le plus au vu des données disponibles, se rapproche davantage de la «baisse rapide» de la fécondité que de la baisse modérée, il doit être admis que dans un pays où l'élite universitaire est et sera largement dominée dans l'avenir par les femmes, la préoccupation centrale qui doit prévaloir est de faire en sorte que l'égalité hommes-femmes soit consacrée comme un fait acquis dans tous les domaines afin que la carrière professionnelle des femmes tunisiennes ne soit plus entravée ou handicapée par la procréation. C'est par ce moyen que la natalité pourrait se rétablir et non pas par la vision «hallucinée» des intégristes et des prédicateurs religieux. ■

H.T.

Histoire de la littérature arabe moderne (II) : la métamorphose

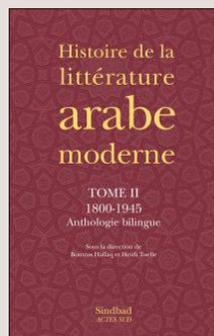
Les Editions Sindbad/Actes Sud viennent de publier le deuxième volume de l'ouvrage de référence, *Histoire de la littérature arabe moderne, 1800-1945*, sous la direction de Boutros Hallaq et Heidi Toelle, deux professeurs de littérature arabe moderne à la Sorbonne Nouvelle-Paris III. Le premier volume parut en 2007.

Il s'agit d'un travail collectif de plusieurs spécialistes qui vient combler une grande lacune. En effet, à notre connaissance, excepté peut-être *Le Roman arabe* (1834-2004) de l'Irakien Khadim Jihad Hassen (Actes/Sud), il n'y a actuellement que deux références : la célèbre *Cambridge History of Arabic Literature*, dont le dernier volume consacré à la littérature arabe moderne date de 2006, et un ouvrage d'initiation paru en 2003, *À la découverte de la littérature arabe, du VI^e siècle à nos jours*.

Rappelons à nos lecteurs que le premier volume de *Histoire de la littérature arabe moderne, 1800-1945* se divise en deux grandes parties (XIX^e siècle et première moitié du XX^e siècle), le chapitre VII, consacré au développement de la langue arabe, faisant fonction de charnière. Comme l'indique le titre : «Réactivation et innovation», la première partie est consacrée principalement à la Renaissance arabe au XIX^e siècle, ses étapes et ses médiateurs. La deuxième partie, intitulée «Refondation et évolution», traite du développement de tous les genres littéraires, la nouvelle, le roman, la poésie, le théâtre, les genres narratifs traditionnels, la poésie dialectale, la chanson, ainsi que la critique littéraire. Une riche bibliographie en français et en arabe ainsi que deux index confèrent à ce livre son statut d'ouvrage scientifique, malgré l'introduction quelque peu intempestive des «icônes» supposées permettre aux lecteurs «de prendre connaissance de la biographie des auteurs les plus prestigieux» (p.12).

Une anthologie à la fois thématique et chronologique

Le deuxième volume est bilingue, donc moins théorique que le premier. De par sa richesse, il prouve que la 'Nahda' ou Renaissance, initiée par les réformistes arabes, n'implique ni une «tabula rasa», ni une simple transposition, par les acteurs locaux, du modèle venu d'ailleurs. Elle implique plutôt l'existence de multiples racines enfouies dans le monde de la tradition. Et ce phénomène, cette prise de conscience, à son tour



Histoire de la littérature arabe moderne (II)
Les Editions Sindbad/
Actes Sud

n'implique aucun paradoxe, car les rapports entre modernité et tradition restent ambigus, voire conflictuels. En effet, qui dicte la norme? Qui décide de ce qui est moderne et de ce qui est traditionnel? N'est-ce pas celui-là même qui détient le pouvoir, en d'autres termes les puissances dominantes du moment? Aujourd'hui, il existe désormais une pensée libératrice qui se fonde sur une épistémé différente.

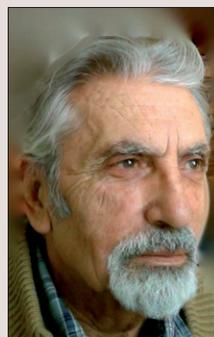
Il est difficile, certes, d'opérer un retour dans le passé pour suivre la genèse de l'identité collective arabe et son cheminement à travers les siècles. Ce qui aurait eu, évidemment, le mérite d'offrir au lecteur occidental des clés pour jauger ce qui peut l'être et tenter de comprendre ces multiples prismes culturels et religieux, au travers desquels les écrivains arabes se perçoivent et perçoivent le monde.

Pour autant, cet ouvrage bilingue offre plusieurs avantages au public francophone, étudiants, enseignants et autres comparatistes, souvent peu familiarisés avec le texte arabe. Succinctement, il rend compte des courants novateurs dans le monde comme l'école littéraire issue de l'immigration («Mahjar») avec Amin al-Rihani, Jubrân et Mikhâ'il Nu'ayma, ou encore celle des intellectuels initiés à la culture européenne, comme Tâha Husayn, Tawfiq al-Hakîm, Aqqâd et autre Mâzini, enfin à travers les commentaires de la perception de soi et du monde, des écrivains réformistes tels que Tahtâwî, Farah Antûn, Shidyâk, Muwaylihî, JurjîZaydân, Yaqub Sannu, ou encore Salim Al-Nakkach, des acquis de la modernité littéraire occidentale, en particulier le roman et le théâtre. Voici ce que dit l'historien libanais Jurjî Zaydan (1861-1914) sur l'apport de la civilisation occidentale quant à l'écriture moderne :

«À la fin de l'époque ottomane, on s'intéressait essentiellement, dans l'écriture en prose, aux termes utilisés, aux rimes assonancées, aux métaphores, aux jeux de mots et aux allitérations. Au point qu'il devenait difficile d'accéder au sens, tellement il était caché par des images obscures. Lorsque cette civilisation est arrivée jusqu'à nous, avec ses sciences naturelles et mathématiques, fondée sur l'observation et l'expérimentation, les gens ont pris l'habitude d'apprécier la durée en fonction de la réduction des distances, la liberté a fait des progrès et les hommes de lettres ont désappris à utiliser ce qui ne reposait sur rien d'authentique.» (p.81)

Son compatriote et contemporain Farah Antun (1861-1922) s'est intéressé au rôle du roman. À l'évidence, il sait manier l'art de la parole oblique avec prudence et réflexion.

«Il est des romans qui sont conçus pour amuser et divertir et d'autres qui le sont pour instruire et divulguer» ■■■



CENTRE D'AFFAIRES ET DE VIE EL AGBA



Vous voulez implanter votre entreprise
dans le Grand Tunis et vous cherchez un cadre approprié,
bien situé sur les grands axes routiers,
dans une zone spécialement aménagée,
dotée d'une infrastructure moderne et performante



La Société de Promotion des Pôles immobiliers et Industriels STPI
Filiale de la BanqueTuniso-Koweitienne BTK Groupe BPCE

met à la vente dans son centre d'affaires et de vie doté d'une agence bancaire
et d'un poste de garde nationale et situé dans son parc industriel
d'EL AGBA à 15 km de Tunis :

- ✓ Des espaces bureaux d'environ 5000 m²
- ✓ Des restaurants
- ✓ Des commerces
- ✓ Une crèche
- ✓ Une pharmacie
- ✓ Une salle de sports
- ✓ Un mini supermarché

شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

القيروان
107.0 FM

المنستير
90.6 FM

سوسة
93.7 FM



■■■ des principes et des idées. Les auteurs occidentaux qui ont conçu leurs romans dans le but d'instruire sont peu nombreux: ce sont avant tout des écrivains célèbres comme Tolstoï, Zola, Kipling et quelques autres. Aucun d'entre eux ne pense qu'écrire un roman est dégradant ou méprisable; ils considèrent, au contraire, que le roman est une tribune qui leur permet de divulguer leurs points de vue et leurs idées et un moyen commode pour communiquer ceux-ci à leurs lecteurs. En Orient, nous sommes privés de ce moyen, parce que, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de mentionner ici, il n'est point florissant.» (p.97)

Tant il est vrai qu'il y a eu, de tous les temps, des vérités dangereuses à dire. Des passages aussi lumineux, susceptibles de faire parler le silence, foisonnent dans ce deuxième volet de *Histoire de la littérature arabe moderne*. Les textes choisis sont dans l'ensemble ceux qui poussent le lecteur à être plus tolérant envers les convictions des autres et à l'entraîner vers des conceptions nouvelles tout en lui entrouvrant des espaces imaginaires.

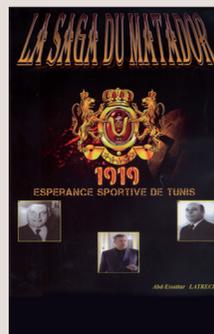
Le choix des poèmes et des textes dans cette anthologie est à la fois thématique et chronologique. Et c'est là le mérite des deux auteurs. Bien sûr, les morceaux choisis possèdent leur cohérence propre, mais Boutros Hallaq et Heidi Toelle ont su les disposer en résonance les uns par rapport aux autres. De sorte qu'en plus d'une traduction limpide, le lecteur a droit à un large éventail des tendances artistiques modernes ayant émaillé le roman, le drame, la poésie et même la critique.

Et comme la majeure partie de la production littéraire concerne l'Égypte et, dans une moindre mesure, le Liban, et cela depuis les débuts littéraires, et entre les deux guerres, négliger l'apport en matière d'expérimentation des autres pays arabes comme, par exemple, la Tunisie, serait faire preuve d'une partialité coupable. Aussi les auteurs ont-ils consacré quelques pages en particulier à notre chantre national, Abou Al-Kacem Chabbi (*Les Chants de la vie*, «La Volonté de vivre»), (pp.721-25), et à notre grand écrivain Mahmoud Messaadi (*Le Barrage*, 'La vision de Maymouna', pp.645-49).

Reflet de la diversité littéraire d'aujourd'hui, conçue à partir de nouveaux paradigmes, *Histoire de la littérature arabe moderne, 1800-1945*, contribue d'une manière claire et concise à rendre compte de cette surprenante métamorphose, de cette nouvelle configuration générique qui a caractérisé la littérature arabe moderne.

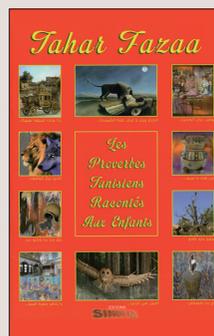
Un livre à lire et à relire. ■

Rafik Darragi



La réponse de l'Espérance au «Livre noir»

C'est en quelque sorte une réponse du tac au tac. Ulcérée par sa mise en cause dans le «Livre noir» publié par la présidence de la République, l'Espérance a décidé de riposter à l'occasion de sa 95^{ème} année. On sait qu'Ettaaraji est le doyen des clubs tunisiens. Ce qu'on sait moins, c'est que le club de Bab Souika est une véritable institution, une école de patriotisme et de civisme qui a joué un rôle de premier plan lors du combat pour l'indépendance, et depuis 1956, dans l'édification de la Tunisie moderne. Pendant près d'un siècle, l'Espérance a été pour des millions de Tunisiens un repère identitaire, et pour des centaines de milliers de jeunes, dont une bonne partie issue des milieux défavorisés, un formidable vecteur d'insertion et d'intégration sociale, une seconde famille qui a assuré leur éducation, favorisé leur ascension sociale et fait d'eux de bons citoyens, à l'instar des autres grands clubs du pays. Tout le reste est littérature. Cela méritait d'être dit et écrit. La parution du livre que vient d'éditer l'Espérance Sportive de Tunisie — c'est son nom originel — permettra sans nul doute de faire justice de tous les préjugés et de toutes les calomnies. Rédigé d'une plume alerte par notre ami Abdessattar Latrèche, l'ouvrage, malgré ses imperfections techniques, ainsi que la cérémonie qui a eu lieu à l'occasion du 95^{ème} anniversaire, constituent une bonne répétition pour les festivités qui marqueront le centenaire du club en 2019.



Tahar Fazaa, *Les proverbes Tunisiens racontés aux enfants*
Éditions Sindbad, 2013

Tahar Fazaa: Les proverbes Tunisiens racontés aux enfants

Si les proverbes nous étaient contés

Expression de la sagesse populaire, les proverbes font partie intégrante de la culture d'un pays et appartiennent à son patrimoine linguistique. Nombre de proverbes sont rattachés à des histoires, réelles ou imaginaires, et connaître ces récits permet souvent de mieux les comprendre.

Les proverbes doivent être conservés et ce patrimoine immatériel, plus rural que citadin, est surtout porté par les anciennes générations. Leur origine folklorique peut être altérée par l'uniformisation des cultures et l'éloignement des sources. C'est donc un devoir de mémoire que de les transmettre aux nouvelles générations, surtout quand la morale est un tel divertissement. Un pur bonheur pour les petits mais aussi les grands enfants que nous sommes. ■■■

Adania Shibli: *Nous sommes tous à égale distance de l'amour*

Adania Shibli, romancière et scénariste, née en Galilée en 1974, a été considérée comme une nouvelle étoile dans le firmament de la littérature palestinienne contemporaine dès la parution de son premier roman, *Reflets sur un mur blanc*, en 2001. Ce roman avait obtenu le prix de la fondation Abdel-Mohsen Qattan (Londres). Actes Sud l'a publié en 2005. Adania Shibli est l'auteure de plusieurs nouvelles et textes courts traduits en français et en anglais.

Son nouveau roman, *Nous sommes tous à égale distance de l'amour*, paru à Beyrouth en 2012 sous le titre original 'Kullunâ ba'id bidhât al-miqdâr an elhub', vient d'être publié à Paris par Actes Sud, dans une traduction de Sarah Saligaris. Contrairement au premier roman, cet ouvrage est formé de huit 'nouvelles' ou 'mesures' en apparence indépendantes, mais qui, à la fin, frappent par leur contrainte interprétante.

En effet, les détails qui guident l'attention du lecteur vers le thème central du texte — la métaphore de l'existence, avec les nuances et la vérité des sentiments, les certitudes et les rancœurs — foisonnent et convergent de la première à la dernière 'nouvelle'. Au fur et à mesure du déploiement de l'épigraphe, à chaque 'nouvelle', Adania Shibli parvient à mettre à nu, peu à peu, les états d'âme et les ressorts du comportement humain.

Il faut admettre que la nouvelle, à cause de sa concision, se prête avec bonheur à ce genre d'exercice. Bien que d'aucuns la considèrent comme une forme relevant de la sous-littérature, et donc vouée aux marges, la nouvelle reste un genre littéraire toujours en vogue. En effet, qu'elle soit cataloguée «nouvelle-histoire» ou «nouvelle-instant», invariablement affublée d'un titre racoleur — un 'apéritif', dit Barthes —, elle continue à séduire dans le monde arabe, un grand nombre d'écrivains jeunes comme, par exemple, l'Égyptien Khaled Al Khamissi avec *Taxi* (2007), et moins jeunes, comme le compatriote d'Adania Shibli, Mahmoud Shukair, avec *Ma cousine Condoleezza* et autres nouvelles (2008).

Le début de *Nous sommes tous à égale distance de l'amour* rappelle étrangement *La Voix ailée*, de Jabran Khalil Jabran, (Editions Sindbad, 1982), un ouvrage qui contient vingt-huit lettres, présentées par ordre chronologique, que le poète, alors établi à New York,



Tahar Fazaa, *Les proverbes Tunisiens racontés aux enfants*
Editions Sindbad, 2013

avait écrites à Marie Ziyada, femme de lettres libanaise établie au Caire. A travers cette correspondance, à sens unique pour le lecteur puisqu'aucune lettre de Marie ne figure dans ce recueil, on perçoit un phénomène de cristallisation des sentiments qui se crée au fur et à mesure que les années passent, et cela en dépit de la distance et de l'absence.

Adania Shibli, elle également, commence son livre avec l'étrange histoire d'une femme solitaire qui, depuis deux ans, entretient une correspondance avec un homme qu'elle n'a jamais vu:

«... Malgré tout, je ne me sentais moi-même que lorsque je lui écrivais et que je lisais ses lettres, bien que je n'avais (sic) jamais entendu sa voix et que je ne l'avais ni vu ni touché. Le seul fait de penser à lui me donnait le goût de vivre». (p.10)

Ainsi donc, la frontière qui sépare le réel de l'imaginaire dans l'esprit de cette femme s'effrite peu à peu. Cet amour purement platonique qu'elle voue à cet inconnu qu'elle n'a jamais rencontré, et dont la principale vertu est précisément de rendre tangible l'absence même, ne cessera qu'avec la mort ou la folie :

«Je pensais à lui chaque jour. Où était l'erreur? De l'avoir aimé? De le lui avoir avoué? De ne pas le connaître? J'étais épuisée. Même le bruit du sac en plastique entre les doigts de ma voisine m'irritait. Mais je finis par lui écrire encore et encore. Je n'avais plus peur de rien. Tout se précipitait, sans obstacle, vers la mort». (p.12)

Et c'est là tout l'art de Adania Shibli. Avec subtilité, sans dérision, elle transforme cet état de manque d'amour et cette passivité chez ses personnages en une ténacité apparente, une prise de conscience lucide et positive. Les histoires qui suivront lèveront peu à peu le voile sur cette créativité imaginative et cette propension à décrire des personnages solitaires et névrosés, pour devenir ensuite, tout simplement, un plaidoyer en faveur de tous ceux et celles qui, en manque d'amour et d'affection, tentent de survivre aux naufrages de la vie.

Ces histoires ou 'mesures' se suivent, avec en commun, en filigrane, l'épigraphe et le thème de la correspondance et des relations épistolaires. Annoncée par le premier vers de l'épigraphe, «Comme si chaque début était une fin», 'La Première mesure' concerne une jeune fille tourmentée, 'Afâf', desservie par la chance, en butte aux sarcasmes et aux insultes de son père. Ce dernier est un personnage non seulement 'paresseux', 'apathique' et 'lourd' mais également informateur zélé de l'occupant. A la suite de son renvoi de l'école, 'Afâf' fut chargée de le remplacer à son bureau ■■■



NOS NOUVEAUX SERVICES

- Assurance des Investissements
- Assurance des Lettres de Crédits (L/C)
- Assurance Crédit Acheteur
- Assurance des Ventes locales

COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT

102.5 MHz
Sousse, Hammamet,
Nabeul & Zaghouan.

104.4 MHz
Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine,
Sud de Seliana & Ouest de Sfax.

89.4 MHz
Monastir, Mahdia
& Nord de Sfax.



*Sur le net...
nous sommes là où vous êtes*

**Accédez
& téléchargez gratuitement**
nos applications gratuites depuis votre:
Iphone, Android, Windows 8 & Blackberry



- /jawhara_fm
- /Radio.jawharafm
- /Jawharafm1
- /+jawhara.fm



www.jawharafm.net

Français / العربية

■■■ de poste. Ce travail n'ébranla en rien sa décision de vivre sa vie; au contraire il décupla son animosité et sa haine vis-à-vis de son père et de sa belle-mère.

En effet, 'Afâf' était obligée de suivre les directives paternelles, c'est-à-dire décacheter et vérifier le contenu de toutes les lettres qui transitaient par le bureau de poste, puis remplacer sur les enveloppes le mot 'Palestine' par le mot 'Israël', avant de les remettre à leurs destinataires. Mais peu à peu, poussée par la monotonie de sa vie quotidienne, 'Afâf' prit l'habitude de lire les lettres de plus en plus avidement:

«Ce n'est pas seulement parce que c'étaient des lettres d'amour, mais aussi parce qu'elles permettaient à 'Afâf' de gagner

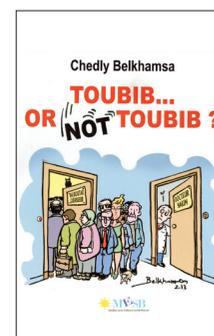
de l'argent. En effet, dès que les filles du quartier apprirent que 'Afâf' disposait de correspondances amoureuses, les moins habiles d'entre elles se précipitèrent pour les copier.» (p.25)

Cette première 'mesure' donne le ton. Les suivantes, adroitement reliées entre elles par l'épigraphe, sont de plus en plus structurées autour des rapports humains et les conflits familiaux par le biais des soucis et menus plaisirs de la vie quotidienne qui les sous-tendent. Evidemment, nous laissons au lecteur le soin de les découvrir. Contrainte interprétante oblige : écrit souvent au passé simple, le livre se lit d'une traite.■

Rafik Darragi

Chedly Belkhamza: *Toubib or not toubib*

Peintre, caricaturiste, scénographe, illustrateur de livres pour enfants et auteur de bandes dessinées, Chedly Belkhamza est décidément plein de ressources. Son ouvrage *Toubib or not toubib* est un recueil de plus de 60 dessins sur des thèmes aussi variés que la médecine, l'officine, la religion et la société. Un humour subtil, hilarant et parfois touchant, thérapeutique en ces temps moroses.



Chedly Belkhamza, *Toubib or not toubib*
Editions MESB, 2014





Carnet de voyage

Rabat, la ville-jardin

Rabat, la capitale administrative du Maroc, est une ville peu connue.

Les visiteurs du pays du «Couchant» arabe qui fait pendant au «Levant», le Machreq, connaissent Casablanca, la «maison blanche», la capitale économique et la plus grande agglomération du Maroc, mais peu se rendent à Rabat, distante seulement d'une centaine de kilomètres. La ville mérite pourtant d'être connue.

Située sur l'Atlantique, à l'ouest de l'oued Bouregreg, à l'est duquel se trouve Salé, sa ville jumelle, la capitale du Royaume alaouite est caractérisée par la multiplicité des zones de verdure qui font le plaisir des promeneurs. On l'appelle pour cette raison la Ville-jardin. Son monument phare est la Kasbah d'El Oudaya, une forteresse située sur l'Atlantique, encore imposante de nos jours avec ses ruelles étroites et son urbanisme arabo-andalou. C'est probablement cette forteresse «Ribat» en arabe qui serait à l'origine de la dénomination de la cité. Fondée en 1155 de l'ère chrétienne par les Almohades qui furent les unificateurs du Maghreb, ils en firent leur capitale pendant plus d'un siècle. Après une période de déclin, elle connut son essor à l'arrivée des Arabes d'Espagne, les fameux Morisques, expulsés en masse au début du 17^{ème} siècle.

Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux débarquèrent à Rabat et l'enrichirent de leur savoir et de leur savoir-faire. Je ne sais si cela date de cette époque ou si c'est plus récent, devant l'Oudaya se trouve, en effet, la rue des Consuls où se situent les échoppes des artisans offrant une large gamme de produits de qualité : tapis, maroquinerie, articles en argent, poterie. Cette rue fait partie intégrante de la médina de Rabat, dite aussi «Souika», avec ses ruelles en labyrinthe et ses échoppes colorées où on trouve de tout à des prix défiant toute concurrence. Ici le marchandage est roi. Ce n'est pas une simple pratique, ■■■

Le début d'une nouvelle vie

**SALON 5 PLACES
+ POUF DORRA**

~~1459DT~~ **1129DT**



**CHAMBRE ADULTE STYLE
À 3 PORTES WINGUE**

~~1809DT~~ **1389DT**



51DT

2x HDMI HD TV USB

LED TCL
28B2500
Garantie 1 an

~~549DT~~ **479DT**

EXISTE EN 32"

~~619DT~~ **549DT**



129DT

100Hz Full HD 1080p 2x HDMI USB

LED SLIM SAMSUNG
UA40F5000
Garantie 2 ans

~~1379DT~~ **1279DT**

EXISTE EN 42"

~~1469DT~~ **1359DT**



CAPACITÉ
8Kg
1200TRS

**LAVE LINGE
BEKO**
• WMB81231M
• BLANC
Garantie 3 ans

~~929DT~~ **769DT**

EXISTE EN
SILVER

~~1009DT~~ **829DT**

CENTRIFUGEUSE BEKO
BKK2147
OFFERT



Garantie 1 an

PACK PROMO

86DT **839DT**

FOUR ENCASTRABLE ICF + PLAQUE ICF

- 4 FONCTIONS
- STATIQUE
- INOX ET NOIR

+ HOTTE CASQUETTE ICF

- 60 CM, 4 FEUX
- INOXYDABLE
- GRILL FONTE
- ALLUMAGE ÉLECTRIQUE
- INOX

- 60 CM
- 2 MOTEURS
- 2 FILTRES À GRAISSE
- INOX

Groupe AUDIO-COM

Siège social et S.A.V: 28, Rue 8600 Z.I La Chargaia I
Tél.: 71 773 355 - 71 806 841 / Fax: 71 955 033

- Elektra La Marsa : Av. Ali Belhouane - Tél.: 50 50 14 46
- Elektra Ariana : 55 Av. Taieb Mhiri - Tél.: 50 50 07 65
- Elektra El Menzeh VII : Av. Othmane Ibn Affene - Tél.: 50 50 08 14
- Elektra La Chargaia I : Rue 8600 Z.I. LA CHARGUIA I - Tél.: 50 50 14 45
- Elektra Bardo : 53, Av Habib Bougatta - Tél.: 50 50 14 47
- Elektra Lafayette : 17, Rue du Koweit - Tél.: 50 50 14 43
- Elektra Soukra : 40, Av Fattouma Bourguiba - Tél.: 50 50 14 48
- Elektra Grombalia : Rte, Beni Khalled - Tél.: 50 50 14 49
- Elektra Hammamet : 9 Av. Koweit - Tél.: 50 50 07 87
- Elektra Hammam Sousse : Rte, de la plage - Tél.: 50 50 08 13
- Elektra Sahloul Sousse : Av. Yasser Arafet - Tél.: 50 50 07 75
- Elektra L'Aouina : Résidence les Emeraudes - Tél.: 58 39 92 45
- Elektra El Mourouj : Résidence El Mahdi Mourouj IV - Tél.: 58 39 92 43



■■■ c'est un véritable art. Comme dans toutes les médinas arabes, des souks offrant les mêmes produits se suivent, permettant ainsi de faire son choix tout en comparant les prix. Les marchands de chaussures, depuis les babouches multicolores jusqu'aux chaussures de cuir de qualité certaine, fabriquées pour l'étranger, sont légion.

Le thé, une institution

Des souks sont dédiés aux ustensiles de cuisine, offrant théières en alliage ou mieux en argent avec des verres à thé bariolés et plateaux pour le même usage. C'est que le thé au Maroc est une véritable institution et un art consommé. Chaque maison dispose de l'ensemble des ustensiles pour la cuisson du breuvage national. Le thé vert et la menthe fraîche indispensables sont vendus partout. Le thé est préparé à toute heure de la journée.

C'est la boisson consommée le matin avec le petit déjeuner. Elle suit tous les repas. On le boit aussi avant de dormir pour jouir du sommeil du juste. Sa préparation est un véritable rituel. Une fois les ustensiles prêts et apportés dans le plateau idoïne, on lave une grande quantité de menthe fraîche achetée à la botte, puis on chauffe l'eau dans laquelle on place d'abord le sucre, beaucoup de sucre. Pour ce faire, on casse le gros morceau de sucre vendu sous forme de cône. Le thé est ensuite versé en petite quantité dans cette eau sucrée portée à ébullition pour quelques secondes. Le tout est ensuite versé dans la théière où on aura déjà placé la menthe fraîche bien lavée. Avant de servir, il faudra faire ce geste ample qui consiste à verser le thé dans la tasse plusieurs fois en prenant bien soin à ce que l'écume apparaisse. Le thé marocain est très léger. C'est plutôt une infusion de menthe sucrée avec goût du thé. Les pauvres se contentent d'une tasse de thé et d'un bout de pain. Pour les riches, le thé est pris avec les pâtisseries marocaines, les célèbres cornes de gazelle ou autre *chabakia*.

«Hassen», le cœur de la ville

Le cœur historique de Rabat est bien évidemment la médina, la Kasbah d'El Oudaya ainsi que le quartier « Hassen ». Ce quartier, le plus ancien, renferme les vestiges du passé mais aussi les bâtiments administratifs et officiels, parmi lesquels trône le Parlement, lieu vivant où se rassemblent à longueur de journée tous les protestataires individuels ou en groupes. Les sièges des ministères, des banques, des partis politiques mais aussi les ambassades se trouvent dans ce quartier animé de jour comme de nuit. Un marché aux fleurs est situé au bon milieu de ce lieu de vie. C'est que les Marocains aiment se faire offrir des bouquets de roses,



■ La Kasbah Oudaya

d'œillet... Le marché central à la lisière de «Hassen» et de Souika est un plaisir des sens, des yeux et de l'odorat. On y trouve légumes frais, fruits, produits laitiers, fromages, viande et poisson. Les Marocains préfèrent la viande ovine. Mais le poisson est de plus en plus consommé car il est généralement bon marché. La côte atlantique est connue pour être poissonneuse. Cependant, le poisson de la Méditerranée a meilleur goût et est plus cher. Si vous voulez faire une cure de soles énormes de taille et de crevettes royales, il n'y a pas mieux que le Maroc. Les sardines pêchées dans le port proche de Mahdiyya (eh oui l'homonyme de la capitale des Fatimides) sont un véritable régal. Les plaisirs du ventre cohabitent ici avec le plaisir de l'esprit. En effet, on y trouve le plus grand théâtre de la ville et le plus fameux du Maroc, le Théâtre Mohamed-V, où sont tenus représentations théâtrales, concerts et autres spectacles. Chaque année y est organisé aussi le Bazar diplomatique. Les épouses des ambassadeurs et des diplomates y exposent plats traditionnels, produits d'artisanat et habits traditionnels destinés à la vente. Le produit de celle-ci est offert à des œuvres caritatives locales. Une des sœurs du Roi préside généralement cette manifestation ■■■



■ Le thé, une tradition



NOUVELLES APPLIS
MOBILES
IPHONE ET ANDROÏD



Podcasts
News
Live Streaming
Programmes
Caricatures
Economie



DISPONIBLES SUR



Le «Méchouar», la cité royale

Au bout de ce quartier et avant d'arriver au Bab Rouah (Porte de la Sortie), se trouve le Méchouar qui renferme le palais royal, la mosquée où le souverain assiste à la prière du vendredi et la grand-place où sont organisées les cérémonies royales. C'est là qu'ont été dressées les tentes pour le mariage du Roi Mohamed VI avec Lella Selma en 2002. C'était le premier mariage royal célébré en public et la première fois que l'épouse du Roi (ici elle n'a pas droit au titre de Reine, elle est simple princesse) fut connue. C'est au Méchouar que se déroule tous les ans la cérémonie de l'Allégeance. Juché sur un fier destrier généralement de couleur noire, le souverain, tout de blanc vêtu, reçoit l'allégeance de ses sujets tous à pied. Le Méchouar n'est pas un lieu fermé où la circulation est interdite. On peut y circuler en voiture à condition de respecter les lieux et de le traverser à une vitesse très réduite, presque aux pas. Le «Méchouar» se trouve dans toutes les grandes villes marocaines où le Roi dispose d'un palais d'où il exerce ses fonctions. La cérémonie d'allégeance organisée à l'occasion de la fête du Trône qui correspond à l'anniversaire de l'intronisation du souverain peut avoir lieu dans toutes les villes où le souverain élit résidence. Rabat est la capitale administrative du Maroc mais la capitale royale se trouve là où réside le souverain. Ne dit-on pas que

«le Trône des Alaouites se trouve sur la selle de leurs chevaux».

Les Marocains vouent un véritable culte à leur souverain «Sidna», et ce n'est pas feint. Si le père de Mohamed VI, Hassan II, tenait à un cérémonial lourd où la symbolique de son pouvoir absolu était visible et immuable, le souverain actuel se veut modeste, humble et proche du peuple. On risque de le rencontrer au volant de sa voiture, s'arrêtant aux feux rouges comme le commun de ses sujets. Il a essayé d'alléger le protocole en prohibant le baisemain, mais il en a été dissuadé par ses courtisans. Ses sujets, y compris ses ministres, sont donc libres de respecter ou pas cette pratique. Seuls les militaires dont il est le chef suprême y sont astreints. Descendant du Prophète selon la généalogie officielle, Prince des Croyants (Amir el-Mouminine), le Roi Mohamed VI s'attache à moderniser l'institution monarchique.

Autant les Marocains avaient peur de son père, autant ils ont peur pour lui, car il n'aime pas beaucoup le protocole et ne manque pas d'effectuer des visites imprévisibles pour observer de visu l'état des lieux dans le but de les changer. Au sein de l'enceinte de ce quartier royal se trouve la «Medersa Maoulaouyia» (mot à mot l'École princière), le Collège Royal. Cet établissement d'enseignement primaire et secondaire a été créé pour dispenser l'enseignement adéquat aux princes et princesses de la famille royale. Outre ces

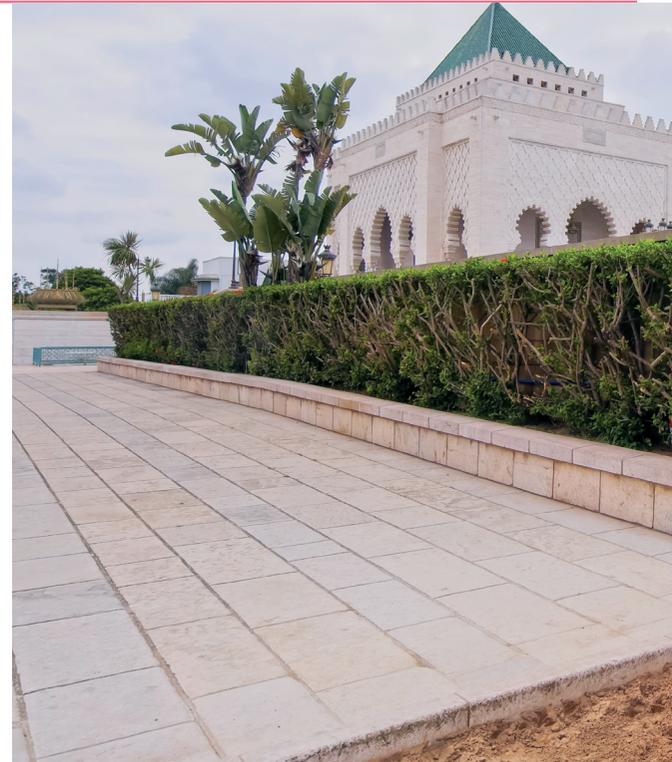
derniers, les meilleurs élèves du Royaume sont recrutés pour servir de copains ou copines aux princes et princesses de sang. Ainsi au cours des premières années de son règne, avons-nous vu les camarades de classe du Roi Mohamed VI, Fouad Ali Himma, Hassen Aourid, Rochdi Chraïbi, Mohamed Yassin Mansouri, venus pour certains du Maroc profond, occuper des postes de premier plan. Les enfants de Mohamed VI, Moulay Hassan l'héritier du Trône (11 ans) et Lella Khadija (4 ans) sont élèves au Collège Royal.

Les quartiers des classes aisées

Après une suite de quartiers populaires, on trouve Agdal, Hay Riadh et Souissi. Le premier est un quartier vivant d'immeubles et de commerces de qualité. C'est, paraît-il, le Roi défunt Hassan II qui en a été l'architecte et l'urbaniste. Toutes les maisons individuelles qui s'y trouvaient ont été rasées et à la place ont été construits des immeubles ne dépassant guère quatre étages avec obligatoirement un sous-sol destiné aux voitures. Tous ces immeubles sont dotés d'un gardien pour assurer la sécurité des habitants et pour leur fournir de menus services. Sur le grand boulevard, qui divise ce quartier en deux, se trouvent commerces, cafés et restaurants. C'est surtout le soir que ce quartier s'anime et ce jusqu'à une heure tardive de la nuit. Au bout se trouve le Lycée français baptisé Lycée Descartes, un des meilleurs lycées français au ■■■



■ Le Palais Royal



■ Mausolée Mohamed V

■■■ monde. Les quartiers Hay Riadh et Souissi sont constitués de villas de maître, de petits palais et de résidences d'ambassadeurs où logent les familles très aisées et aristocratiques. Ces villas de maître, généralement d'un seul niveau, sont très grandes. Elles sont dotées de magnifiques jardins et souvent de piscines. Construites dans des matériaux nobles, elles disposent d'immenses salons, les célèbres salons marocains. Ces salons servent à accueillir les invités, à y dresser les tables à manger et à y faire dormir si nécessaire les hôtes. Pour ceux qui ne le savent pas, les Marocains mangent avec les doigts, les trois doigts de la main droite, la main gauche ne servant à rien. Pour connaître le nombre de plats offerts, il faut compter le nombre de nappes placées sur la table. Car à la fin de chaque plat, toute la nappe est enlevée. Les repas marocains sont gargantuesques ; on doit y trouver un plat de viande ovine, un couscous par exemple, un plat de poulet, comme des olives au poulet. Des «tajines» sont aussi offerts, entendez des plats de sauces. La «Bastillia» est un plat roi sur la table marocaine. C'est un tajine à la tunisienne avec des feuilles superposées comparables aux feuilles de brick farcies avec du salé et du sucré. La caractéristique de la cuisine marocaine est de mêler les

deux comme par exemple le tajine au coing, aux poires, aux pruneaux et autres fruits. Les Marocains ne mangent pas épicé, ils ne connaissent ni n'aiment notre *harissa*. Ils consomment très peu de pâtes, une tradition que nous ont transmise nos voisins italiens.

Les villes impériales

Rabat est relié aux grandes villes du Royaume par un réseau autoroutier dense. Un train à grande vitesse, baptisé «Aouita», du nom du coureur marocain vainqueur du 5000 mètres aux Jeux Olympiques de 1984 à Los Angeles, rallie Rabat à Casablanca en une heure tapante. Les Rbatis, comme les Casablancais, préfèrent utiliser ce moyen de transport que de prendre la voiture pour se déplacer entre les deux villes, car on met moins de temps puis les transports sont faciles dans les deux agglomérations grâce aux petits taxis ; et depuis quelques années, des tramways flambant neufs circulent dans les deux villes. Rabat figure parmi les villes dites «impériales» du Maroc, c'est-

à-dire celles qui ont été à un moment ou un autre capitale du «Couchant». Il s'agit, avec Rabat, de Fès, Marrakech et Meknès. La capitale actuelle abrite le mausolée Mohamed V où sont enterrés le père de l'indépendance et ses deux fils, son successeur Hassan II et le frère cadet de celui-ci Moulay Abdallah. Ce mausolée est ouvert aux visiteurs qui se pressent à venir y réciter la Fatiha pour le repos des âmes des deux anciens monarques. Un «récitateur» du Coran y déclame les versets du Saint Livre nuit et jour.

Les Tunisiens du Maroc

Les Tunisiens installés au Maroc peuvent se compter par centaines. Ils sont au plus quelque cinq mille âmes. Pour la plupart, ils résident dans la mégapole de Casablanca. Ils sont pour la plupart de hauts cadres de banque et dans certaines multinationales. Le directeur général de l'Arab Bank était à un certain moment tunisien. A Rabat, ce sont généralement de hauts fonctionnaires internationaux. Depuis l'installation de l'Union du Maghreb Arabe à Rabat, le





■ Fier destrier

secrétaire général et plusieurs hauts cadres de cette institution sont tunisiens. L'actuel patron de l'UMA est Habib Ben Yahia, ancien ministre des Affaires étrangères. Ses prédécesseurs étaient Mohamed Amamou et Habib Boularès. A un moment, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), celui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et



■ Tombeau de Mohamed V

l'agriculture (FAO) et celui de la Banque mondiale (BIRD) étaient tous trois tunisiens. Les Tunisiens du Maroc sont aussi médecins, pharmaciens, médecins dentistes. Les facultés de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie de Tunisie sont fameuses au Maroc. Les docteurs marocains dans ces disciplines exhibent fièrement leurs titres et les facultés tunisiennes où ils ont obtenu

la nationalité marocaine aux côtés de la nationalité tunisienne du père obtenue d'office. Les Tunisiens ont bonne presse au Maroc connus pour être travailleurs,



■ Bastilia



paisibles et très bien intégrés dans leur pays d'adoption. Il faut dire que le Tunisien ne se sent pas étranger au Maroc. Il y est comme un poisson dans l'eau. Car en plus des paysages et du climat qui sont très proches, Tunisiens et Marocains partagent la même mentalité héritée des mêmes racines berbères et arabo-musulmanes ainsi que de l'apport de la culture française cartésienne à souhait. ■

Raouf Ben Rejeb

leurs diplômes. La majorité de nos compatriotes sont mariés à des Marocaines. De nouvelles dispositions de la loi marocaine donnent droit à leur progéniture d'obtenir



■ «Aouita»

Young Perez, champion

Le récit hallucinant d'une vie tronquée

Les Tunisiens ignorent dans leur grande majorité que le stade olympique d'El Menzah a été construit en lieu et place du stade Young Perez ; ils ignorent encore la vraie histoire de ce champion précoce.

Le livre paru en novembre 2013 sous la plume d'un Juif tunisien, André Nahum*, lève le voile sur la biographie invraisemblable d'un sportif de haut niveau promis à la gloire puis sacrifié au nom d'une idéologie barbare qui s'appelle le nazisme.

L'auteur a un mérite évident, celui de réhabiliter un grand champion tunisien et d'avoir procédé à une investigation qui doit remonter très loin tout en recourant à l'art de romancer les péripéties avec une ingéniosité remarquable. Cette prouesse est à mettre en exergue même si cet effort d'imagination est de nature à hypothéquer la réalité. Même Wikipédia reprint la version de Nahum pour la valider à son tour.

Mêlant le réel à l'émotionnel, André Nahum a rendu le récit pathétique tant la biographie de ce champion se prête à cet exercice d'autant que des événements ont été des plus insolites. Au passage, Nahum imprègne le lecteur des circonstances de la mort de la grande chanteuse Habiba Msika, comme pour régler une fois pour toutes une histoire demeurée jusque-là équivoque.

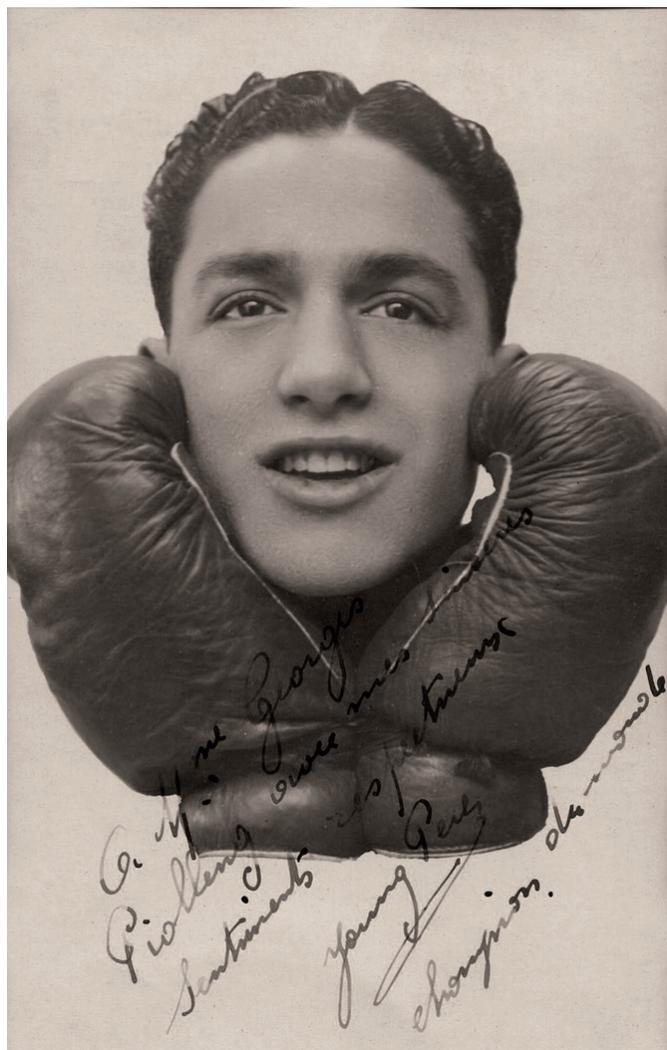
La genèse de la gloire

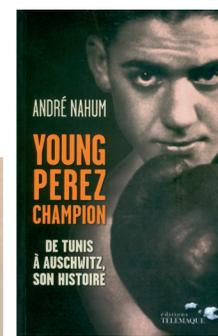
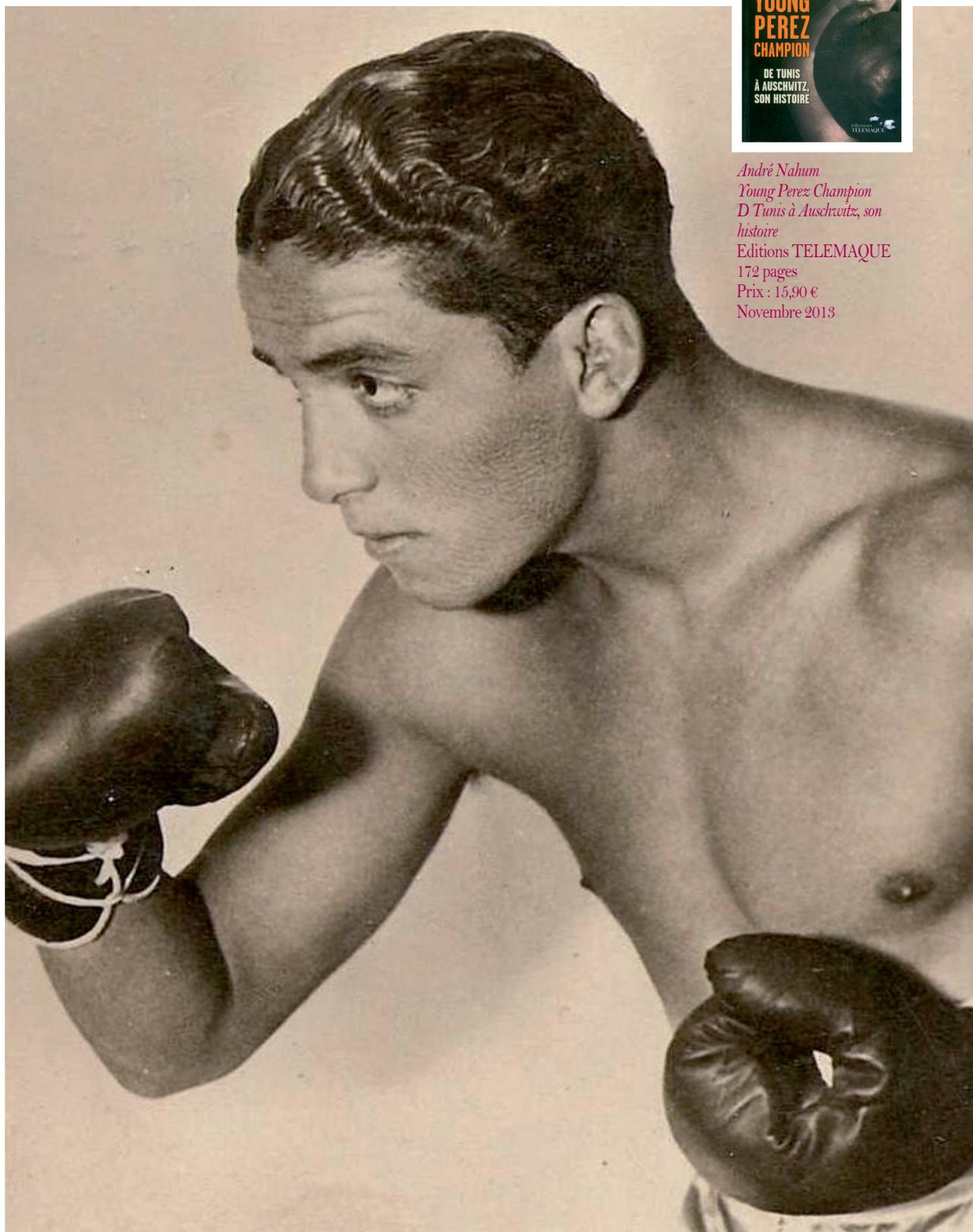
Le livre commence par restituer la vie de la communauté juive dans la Hara, aujourd'hui plus connue par quartier El

Hafsia, ainsi que ses conflits et ses complicités avec la communauté musulmane. L'auteur décrit la famille Younki et les carences scolaires de Viktor qui le propulsent rapidement au marché de l'emploi quoique dans la précarité. Il découvre une passion : la boxe et bénéficie d'une providence : le concours d'un avocat introduit dans les milieux pugilistiques. Une épopée est alors engagée. De son vrai nom Victor Younki, il commence alors à conquérir le surnom Young Perez au forceps puisqu'il a eu un rival pour ce sobriquet, un combat ayant départagé les deux aspirants. Le besoin de s'affirmer et de réussir créant la volonté de se surpasser, Young Perez entama alors son ascension sous la protection de ses parrains qui décelaient chez lui les graines d'un futur champion. Il progresse à une vitesse surprenante et comprend que son avenir se trouve en France malgré les réticences de sa mère soucieuse de son intégration dans un univers contraignant pour son âge. En 1927, il déguise la traversée Tunis-Marseille en un pèlerinage à Testour, jurant de compenser sa déroboade par un exploit sportif.

La gloire, côté face

Pris en charge par des Juifs tunisiens installés à Paris au nom de Gabison. Ils lui procurent un travail alors que son frère Kid l'introduit dans les milieux de la boxe où il rencontre le grand Georges Carpentier. C'est Léon Bellières, l'un des managers les plus cotés de la place, qui le remarque et veille sur ses destinées. Il le met alors sur la rampe de lancement et lui dispense les secrets de la réussite dont une hygiène de vie fondée notamment sur l'abstinence. Les premiers combats sont ■■■





*André Nahum
Young Perez Champion
D Tunis à Auschwitz, son
histoire*
Editions TELEMAQUE
172 pages
Prix : 15,90 €
Novembre 2013

■■■ prometteurs et le jeune boxeur respecte le protocole arrêté par le coach. Peu à peu, le boxeur prend de l'assurance puis de l'épaisseur. Le 11 juin 1931, il a un premier rendez-vous avec la gloire : il devient champion de France au terme d'une préparation studieuse. Le combat à la salle Wagram face à Valentin Angelman est remporté aux points en quinze rounds (onze gagnés et quatre nuls). La presse française tire sa révérence à ce nouveau champion et lui taille un habit à la mesure de sa performance. Elle le juge même capable d'aller plus loin. Et elle a vu juste. Le 24 octobre, elle ira même plus loin en le présentant comme un boxeur français, sans qu'il ait encore la nationalité, le jour où il dispute son premier titre mondial face au détenteur, l'Américain Frankie Genaro. Au Palais des Sports à Paris, 16 mille spectateurs assistent à une démonstration d'agilité et de puissance: en cinq minutes, le Tunisien plie le combat et plonge la salle dans le délire. A Tunis c'est la liesse générale, du jamais vu. Une preuve concrète des rapports conviviaux entre les confessions qui cohabitaient en bonne intelligence. Quelque temps plus tard, Young Perez arrive à Tunis escorté de son manager et de deux compères pour vivre un accueil à La Goulette qui dépasse celui réservé auparavant au Président Doumergue. Le champion du monde fait démonstration de sa disponibilité et de sa générosité, la frime en prime puisqu'il ramène avec lui son cabriolet offert par Peugeot aussitôt auréolé de son titre mondial. Ce ne pouvait être autrement pour un garçon parti quatre ans plus tôt démuné de tout, sauf d'ambition, et qui est en droit de connaître à son âge le vertige. Il se retrouve sollicité de toutes parts et vivant une tranche de vie qui dépasse ses rêves.

La gloire, côté pile

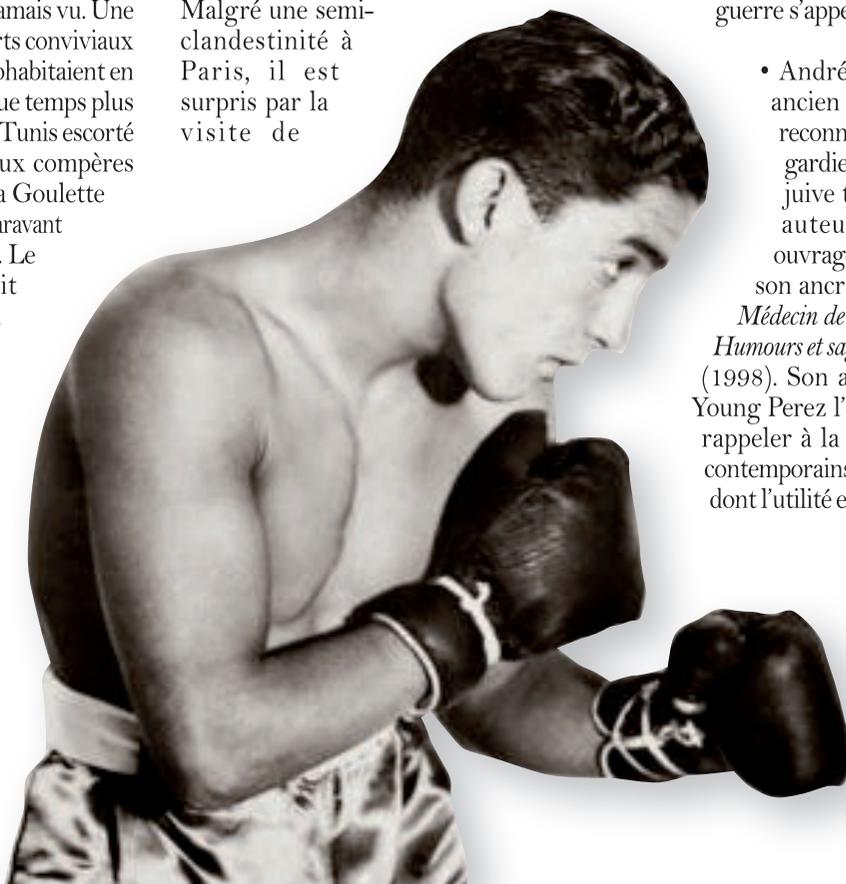
Le retour en France le renvoie au travail dur mais une idylle avec une starlette de son âge le perturbe quelque peu. L'abstinence laisse place alors à un autre régime de vie. Résultat des courses : le 31 octobre 1932 à Manchester, le champion du monde des poids mouche cède son titre, battu par K.-O. au 13^{ème} round par l'Anglais Jackie Brown. Il en souffrira au point de ne plus le récupérer. A l'évidence, rien dans son entourage ne plaide pour la reconquête, l'homme vivant sans repères affectifs et sociaux mais continuant à boxer pour gagner sa vie ; même les affaires qu'il a montées à Tunis périclitent et son amante s'éloigne de lui à mesure qu'elle découvre le succès dans le cinéma. La guerre n'améliore pas sa situation d'autant que la chasse aux Juifs le met en grande difficulté. Il se protège autant qu'il le peut ou se l'accorde sous-estimant la délation et les lâchetés. Malgré une semi-clandestinité à Paris, il est surpris par la visite de

trois miliciens qui le réveillent pour le déporter à son tour. C'est alors l'infamale descente aux enfers qui lui fait vivre toutes les souffrances et les horreurs. Affecté à la cuisine, il est surpris de privilégier certains déportés de son entourage, s'exposant ainsi à des remontrances très lourdes. Comble du sadisme, on lui organise un simulacre de combat au camp d'Auschwitz face à un soldat allemand sanctionné par le nul comme pour démystifier le résultat. C'est ce même soldat qui l'achèvera, le 17 janvier 1945, par une rafale alors qu'il se cachait dans une tranchée couverte de neige.

A trente quatre ans s'arrête alors la vie du plus jeune champion des poids plume de tous les temps. Mais contrairement à son exploit sportif d'octobre 1931, la nouvelle ne parviendra pas à Tunis avec la même rapidité, le même éclat ou la même précision dans les détails. Il est vrai que la première victime de la guerre s'appelle la vérité.

- André Nahum est un ancien médecin qui est reconnu comme l'un des gardiens de la mémoire juive tunisienne. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui renvoient à son ancrage tunisien : *Le Médecin de Kairouan* (1995), *Humours et sagesse judéo-arabes* (1998). Son admiration pour Young Perez l'a motivé pour le rappeler à la mémoire de ses contemporains à travers ce livre dont l'utilité est incontestable. ■

Mohamed Kilani





Breeze Residence

Have Only Positive Expectations

Hammamet - Mrezgua
En face du Club Aldiana



S+1, S+2, S+3
& commerces

pulpe



La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD, Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com



Moncef Guen Le premier docteur en sciences économiques tunisien

Parmi les doyens d'âge des économistes tunisiens, Dr Moncef Guen est décédé lundi 17 février à Washington D.C, à l'âge de 81 ans, suite à une maladie qui l'a rapidement emporté. Son érudition, sa profonde connaissance des institutions financières et la pertinence de ses analyses que les lecteurs de Leaders ont toujours appréciées nous manqueront à jamais. Notre Rédaction perd en lui un ami fidèle, un expert de haute compétence et une plume des plus raffinées.



Né à Kairouan, le 6 août 1932, il a étudié au Collège Sadiki à Tunis, à l'Institut des hautes études, à la faculté des Sciences économiques à la Sorbonne ainsi qu'à l'Institut de Sciences Po à Paris, à London School of Economics et à George Washington University aux Etats-Unis d'Amérique. Il a obtenu un master en droit, deux diplômes supérieurs en économie, un master en sciences politiques et le doctorat ès sciences économiques (mention très bien). Il a commencé sa carrière professionnelle au lendemain même de l'indépendance en tant que diplomate à Londres au sein de notre ambassade, chef des questions économiques et chargé d'affaires (1957-1959), avant d'être muté à Paris en qualité de chargé d'affaires (1959). De retour à Tunis, il sera chef du département économique au ministère des Affaires étrangères (1960/61) et a

négocié à ce titre un grand nombre d'accords commerciaux et de paiements, coordonné les activités des sections économiques des ambassades tunisiennes à l'étranger et représenté la Tunisie dans des conférences internationales et aux Nations unies.

Nommé directeur et conseiller spécial du ministre du Plan et des Finances (1961/1966), Moncef Guen a participé activement à la préparation des premiers plans de développement, à la formulation des politiques financières et à la supervision des entreprises publiques.

Une riche carrière internationale

En 1966, il rejoindra le Fonds monétaire international à Washington en tant qu'économiste principal et chef de division (1966/1975) et a conduit dans ses fonctions des missions sous l'Article IV et négocié des accords stand-by dans les régions ouest, centre et sud en Afrique et a représenté le FMI à des conférences internationales.

Moncef Guen sera nommé en 1975 président-directeur général d'une banque de développement en Tunisie avec actionnaires internationaux dont la Société financière internationale, assurant la gestion globale de la banque, a négocié des accords d'investissement avec des institutions financières internationales et des pays du Golfe et géré certaines filiales de la banque. En 1979, il sera nommé secrétaire général du Conseil économique et social et conseiller du

Premier ministre (1979/1981), avant d'être porté en 1981 à la présidence du Bureau Afrique du Nord de l'Arab African International Bank (1981/1984). Il sera également président-directeur général d'un bureau d'études (1982/1987), composé de techniciens et d'analystes économiques et financiers, puis consultant à la Banque mondiale (1987/91), travaillant dans un certain nombre de pays africains, notamment sur la gestion des finances publiques. Reprenant du service auprès du FMI, il sera nommé en 1991 représentant-résident du FMI en Guinée (1991/1997), assurant le suivi de l'évolution économique et financière du pays, contribuant à l'élaboration des programmes d'ajustement structurel et conseillant les autorités afin d'améliorer la performance économique du pays.

Moncef Guen sera également conseiller du Fonds africain d'infrastructure avec Emerging Markets Partnership à Washington D.C. (1997/2002) et a contribué à lever des fonds dans les pays du Golfe, tout en assurant d'autres missions de consulting auprès de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, y compris la Banque africaine de développement (2002 jusqu'à présent), travaillant notamment sur l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo Brazza, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Soudan et la Tunisie.

Quatre ouvrages de référence

Au titre de ses activités académiques et culturelles, Moncef Guen a enseigné l'économie et la finance à l'Université de Tunis et à l'Ecole de commerce. Il a été membre d'un jury de thèse de doctorat à l'American University à Washington D.C.

Il est également l'auteur de quatre livres: *La Tunisie indépendante face à son économie*, publié par les Presses Universitaires de France, *La coopération et l'Etat en Tunisie*, *Le dur chemin du développement* et *Les défis de la Tunisie, une analyse* ■ ■ ■

■ Lors d'un discours dans une réunion internationale des économistes.



Adieu Moncef...

La communauté des analystes-économistes tunisiens, toutes compétences / incompétences confondues, vient de perdre une



de ses plumes les plus pertinentes. Moncef Guen, c'est de lui qu'il s'agit, nous a quittés le 17 février, comme cela, brutalement, très brutalement, par surprise, sans prévenir, ni sa famille, ni ses amis... à un âge que d'aucuns baptisent volontiers de «canonique», l'entrée dans «l'octogénariat», où la disparition de ce monde est tenue pour naturelle et attendue à tout moment, mais que la volonté de continuer de vivre et de servir son pays- réduit à une vulgaire arithmétique des années,

sans plus. Moncef est parti à la fleur de son octogénariat, mais avec une sacrée volonté de vivre et de servir.

Je ne parlerai pas du parcours professionnel de Moncef Guen. Ceux qui ont pu en prendre connaissance à travers la presse — voir *Leaders* notamment— seront sans doute saisis par la richesse de ce parcours. Economiste de talent, versé dans la monnaie et la finance, nanti d'une expérience internationale acquise grâce à son long compagnonnage avec le FMI notamment (il en fut un des experts émérites), doté d'un sens politique aigu, auteur d'une remarquable thèse de doctorat sur l'économie tunisienne post-indépendance, la toute première du genre, préfacée par ailleurs par le premier des Prix Nobel d'économie, Jan Tinbergen, Moncef Guen s'est investi pleinement, passionnément, dans le débat économique et politique qui agite la Tunisie post-révolutionnaire d'aujourd'hui.

Les papiers qu'il a publiés à ce propos dans *Leaders* notamment (reproduits dans le dernier ouvrage rédigé par Moncef avec un petit prologue commis par l'auteur de ces lignes) sont tout autant percutants que pertinents, avec un rappel constant des principes de la bonne gouvernance politique, économique et financière. Nous en débattions souvent ensemble, par e-mail interposés, ou de vive voix à l'occasion de ses séjours à Tunis (Moncef résidait le plus souvent à Washington). Avec la disparition de M. Guen, j'aurai perdu un camarade de classe (nous avons fait Sadiki ensemble), devenu plus tard un ami, avec qui j'aimai bien parler économie. Au-delà, le pays tout entier aura perdu une plume, une voix, qui n'avaient jamais cessé d'instiller une petite dose de sagesse, de pondération et de clairvoyance dans le débat sur la Tunisie d'aujourd'hui et de demain. ■

Chedly Ayari

■ En signant un accord économique avec un pays européen

■■■ *économique*, publié par les éditions de l'Harmattan à Paris.

Moncef Guen a effectué des missions pour le Pnud et la Banque arabe pour le développement de l'Afrique. De 1960 à 1966, il a été président du Cercle d'études économiques, première association des économistes tunisiens. De 1975 à 1987, il a été le président de l'Association d'amitié Tunisie-Suède. En 1980 il fut le président de l'Association du Grand Maghreb. ■

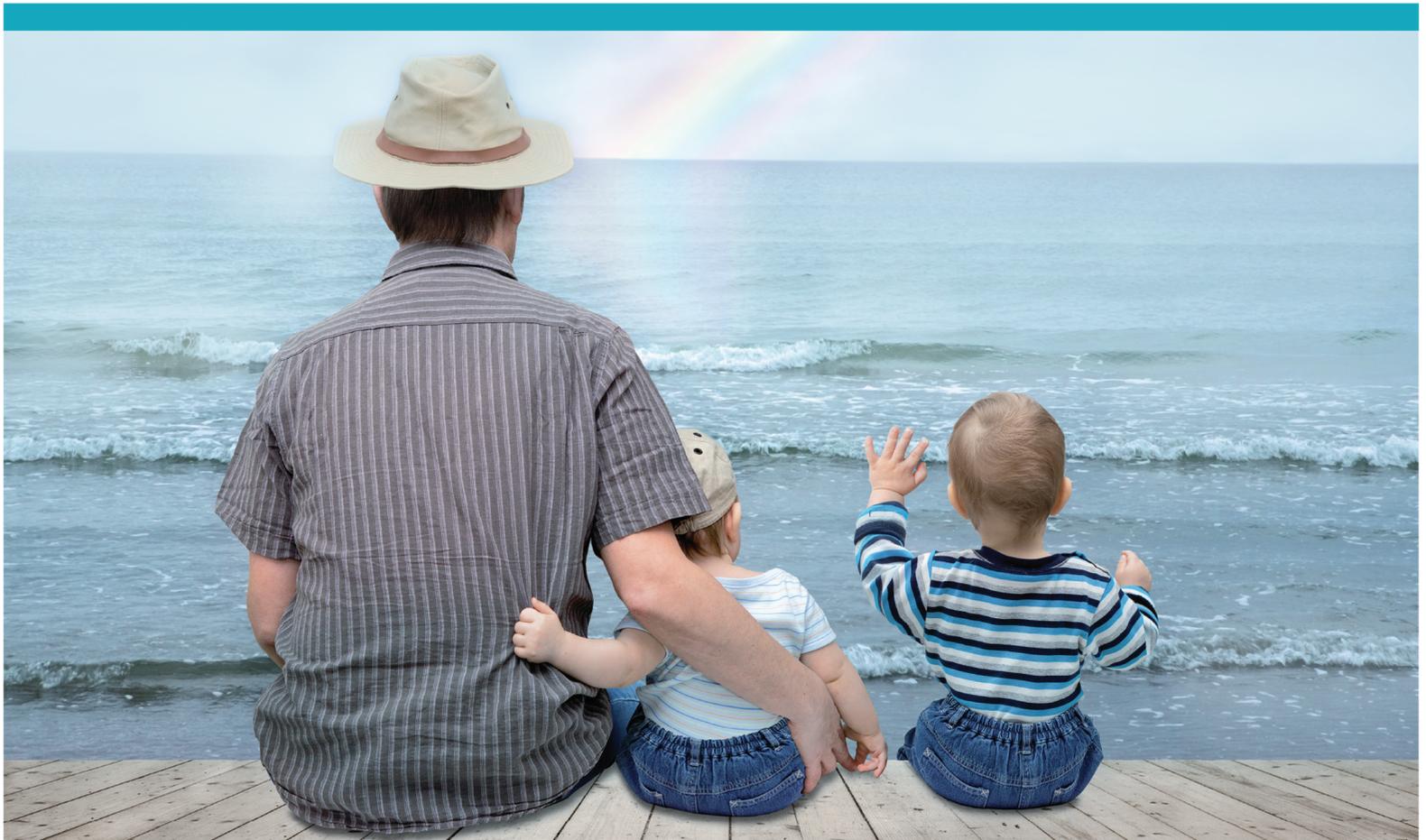


■ Dans un entretien à la BBC sur la Tunisie

EPARGNE PAR
CAPITALISATION

CAP'EPARGNE

Préparez votre avenir dès aujourd'hui
pour mieux en profiter demain



CAP'EPARGNE EST UN PRODUIT D'ÉPARGNE PAR CAPITALISATION QUI VOUS PERMET DE CONSTITUER PROGRESSIVEMENT UN CAPITAL À MOYEN ET LONG TERME ET DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS MULTIPLES PROJETS DANS DES CONDITIONS OPTIMALES :

- LA CONSTITUTION DE VOTRE CAPITAL À VOTRE RYTHME
- LA PROTECTION POUR VOUS ET VOS PROCHES À TOUT INSTANT
- UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE
- UN RENDEMENT OPTIMISÉ



Ce bâtisseur inlassable a toujours porté une vision d'avenir et veillé à une exécution de rigueur. Ses empreintes sont partout dans le pays. La faculté des Lettres de Tunis, Boulevard du 9 Avril, c'est lui, tout comme la Cité Olympique construite pour les Jeux méditerranéens de 1967, l'hôtel Africa, l'un des chantiers les plus difficiles en raison des problèmes de fondation, l'ancien hôtel Hilton, devenu Sheraton, et l'ancien Palais de Skanès. Mais aussi tant de grands travaux d'aménagement et d'infrastructure. Le premier ingénieur tunisien diplômé de l'Ecole centrale de Paris dans les années 30 aurait pu occuper de hautes fonctions en France ou, de retour au pays, monter son propre bureau d'études et sa propre compagnie de BTP. Mais, il a préféré se consacrer au service public. L'indépendance de la Tunisie le confirmera dans son choix et laissera libre cours à son génie. Gardant sa modestie naturelle. Né à Tunis en juin 1914,

Abdelaziz Zenaidi a obtenu son bac au lycée Carnot puis rejoint en prépa le Lycée Saint-Louis à Paris. Admis à Centrale, il en sortira parmi le peloton de tête de sa promotion, auréolé en plus d'une réputation de jeune aux nobles valeurs, très attaché à son pays. Il commencera sa carrière professionnelle, dans les années 40, en qualité d'ingénieur principal à la Direction générale des bâtiments et travaux publics et fera partie, à l'aube de l'indépendance, avec Lassaad Ben Osman et Mokhtar Laatiri, notamment, de cette génération tunisienne de relève qui s'engagera dans l'édification du pays. L'œuvre est monumentale, surtout au regard de la modestie des compétences techniques et des moyens financiers et engins disponibles à l'époque. Rien qu'à ce trio, la Tunisie doit énormément.

Abdelaziz Zenaidi

Ce grand bâtisseur qui nous quitte

La Tunisie perd avec la disparition d'Abdelaziz Zenaidi l'un de ses premiers grands ingénieurs qui ont aussi le plus contribué à l'édification d'une infrastructure avant-gardiste et d'équipements modernes.

Abdelaziz Zenaidi sera tour à tour directeur général des Grands travaux au ministère de l'Équipement, PDG du groupe El Bouniane, fort de 14 filiales et PDG de la compagnie Tunisair. Partout où il est affecté, il a toujours porté une attention particulière aux jeunes ingénieurs, mais aussi aux gestionnaires, tout en veillant à la situation des autres employés. Son souci majeur était de favoriser l'émergence de compétences tunisiennes à même de réussir de grands projets. Le service public était resté pour lui un noble devoir.

Tout au long de son parcours professionnel, Abdelaziz Zenaidi s'est distingué par son exemplarité et son abnégation. On retrouve ces mêmes vertus dans sa vie familiale, aidé en cela par sa fidèle épouse, feu Sabiha Bahri, professeur de mathématiques. Ensemble, ils ont inculqué à leurs quatre enfants (Mondher, Belkis, Bourane et Jaafar) les valeurs du patriotisme et le sens de l'excellence. Un grand monument nous quitte. Son œuvre demeure. ■

T.H.



Photo Dilbar Comberiaus

Hamadi Cherif

Galeriste, homme de goût et gentleman

Un coup de fil dans la nuit, pour entendre qu'un coup au cœur, soudain, nous enlève un ami; un homme, comme on dit, dont le moule original est brisé... Hamadi Cherif parti, comme ça, sans crier gare, dans un souffle, sans bruit, après avoir tant insufflé par son savoir, son goût, son amour de l'art, son sens des beaux-arts.

Figure sobrement élégante, amicale et chaleureuse, fidèle sur le seuil de la

galerie à Sidi Bousaïd, Hamadi s'en est allé pour donner une ultime rétrospective. Une exposition parmi les étoiles, lui qui, ici-bas, nous en a tant fait découvrir et aimer. Sa générosité, sa finesse, son flair, tout comme sa modestie, nous manquent déjà.

Il nous appartient, dès lors, de cultiver sa vision éclairée, enthousiaste, esthétique et éclectique de la scène contemporaine des deux rives de la Méditerranée. Et si la façade de la demeure familiale doit,

contre mauvaise fortune, faire bonne figure, les murs immaculés de Sidi Jmour resteront longtemps inconsolés.

Jamais à court de projets, toujours en avance d'une idée, Hamadi avait aussi tout mis en œuvre pour célébrer Klee dans cette année de centenaire du voyage à Tunis. Qui sait, dans un dernier clin d'œil de maître, un coup de chapeau de l'au-delà, nous offrira-t-il peut-être, en témoignage d'affection, un Klee... du Paradis. ■

Pierre Comberiaus
Ambassadeur de Suisse en Tunisie

interieurs[®]

MOBILIER DE BUREAUX

NOS FAUTEUILS VOUS DONNENT DES AILES



FAUTEUIL
MONACO



ComptProd



LES PROS DU BUREAU

Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046. Tunis. Tunisie – Tél: (+216) 71 854 666 - Fax: (+216) 71 854 660

SHOWROOMS

Tunis : Rte de la Soukra, Km 13
2036 Sidi Fraj, Tunis, Tunisie
Tél: (+216) 71 863 611
Fax: (+216) 71 863 592
email: show@interieurs.com.tn

Sousse : Avenue de la liberté
Sahloul Hammam Sousse
(en face clinique Ibn khaldoun)
Tél/Fax: (+216) 73 821 477
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

Sfax : Croisement route Menzel
Cheker et Hzem Bourguiba
Tél/Fax : (+216) 74 625 467

Gabès : GP1-20Rue Salah
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès
Tél: (+216) 75 394 606
Fax: (+216) 75 393 888
email: extrameuble@yahoo.fr

Béja : Z.I.2 Béja Nord
9000 Béja
Tél: (+216) 78 451 610
Fax: (+216) 78 451 613

Tripoli-Libye : Hay Damascus
by guest castles Tripoli-Libya
Tél: (+218) 21 361 8646
Fax: (+218) 91 211 0582



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.

RDV sur le salon «BTP EXPO 2014»
Du 26/02/2014 au 01/03/2014 au Kram



HD 380 | Mixer CIFA 10m³



HD 260 | CIFA 36m³

هناك الطريق

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie - Tél. : +216 71 388 100 - Fax : +216 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie - Tél. : +216 73 309 309 - Fax : +216 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31-6001 Hached Gabes - Tél. : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

L'allié de votre succès
depuis 20 ans



ATLEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20
ANS

20 ans de leasing au service
des professionnels



Plus qu'un leasing...



Je souhaite m'abonner 1 an à

Leaders

J'indique mes coordonnées

Raison sociale :
 Nom et prénom :
 Adresse :
 Ville :
 Code Postal :
 Pays :
 Tel. :
 Fax :
 GSM :
 Adresse mail :

Simple et rapide, Abonnez-vous par téléphone en appelant le **71 232 111**

A compléter et à retourner à PR Factory, Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333, abonnement@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Virement au CBB : TN59 08 008 0006710012740 71

- Tunisie 30 D.T Europe 40 € Moyen-Orient 39 €
 Maghreb 29 € USA 40 \$ Canada 50 \$ canadiens
 Reste du Monde 50 \$

Je joins mon règlement par

- Chèque bancaire
 Virement
 Mandat postal

Date et signature





Par Hédi Béhi

Rénovation de la gauche: encore un effort !

« **C**eux qui veulent enfoncer un coin entre le Front populaire et Nidaa Tounes en seront pour leurs frais. Nous nous entendons bien et tenons toujours à travailler en commun ». Ces propos de Hamma Hammami auraient été inimaginables il y a un an, d'autant plus qu'ils s'adressaient à l'ancien compagnon de lutte pendant les années de braise, Ahmed Nejib Chebbi. Mieux que les exégèses les plus pénétrantes, la réaction du porte-parole du Front populaire est, à elle seule, révélatrice de l'évolution de l'extrême gauche tunisienne (*).

Ce rapprochement porte de toute évidence l'empreinte de Chokri Belaïd. Il en avait été l'inspirateur. Alors que Nidaa venait à peine d'être créée, l'ancien secrétaire général du Watad avait pressenti très vite le rôle qu'allait jouer la formation de Béji Caïd Essebsi dans le rééquilibrage du paysage politique et le profit que le FP et le camp démocratique pouvaient en tirer. Lors des manifestations organisées par le Front populaire au cours de 2012, on l'avait entendu tancer à plusieurs reprises les militants lorsqu'ils s'en prenaient à Nidaa, considérée alors comme une émanation de l'EX-RCD, de même qu'il avait condamné vivement le lynchage de Lotfi Nagdh, et le harcèlement dont faisait l'objet Nidaa lors de ses réunions dans les régions. Le mérite de Hamma Hammami a été d'avoir persévéré dans la même voie. Si bien qu'au lendemain de l'assassinat de Mohamed Brahmi, le FP et Nidaa se sont retrouvés tout naturellement, sans que personne n'y ait trouvé à redire, côte à côte au sein du Front du salut.

Ces liens se sont raffermis à travers les actions communes qui ont marqué l'été 2013 dans le cadre de la campagne Irhel. Béji Caïd Essebsi et Hamma Hammami, que tout séparait, se sont découverts des affinités. Ce n'est pas un hasard si le dirigeant du Front populaire a été le premier à être informé par BCE de sa rencontre avec Ghannouchi à Paris. A vrai dire, les deux hommes se complètent:

la générosité qui s'appuie sur l'expérience. Le torrent tumultueux est dompté et canalisé. Cette alliance est un partenariat gagnant : Nidaa est sortie de son isolement, mais en contrepartie, le Front populaire y a gagné en respectabilité et en crédibilité. En définitive, c'est le camp démocratique qui en a été le plus grand bénéficiaire. Jamais, cet été-là, l'opposition n'avait mobilisé autant de monde sur une période aussi longue (plus de deux mois). Les «zéros pointés» étaient devenus une force à déplacer les montagnes. C'était à la fois un pied de nez à l'arrogance d'Ennahdha et un signal très fort à l'adresse de millions de Tunisiens. Seule l'unité entre les partis démocratiques est payante.

L'extrême gauche sort ainsi du carcan dans lequel elle s'était complu pendant des années. Un choix qui ne doit rien au hasard, ni ne relève de la tactique. Même sur les dossiers économiques, le Front populaire a dû mettre une sourdine à ses critiques de l'économie capitaliste. Il existe même une réelle volonté d'entendre et de comprendre le monde des affaires. A preuve, pour la deuxième année consécutive, Hamma Hammami a pris part aux Journées de l'entreprise où il a longuement discuté avec les hommes d'affaires.

Pour autant, l'extrême gauche n'est pas tout à fait sortie de l'adolescence politique. Elle doit approfondir la réflexion amorcée du vivant de Belaïd et dont le couronnement ne pourra être que le renoncement à ses maladies infantiles et le dépoussiérage de la vulgate marxisante à laquelle elle était restée jusque-là attachée. Car beaucoup de Tunisiens ne se reconnaissent pas dans ses thèses maximalistes. Son discours trop agressif les inquiète, son populisme leur répugne car ils ont tout autant besoin de justice que d'ordre. En un mot, elle n'est pas encore parvenue à maturité. ■

H.B.

(*) Quand je parle d'extrême gauche, j'e pense au Front populaire dont l'ossature est constituée par les partis marxistes.